COURANT ★ ALTERNATIF

courant alternatif

MENSUEL ANARCHISTE-COMMUNISTE | N° 239 | AVRIL 2014 | 3 €



Les bourgeoisies préparent la guerre

COMMENT FONCTIONNE COURANT ALTERNATIF?

Un week-end par mois, une Commission-Journal (CJ), est organisée dans une ville différente, pour préparer le numéro suivant. Peuvent y participer des sympathisant-e-s intéressé-e-s au même titre que les militant-e-s OCL de la ville en question et que des représentant-e-s des autres groupes de l'OCL. Chaque CJ a pour tâche de critiquer le numéro précédent, de discuter les articles proposés par des gens présents ou non ; d'en susciter d'autres en fonction des événements et des souhaits émis par les groupes ou des individu-e-s. En outre, chaque CJ débute par une discussion sur un sujet d'actualité, ce qui permet la prise de décisions concernant les activités de l'OCL, si nécessaire. Le collectif organisateur rédige, immédiatement après la CJ, un compte rendu politique et technique le plus précis possible, puis, pendant les deux semaines à venir, assure le suivi de ce qui a été décidé pour le journal (liaisons, contacts, etc.) ; et c'est lui qui écrit l'édito en fonction de la discussion dans la CJ ou d'événements qui se produisent après.

Si vous souhaitez assister et participer à l'une de ces réunions de préparation et de discussion sur le journal (elles sont largement ouvertes), écrivez à **OCL/Égrégore – BP 81213 – 51058 Reims cedex**, afin de pouvoir vous y rendre.

Ce numéro a été préparé à **Caen**

La commission journal de janvier aura lieu à **Toulouse**

POUR S'ABONNER

ABONNEMENT 1 AN

☐ **10 numéros + hors séries**	**30 euros**
☐ Sans les hors séries	25 euros
☐ Tarifs réduits (pour les fauchés)	18 euros
☐ En soutien	+ de 30 euros
☐ À l'essai (3 numéros)	5 euros
☐ Un numéro sur demande	GRATUIT

Abonnement à l'international et envoi en nombre, nous contacter.

Chèque à l'ordre de "La Galère"
OCL égregore, B.P 81213- 51058 Reims cedex

CONTACTER LOCALEMENT
l'Organisation Communiste Libertaire

ALSACE
oclstrasbourg@gmail.com

AUVERGNE
ocl-Moulin@orage.fr

BRETAGNE
Clé des champs BP 20912
44009 Nantesoclnantes@free.fr

CHAMPAGNE-ARDENNES
OCL c/o egregore BP 81213
51058 Reims
lechatnoir@clubinternet.fr

ÎLE DE FRANCE
oclidf@gmail.com

LIMOUSIN
ocl.limoges@voila.fr

MIDI-PYRÉNNÉES
OCL c/o Canal Sud,
40 rue Alfred Dumeril,
31 400 Toulouse
ocltoulouse@sfr.fr

NORD
OCLB c/o La mouette enragée
BP 403 62206 Boulogne s/Mer cedex
lamouette.enragee@wanadoo.fr

NORMANDIE
CRAS, BP 5164
14075 Caen cedex
ocl-caen@orange.fr

PAYS BASQUE
ocl-eh@orange.fr

PERIGORD/QUERCY
ocl2446@yahoo.fr

POITOU-CHARENTES
ocl-poitou@orange.fr
oclcognac@ymail.com

RHÔNE-ALPES
"courant alternatif"
c/o Maison del'écologie
4 rue Bodin 69001 Lyon
ocl-lyon@laposte.net

SUD-EST
ocl.se@sfr.fr

CONTACTS
Figeac, Montpellier, passer par
oclibertaire@hotmail.com



SOMMAIRE

CORRESPONDANCE

OCL c/o Egregore
BP 81213- 51058 Reims cedex
oclibertaire@hotmail.com

Pour plus d'informations, visitez notre site

http://oclibertaire.free.fr

COURANT ALTERNATIF
avril 2014
Mensuel anarchiste-communiste
COM. PAR. 0615G86750

Pour les seules obligations légales
DIR. PUBLICATION
Nathalie Federico
Imprimerie des moissons, Reims
Imprimé sur papier recyclé

« La tendance du capitalisme aux expansions soudaines constitue l'élément le plus important, le trait le plus remarquable de l'évolution moderne ; en fait l'expansion accompagne toute la carrière historique du capital, elle a pris dans sa phase finale actuelle, l'impérialisme une énergie si impétueuse qu'elle met en question toute l'existence civilisée de l'humanité. »

R. Luxemburg

Le scénario d'une relance économique stimulée par l'activité des pays dits "émergents" est en passe de tourner court. En guise de reprise, la crise semble prendre un tour dont l'issue apparaît désormais imprévisible. Les monnaies des "Bricks" subissent depuis peu d'importantes chutes de valeur tandis que la fameuse croissance chinoise montre des signes de ralentissement significatifs. Ces nouvelles agitent d'autant les dirigeants du vieux monde que la reprise attendue se double à leurs yeux d'un enjeu politico-idéologique important. Les nouveaux Eldorados sont, certes, des auxiliaires inféodés au centre historique du capitalisme et assurément ils le resteront. Mais ils sont, au même titre, la promesse que ce vieux cœur usé peut se refaire une nouvelle jeunesse ; la démonstration à qui en douterait encore, que le capitalisme ne connaît aucune limite, qu'il est en capacité de rebondir à l'infini…

La confrontation à l'œuvre aux quatre coins du globe entre impérialismes rivaux nous laisse entrevoir un tout autre tableau. Que ce soit actuellement en Syrie, en Ukraine ou encore sur le continent africain. Par delà les fractures propres à chacun de ces Etats, ils sont, de fait, les espaces où se reconfigure le partage d'un seul système en crise entre puissances rivales. A mesure que les désordres économiques s'enchaînent, la recherche de débouchés, le contrôle et l'accès aux richesses naturelles s'affirment comme les enjeux géostratégiques majeurs de la période. Et en la matière, ce sont une fois encore les vieilles recettes qui prévalent ; à base de militarisme, de coups de force et de mise sous tutelle des populations. La même logique bi-polaire où Etats-Unis/Europe d'un côté et Chine/Russie de l'autre n'auront de cesse d'affirmer et tenter d'imposer leur leadership.

Une nouvelle étape de cette politique pourrait bientôt s'incarner dans le Projet de Partenariat Transatlantique. Si les Etats-Unis et l'Union Européenne parviennent à conclure cet accord, ils réussiront alors un joli doublon. Les bénéficiaires exclusifs en seront bien évidemment leurs groupes multinationaux respectifs. Cette alliance commerciale qui s'annonce d'évidence inégale entre les deux zones, permettra de s'attaquer aux salaires et à la protection sociale des travailleurs des deux côtés de l'Atlantique. C'est à ce prix qu'une Union Européenne qui peine à s'imposer sur la scène internationale, espère trouver aux côtés des Etats-Unis des moyens de pression appropriés et persuasifs afin d'accéder aux marchés qui pour le moment lui échappent toujours.

En Ukraine, les effets de cette crise et les pratiques d'un pouvoir corrompu ont justement conduit une partie de la population à la révolte. Des ukrainiens qui aspirent à plus de droits et de libertés se sont mêlés dans un même mouvement à d'autres ukrainiens porteurs, ceux là, d'une vision ouvertement réactionnaire de la société. Cette confusion est une caractéristique commune à de nombreux autres soulèvements populaires de la période. La dimension le plus souvent interclassiste de ces rébellions parait à la fois inévitable, comme un passage obligé qui dans le même temps en souligne l'une des limites immédiates. Dans ces conditions, il n'est pas surprenant que la "*révolution ukrainienne*" débouche à son tour sur le simple remplacement du personnel politique en place. Pour autant, la question sociale se pose en Ukraine comme ailleurs. Elle se devra d'occuper une place centrale dans les événements à venir. En dépit de quoi, ce sont les impérialistes à la manoeuvre qui se chargeront d'instrumentaliser les ressorts du nationalisme afin de tracer des lignes de partage contre les intérêts mêmes des prolétaires. Pour autant, doit-on craindre comme certains le laissent entendre un affrontement militaire sur le sol européen entre d'un côté l'OTAN qui reprendrait du service et de l'autre la Russie ? A mesure que la crise du système va s'aggraver la solution militaire demeurera une hypothèse à ne pas exclure. Mais pour le moment nous n'en sommes pas là. Et les affaires continuent. L'épisode de la Crimée n'entravera pas la vente d'armes à la Russie par la France qui empochera plus d'un milliard d'euros pour la livraison de deux navires …

Aussi limitées qu'elles puissent paraître, les luttes sur le terrain de la production et des services sont les preuves d'une lutte de classes qui se poursuit.

Une même incertitude règne ici, où l'on se demande combien de temps encore l'apathie sociale demeurera la seule réponse apportée aux attaques conjuguées des patrons et de l'Etat. Les journées nationales de mobilisation orchestrées par les centrales syndicales ne jouent même plus le rôle de contre-feux. La dernière en date, celle du 18 mars contre le "pacte de responsabilité" a connu le même insuccès, ou peu s'en faut, que celle d'octobre contre la casse des retraites. On sait par avance que rien ne peut sortir de ces "journées spectacles". Pour le moment, l'espoir, bien maigre, mais bien réel en même temps, réside dans quelques luttes de secteur. A La Redoute où une base ouvrière déterminée a pour le moment refusé de céder au chantage du plan social que lui impose le groupe Kering. A la Poste, dans les départements du 92 et le 78, où les travailleurs mènent depuis plus d'un mois une grève offensive et qui déjoue les pièges de l'isolement. A l'hopital psychiatrie de Caen où s'organise une AG nationale des hopitaux en lutte. Chez les intermittents du spectacle qui pratiquent les occupations de lieux dans leur lutte contre la casse des dispositifs de protection sociale. Même si elles s'éteignent comme elles sont apparues, et aussi limitées qu'elles puissent paraître, ces luttes sont les indices d'une conflictualité latente qui couve malgré tout. Et cela sur le terrain de la production et des services que certains s'imaginent à tort aujourd'hui pacifié. Elles sont les preuves d'une lutte de classes qui se poursuit.

Boulogne-sur-mer, le 23/03/14.

La Redoute, suite et pas fin ?



En utilisant l'arme du chantage (pas de négociations sans déblocage du site de la Martinoire) et celle de l'argument sentimental (il faut sauver l'entreprise en acceptant des sacrifices) la direction de la Redoute met la pression sur les salarié-es et leurs représentants en créant la division et l'urgence tout en déplaçant le problème principal : la suppression de 1178 postes sur les 3500 avec des compensations minables.

L'effet est immédiat, la responsabilité d'un éventuel échec de la poursuite de l'activité de l'entreprise incombe désormais aux salarié-es, présentés comme « jusqu'au boutistes », version allègrement reprise par les médias, plus prompts à jouer les perroquets de la direction plutôt qu'a saisir les enjeux de la restructuration de l'enseigne roubaisienne.

Pourtant cette ultime provocation pourrait être l'occasion pour les travailleurs de la Redoute de se radicaliser et d'amplifier leur mouvement, un mouvement qui se construit patiemment depuis quelques semaines, malgré un relatif anonymat jusqu'à présent.

«Se hace camino al andar»
Antonio Machado

Devant la pression des manifestations précédentes, la direction a dû reculer, un peu, sur les mesures de préretraite en acceptant de faire passer de 57 à 55 ans l'âge à partir duquel elle pourrait se prendre, mais avec un montant à 80 % d'un salaire proche du smic, pour être tout à fait clair : un-e salarié-e partirait avec 1100 euros pour une durée maximale de cinq ans, raide, quant on sait que la plupart des salarié-es qui prétendent à ces départs compte 20 à 30 ans de boites. Sur le reste des revendications, l'absence de licenciements et des indemnités conséquentes pour les départs volontaires, il n'y a eu que quelques petites avancées. Avancées qui n'auraient pas eu lieu sans les nombreuses manifestations. Premier enseignement : seule la lutte paie.

Le mois dernier, les syndicats et des salariés se sont retrouvés pour mettre en avant des revendications communes. Depuis des mois, certains reprenaient l'idée qu'il faudrait 100 000 euros pour tous ceux qui partiraient comme pour ceux qui resteraient, comme garantie de salaire. Finalement, tous les syndicats ont accepté de proposer des revendications communes de 40 000 euros pour tous, auxquelles se rajoutent 1500 euros par année d'ancienneté et trois ans de congé de reclassement. Pour ceux qui restent, la création d'une fiducie (caisse sociale) où Kering devra verser les mêmes sommes que les départs pour offrir une garantie et enfin pour les préretraites à 55 ans, payées à 100% pour tout le monde.

La direction propose maintenant 15 000 euros pour tous, plus une prime de 750 euros par année d'ancienneté, prime qui augmente à 1 000 euros par an au-delà de dix ans, et 1 200 au-delà de vingt ans (plafond à deux ans de salaire). Le congé de reclassement serait de 12 mois, 16 mois pour les plus de 50 ans, 18 mois pour les plus de 55 ans.

Mais il n'y a aucune garantie de travail pour ceux qui voudraient continuer à bosser. Beaucoup pensent que cette reprise par des cadres de l'entreprise signifie en fait que Pinault, le propriétaire actuel, sous-traite les licenciements, dans les années qui viennent, de la grande majorité des travailleurs, si ce n'est de tous. De plus, les conditions de travail à venir s'annonce terrible avec par exemple le changement de convention collective, la transformation des horaires de travail etc…

Face à ces propositions largement insuffisantes et le chantage de la direction qui a annoncé qu'il n'y aurait rien de plus, de nouvelles actions de blocage et manifestations ont été réussies.

Mardi 4 mars, près de 800 salariés ont manifesté dans Roubaix, avec barrage momentané sur les bretelles d'accès à la voie rapide Roubaix-Lille. Cette manifestation, deuxième en termes de participation depuis octobre, a regonflé le moral des travailleurs.

Jeudi 6 mars, la direction a menacé par la voix presse locale qu'il «n'y aurait pas de reprise de l'entreprise, s'il n'y avait pas d'accord majoritaire avec les syndicats sur le plan de licenciements qu'elle propose ». Leur argument est que Pinault assure près d'un demi-milliard d'euros pour La Redoute, après la cession le 1er avril. C'est bien sûr fallacieux car, sur ces 500 millions, plus de 300 seraient prévus pour faire tourner l'entreprise et moderniser le site, et non pour assurer un avenir à tous les travailleurs.

Vendredi 7 mars, les travailleurs ont bloqué l'accès du site logistique à Wattrelos avec des piquets de grève, auxquels étaient venus des employés travaillant sur Roubaix. Ces piquets de grève ont regroupé plusieurs centaines de salariés. Certaines salariées étant venues avec leurs enfants, congé scolaire oblige : la pelouse en face du site a été transformée en aire de jeux.

Lundi 10 mars, c'était encore journée de grève avec blocage pour appuyer les négociations sur le plan social, soi-disant les dernières. Pour faire pression à la signature, la direction a annulé cette séance de parlotte. 250 travailleurs réunis devant ses bureaux se sont promis d'augmenter eux aussi la pression dans les jours qui viennent.

Pendant ce temps là, Martine Aubry (1), sur France bleu Nord, a vanté le plan social de Pinault, «exceptionnel (sic)» pour les préretraites, et affirmé aux syndicats : «*Ce que je dis aux syndicats c'est : ce plan social, vous avez obtenu beaucoup, continuez à y travailler aujourd'hui mais n'oubliez pas qu'une fois prises les mesures pour ceux qui partent l'essentiel c'est de redresser La Redoute. M. Pinault [PDG de Kering, actionnaire de La Redoute] va mettre plus de 300 millions d'euros au-delà du plan social pour investir et pour compenser les pertes*». En clair : vous devez signer. Pinault, mais ce n'est pas une nouveauté, peut compter sur le soutien de Martine Aubry.

Vendredi 21 mars, dernier jour officiel des négociations la tension est forte au siège social de la Redoute à Roubaix, deux groupes de salarié-es se sont fait face. D'un côté, une majorité d'ouvrier-es venant de la Martinoire, le site de préparation des commandes et de logistique à Wattrelos venus réclamer la non-signature du plan social proposé par la direction ; de l'autre des salarié-es du siège social de Roubaix pour la plupart membres de l'encadrement brandissant des pancartes «*Signez pour l'avenir de la Redoute*». Le spectacle de la division peut avoir lieu devant les médias, il a été savamment orchestré par le camp de la direction. Clou du spectacle, Nathalie Balla et Eric Courteille (les repreneurs) ont tenté une sortie et un discours mais le tumulte et quelques jets de boulettes de papier les ont vite dissuadé. Finalement, après quelques bousculades, les pro-signatures sont repartis au turbin sous les slogans des grévistes : «*les moutons sont dans l'enclos, on a fait notre boulot !*».

L'enjeu des négociations : entre mobilisation et division

Depuis l'annonce de la suppression des postes (2), en janvier la mobilisation n'a donc pas cessé. Chaque semaine, au moins deux assemblées générales sont or-

(1) Voir encadré : «Roubaix : 120 ans de socialisme municipal». On pourra aussi consulter avec profit le hors série de Courant Alternatif « le mythe de la gauche : un siècle d'illusions social-démocrates. »

(2) Pour plus d'infos, lire le 1er article sur la lutte à la Redoute dans Courant Alternatif n° 238 Mars 2014

ganisées, c'est cette dynamique a su créer un collectif de lutte, au delà de la simple intersyndicale, ce sont des ouvrier-es déterminé-es qui, au son d'une chanson made in Roubaix(3), ne veulent rien lâcher de leurs revendications.

En face, la direction et l'encadrement ont réagi à la mi-mars en créant un collectif de salarié-es qui demande la signature du plan social pour l'avenir de la Redoute. Une pétition circule sur internet tandis que des tracts ont été diffusés grâce au matériel de la CFE-CGC, le syndicat des cadres.

Drame à la CFDT

Entre les deux camps, les représentants syndicaux cherchent leur place et sont tiraillés par les choix à faire. Cela est surtout valable pour la CFDT et à moindre mesure Sud (syndicat peu représentatif). L'enjeu est important car pour que le plan social de la direction soit adopté, il faut une majorité qui est atteinte si la CFE-CGC et la CFDT signent. Mais la base de la CFDT ne l'entend pas de cette manière et a réussi à créer un rapport de force et de persuasion à l'encontre de ses représentants pour qu'ils ne signent pas le plan social en l'état.

Ainsi le comportement du délégué central Jean Claude Blanquart est révélateur de cette tension. Depuis un bon mois, il a totalement disparu du paysage médiatico-militant et il ne vient plus qu'en catimini aux réunions de négociation. Vendredi 21 mars avant l'ultimatum de la direction, sa base syndicale lui a lancé un message clair : «*si tu signes, on brûle notre carte*». Or la veille, une représentante nationale du syndicat est venue rappelé à l'ordre les délégués syndicaux sur la ligne politique de leur organisation. Une déléguée CFDT résume la teneur des débats : «*notre direction veut qu'on signe l'accord jugé suffisant par Paris, entre la direction et les salarié-es la pression est insoutenable*». Vendredi 21 mars, la base a été la plus forte mais il faut s'attendre à des règlements de compte à la CFDT qui n'hésite pas à virer les sections rebelles comme ça s'est déjà vu à Sea-France ou chez Mory-Ducros.

Les Redoutables à l'initiative

Qui est cette base capable de bousculer le *dialogue social*? Ils se font appeler les «*Redoutables*» : ce sont des syndiqué-es ou non syndiqué-es qui travaillent quasiment tous à la Martinoire. C'est la cheville ouvrière de la Redoute et ce sont eux les premiers touchés par les licenciements et les restructurations à venir. Ce groupe est composé de 150-200 personnes qui se connaissent bien car la plupart ont déjà lutté en 2008 lors d'un premier plan social qui a supprimé 672 emplois. Ce mouvement social a laissé des traces et permet d'expliquer la mobilisation actuelle et la



méfiance par rapport aux directions syndicales. En effet, à l'époque, ce sont les syndicats Sud et CFDT qui ont trahi la mobilisation. « *En AG tout le monde levait la main pour continuer le mouvement mais dans notre dos, Sud puis la CFDT ont signé l'accord contre une contrepartie minime : une hausse de quelques centaines d'euros pour les plus petits salaires* » résume amèrement David, un ouvrier militant.

De l'aveu même des délégués CGT, les Redoutables ont réussi à s'imposer dans l'intersyndicale et à bousculer le cours des négociations. Fin février, ils ont su mettre d'accord les syndicats sur les revendications à porter. Car au départ, c'était le grand flou entre les 100 000 euros de primes de licenciement avancés par la CGT et les 20 000 euros portés par la CFDT. « *Ils [en parlant des Redoutables] sont venus autour de la table, ils ont présenté la revendication des 40 000 euros et les syndicats se sont alignés. Pour reprendre une image : ils ont mis de l'eau dans le vin de la CGT et du vin dans l'eau de la CFDT et de Sud* » confie David.

L'action des Redoutables ne s'arrête pas là. Ils ont rédigé et diffusé leur propre tract grâce au matériel prêté par les syndicats. Ils se réunissent et discutent. Enfin dans les AG, ils ont su maintenir une pression constante sur les chefs syndicaux pour qu'ils ne signent pas dans leur dos.

Seuls contre tous ?

La détermination sans faille des Redoutables ne doit pas occulter les obstacles qui se présentent à ce mouvement encore en devenir. La première des difficultés, c'est qu'il n'y a pas réellement de grèves à la Redoute et les blocages restent occasionnels. « *On essaye de proposer plusieurs modalités de lutte aux salarié-es pour mobiliser le plus large possible* » confie JC Leroy, délégué CGT et membre de Lutte Ouvrière qui estime que les blocages ne sont pas nécessairement «*l'arme la plus efficace , le plus important c'est l'ampleur du mouvement, son impact dans la boîte mais aussi à l'extérieur et dans les médias*». Le débat est là car toutes les pratiques de lutte des classes sont à re-construire dans une entreprise qui a forgé Roubaix-Tourcoing et qui maintenant apporte la misère sociale. Aux Redoutables de s'emparer de ce débat et de choisir les modalités d'action les plus efficaces pour obtenir leur dû.

Ils ne peuvent compter que sur eux-mêmes car la bourgeoisie dans toutes ses déclinaisons met en place sa propagande pour anéantir cet esprit frondeur. Bien entendu, il y a le discours patronal relayé par les cadres qui appelle à la «*raison*» en organisant de fausse manif devant le siège social et en menaçant de déposer le bilan. Discours repris par l'avocat de l'intersyndicale Mario Califano, lui même candidat de la liste de gauche de la ville de Croix. La presse, locale, également ne fait pas dans la dentelle par exemple, La Voix du Nord qui titre le 22 mars: «*La Redoute : impasse et confusion*» tandis que le Monde se fait l'écho d'une campagne de calomnie contre un délégué CGT inscrit sur les listes électorales de Lutte Ouvrière.

Pourtant dans les mêmes colonnes de ce journal, on a appris en début d'année qu'à Good Year Amiens : «*Aucun salarié ne part avec moins de 60.000 euros, même avec un an d'ancienneté et au maximum les sala-*

(3) «On lache rien» de HK et les Saltimbanks, un groupe roubaisien.

(4) D'après l'hebdo économique allemand Wirtschafft Woche «Les derniers licenciements, ceux de 4 directeurs dont Nathalie Balla (responsable des affaires internationales) couteront environ 5,7 millions d'euros»

riés partent avec 130.000 euros.». Ce qui est bon pour les Picards ne seraient pas valables pour les roubaisiens ?

Lutte des classes et autonomie, le levier de tous les autres changements

A la Redoute, ces slogans souvent pompeux et vides de sens commencent à devenir tangible. Les Redoutables assument leur position de classe et s'identifient clairement comme des prolétaires exploités et volés par un patron multimilliardaire, Pinault, et des repreneurs également riches à millions si l'on se réfère à la prime de départ que Nathalie Balla a reçu de son ancien employeur allemand KardstadttQuelle (4), dont les intérêts ne s'identifient plus aux intérêts de l'entreprise comme le démontre la «rupture» avec l'encadrement. «Nous on a pas de diplômes comme eux (en montrant les cadres) pour se reclasser. L'école ne nous a pas donné cette opportunité» affirme au micro une femme déterminée à aller jusqu'au bout de la lutte.

Conscient (à Roubaix, le taux de chômage est de 22%) de ce que signifierait un licenciement sans une prime conséquente, les ouvrier-es qui pour la plupart ont toujours travaillé à la Redoute et dont la moyenne d'âge est de 47 ans réclament leur dû pour ne pas sombrer dans la misère.

Les Redoutables ont ainsi pris l'initiative d'une la lutte la plus autonome possible basée. Ils ont su se positionner face aux directions syndicales qui ne font plus qu'accompagner les «plans sociaux», rien que pour cela il est plus qu'urgent d'accompagner le mouvement des travailleurs de la Redoute de toute notre solidarité.

Un dimanche de mars
bien trop ensoleillé
pour aller voter
Fabien et Jean-Michel

La Redoute : 120 ans de capitalisme et de socialisme dans le Nord

La trop fameuse crise dont on nous rebat les oreilles tend de plus en plus à dévoiler son véritable caractère : celui d'une restructuration du capital et de ces méthodes d'exploitation. Le cas de La Redoute est à ce titre exemplaire d'un monde qui disparaît et d'un autre qui naît mais avec toujours les mêmes acteurs, prolétaires, patrons et bourgeois.

Pour saisir les données de la situation dans laquelle se trouve le prolétariat de Roubaix, il est indispensable, d'étudier le rôle et la place du socialisme dans cette problématique, car l'histoire du mouvement ouvrier français est à n'en point douter incompréhensible sans référence à cette doctrine politique, par ce que le socialisme fut le circuit à travers lequel maints ouvriers s'organisèrent après 1880 et l'écrasement de la commune, que ce soit sous la forme d'une force électorale ou, comme dans le Nord/Pas-de-Calais, berceau historique du mouvement ouvrier, comme l'idéologie des grands syndicats des industries textiles, métallurgiques et minières.

A vrai dire c'est en fait de la social-démocratie en tant que projet politique dont il s'agit ici. Il faut comprendre ces différents moments non pas comme des trahisons répétées du projet révolutionnaire mais bien comme les conséquences logiques de la stratégie initiée dés le second tiers du XIXe siècle par le grand frère allemand le SPD. En effet, que ce soient les modèles «réformiste» ou «révolutionnaire» – léniniste –, les sociaux-démocrates ont prétendu vouloir émanciper le prolétariat du capitalisme par le biais de l'État, ou tout du mois de la conquête du pouvoir, en s'emparant de celui-ci par les élections ou la violence. La gestion de l'État n'a mené de fait qu'à l'aménagement et la gestion du capitalisme. Aujourd'hui, après plus d'un siècle de contrôle ou d'écrasement des mouvements sociaux la social-démocratie qui, au nom des intérêts du prolétariat, de la science, du progrès et du sens de l'Histoire s'est en fait installée à la gestion des affaires, pour finalement s'intégrer au capitalisme au mieux de ses intérêts. Le laboratoire nordiste est en ainsi l'exemple.

La route est longue depuis 1837 et la création des Filatures de la famille Pollet, rue de la Redoute à Roubaix. La ville est alors la capitale industrielle du textile, des grandes familles bourgeoises y font fortune tandis qu'une main d'œuvre nombreuse afflue dans cet ancien bourg qui voit sa population exploser. A Roubaix-Tourcoing, tout tourne autour de ces usines et de leurs patrons, les quartiers sont construits en fonction de l'implantation et des besoins des filatures.

Tout autant que le paysage, c'est aussi la culture ouvrière que La Redoute a façonné, ici tout le monde connaît ou a connu quelqu'un qui a bossé dans les établissement Pollet. Roubaix connaît donc au 19ème siècle un essor économique exceptionnel par sa rapidité et son ampleur. En moins d'un siècle, la cité drapière est devenue une ville manufacturière créée de toutes pièces par et pour l'industrie textile. L'industrialisation peuple la ville d'une population presque exclusivement ouvrière, où les classes intermédiaires n'occupent qu'une place restreinte. Un paternalisme patronal puissant permet le contrôle des masses ouvrières, la poursuite et le maintien de la domination sociale et donc de l'exploitation (et du profit aussi !).

L'irruption de Jules Guesde et de ses partisans sur la scène locale bouleverse profondément cette donne socio-politique. Les guesdistes (1) remportent les élections municipales de 1892 (Henri Carrette est élu maire, Jules Guesde devient député l'année suivante). La domination socialiste sera dès lors ininterrompue jusque 1983 (hormis un intermède d'une décennie entre 1902 et 1912). La municipalité «la plus révolutionnaire de France», élue en 1892 est composée en quasi totalité d'ouvriers. Jamais une ville de l'importance de Roubaix (120 000 habitants) n'avait été précédemment confiée à des ouvriers.

Cette ville ouvrière sera donc le laboratoire du socialisme municipal.

La continuité et la longévité de l'expérience socialiste (SFIO puis PS) permettent la constitution d' un modèle de socialisme municipal. Construction d'écoles, consultation des nourrissons, sanatorium, école de plein air, colonies, sport ouvrier, hygiénisme, piscine à eau chaude, etc. La vie quotidienne fait l'objet d'une prise en charge de plus en plus systématique de la part de l'institution municipale. La ville socialiste devient ainsi une grande entreprise de services collectifs et l'institution prend corps dans une figure bienfaitrice. Elle devient l'instance protectrice, du berceau à la tombe, à tous les âges de la vie, de la population ouvrière, celle qui l'assiste face à la pauvreté et la préserve des «malheurs du temps» qui l'accablent (le chômage, la maladie, la misère, etc.). La municipalité ne privilégie pas les luttes sociales ou l'action contre le pouvoir économique (même si elle soutient les grèves). Elle n'attaque pas les sources de la misère. Elle s'attache avant tout à en prévenir les effets ou en soulager les manifestations et à soustraire la population ouvrière de l'emprise patronale. Le socialisme à Roubaix est «bon» pour l'ouvrier et sa classe parce qu'il le protège et lui garantit un certain bien-être. Par les diverses politiques menées, l'institution exerce par là même une emprise très forte sur la population. En entourant la famille ouvrière d'un ensemble de protections physiques et morales et d'un faisceau d'œuvres de plus en plus nombreuses, l'institution s'insinue dans les plis de la vie quotidienne et tend à la contrôler. La vie quotidienne devient un enjeu politique parce qu'elle ne saurait être laissée à la seule emprise catholique et patronale, On comprend alors mieux au vu de ces analyses combien le socialisme roubaisien, et par la même celui du Nord-Pas de Calais a pu servir de rente à un parti politique (2). On comprend ainsi le désarroi d'une population désormais abandonnée par ses édiles municipales qui se tourne alors vers des solutions qui lui apparaissent comme radicales mais qui ne sont que l'expression de la «misère réelle» (3).

(1) De Jules Guesde, fondateur et chef historique du socialisme français, défenseur de l'Union Sacrée.

(2) La multiplication des scandales de corruption et d'abus de bien sociaux dans le bassin minier et dans les instances du PS du Nord et malgré ceux ci, la fidélité électoral des nordistes en témoigne.

(3) Selon l'expression de Karl Marx. On voudrait comprendre par là le succès des barbus dans les quartiers populaires de Roubaix où les scores très important du Front National dans d'autres secteurs de la région.

Pays Basque - Espagne

Quand le FMI vient rendre visite au Pays Basque…

Le 3 mars, a eu lieu à Bilbao, capitale de la Biscaye (Euskadi), le premier «Forum global Espagne», organisé par l'Institut espagnol de commerce extérieur (ICEX). Ce Forum a réun et inégalités toujours croissantes. La réception à Bilbao des coupables de l'énorme dégradation de la situation économique et sociale en Espagne et au Pays Basque ne pouvait être vécue que comme une gigantesque provocation. La tenue de ce Forum a suscité des manifestations et quelques dégradations ciblées… diversement appréciées.

Une brochette de décideurs au Musée Guggenheim

Ce forum se présentait comme la première grande rencontre à caractère économique et à dimension internationale en Espagne ; d'autres seront organisés par la suite, régulièrement, dans d'autres villes de l'Etat. Le thème en était : «de la stabilité à la croissance». Il s'agissait de débattre entre dirigeants politiques, économiques et financiers des perspectives de croissance de l'économie espagnole et européenne.

Une belle brochette de VIP était reçue au Musée Guggenheim, bâtiment présenté comme un symbole de réussite de la restructuration architecturale et sociale de Bilbao: le roi d'Espagne, Juan Carlos I en personne , le chef du gouvernement espagnol Rajoy (Parti populaire), plusieurs de ses ministres (économie, finances), le président du gouvernement basque, Urkullu (PNB, parti nationaliste basque), des ambassadeurs ; la directrice générale du FMI Lagarde , le président de l'Eurogroupe, trois commissaires européens, le secrétaire général de l'OCDE (Organisation pour la coopération et le développement économiques), le président de la BEI (Banque européenne d'investissements) ; et bien sûr des grands patrons, en particulier les PDG de quatre des plus grandes entreprises espagnoles et basques : Telefónica, BBVA (Banque), Inditex (textile) et Iberdrola (électricité et gaz)…

Pour l'occasion , Bilbao était quadrillée par d'imposants effectifs policiers : plus de 1000 flics, entre Ertzaintza (police du gouvernement basque), police nationale, Guardia civil et police locale. Dès les premières heures de la matinée, plusieurs hélicoptères tournaient au-dessus de la capitale biscayenne et des dizaines de fourgons de la Ertzaintza suivaient de près les manifestant-es.

Deux manifestations au climat bien différent

Deux manifestations ont été appelées séparément, ce qui s'explique par la division de longue date entre organisations syndicales, due à des références identitaires et nationales conflictuelles (Espagne/Pays Basque) ainsi qu'à des façons différentes de concevoir les formes, les contenus et les objectifs des luttes sociales et syndicales (1).

Le dimanche 2 mars, un appel à manifester a été lancé par les syndicats CCOO (Commissions ouvrières), UGT (Union générale des travailleurs) et USO (Union syndicale ouvrière), auquel s'est joint le PS d'Euskadi, et que la CES (Confédération européenne des syndicats) a appuyé. Le thème : «Austérité stop-que le FMI fiche le camp !' 2000 personnes ont défilé. Dans les discours des responsables de ces syndicats, les patrons des grandes entreprises sont dénoncés en tant que groupes de pression sur les gouvernements, ces derniers étant présentés comme contraints et forcés d'agir selon les directives de ces lobbies et non pas comme relais étatiques collaborant en toute complicité à la perpétuation du système.

Le lundi 3 mars, en même temps que se tenait le Forum à Guggenheim, une nouvelle manifestation avait lieu, appelée cette fois-ci par la plateforme Gune, - impulsée par les syndicats abertzale majoritaires ELA et LAB et à laquelle participe une cinquantaine d'organisations sociales et syndicales (2) . EH Bildu, coalition indépendantiste de gauche, appuyait aussi cette manifestation. L'après-midi une série de conférences-débats était programmée à l'Université, sorte d'alternative au Forum officiel, et à 19h une autre manifestation.

Ce cortège de milliers de manifestantes a traversé les quartiers bourgeois de Bilbao aux cris de «Troïka go home», «La rue est à nous, pas à la Troïka», «FMI voleurs, hors d'ici». Sur le parcours de la manifestation, des groupes de personnes cagoulées ont cassé les vitrines d'un hôtel et de commerces de luxe (sur le magasin Zara, -chaîne de vêtements appartenant à Inditex-, a été bombé «Bangladesh gogoan» («En pensant au Bangladesh»), en référence à la main d'oeuvre que cette multinationale surexploite dans ce pays d'Asie). Il y a eu des jets de peinture et de pierres sur des succursales de banques comme BBVA et la banque de Santander, participantes du Forum. Quelques voitures ont été renversées (dont une de la police locale), le feu a été mis à des conteneurs.

L'après-midi des incidents se sont poursuivis dans le Quartier Vieux.

Les organisateurs ont fini par suspendre la manifestation 250 mètres avant la fin prévue de son parcours, la police exigeant des syndicats ELA et LAB qu'ils garantissent qu'il n'y aurait pas d'autres incidents… donc les tenant, sinon, pour responsables. Les syndicats ont dénoncé « la décision du Gouvernement basque de changer le parcours et d'imposer des conditions impossibles à remplir».



Malgré cette suspension, plusieurs centaines de personnes ont continué à manifester, avec les drapeaux de la CNT, du PCPE (Parti communiste des peuples d'Espagne), des anti-TGV et quelques-uns de LAB et de ELA. Le blocage de l'accès à la place Euskadi par une centaine de policiers a accentué la colère des manifestant-es. Les sirènes se sont mêlées aux sifflets, à des chants de résistance et aux cris lancés contre le gouvernement basque, la Ertzaintza, la banque et le FMI : «On ne les veut pas et on n'a pas besoin d'eux !» Les policiers anti- émeutes de la Ertzaintza ont chargé à plusieurs reprises mais eux aussi ont dû reculer par moments.

Au cours de la journée, sept personnes, jeunes pour la plupart, ont été arrêtées, inculpées de dégradations et de désordres publics puis remises en liberté ; 50 ont fait l'objet de contrôles d'identité.

Dénonciations contre les «violences» des «encapuchonné-es»

Dans une déclaration commune, PNB, PSE et PP ont condamné avec virulence et emphase les auteurs des incidents qu'ils nomment les «antisystème». «Ce fut une attaque violente organisée et orchestrée contre la ville dans son ensemble». «Ses commerces, son hôtellerie, son mobilier, ses services et les citoyens en général ont

1- Les grands syndicats espagnols CCOO et UGT ont signé la plupart des réformes, sur la négociation collective, sur les pensions de retraite, sur le code du travail…

2- Parmi les autres syndicats participant à la plateforme Gune, les anarcho-syndicalistes de la CGT et de la CNT, STEE-EILS (syndicat des travailleurs de l'Education), ESK (Convergence du syndicalisme de gauche), Hiru (syndicat des transports) et le syndicat paysan EHNE, membre fondateur de la Via Campesina.



souffert de très graves dégradations» « Au préjudice créé par les dommages causés et la fermeture temporaire des établissements s'ajoute une image de violence et de destruction qui porte préjudice au travail d'internationalisation de Bilbao et des ses entreprises, ainsi qu'au tourisme». Pour ces partis-proxénètes, il est clair que le pays doit offrir une image lisse et paisible afin d'avoir les meilleures chances de se vendre ; peu importe que les 400 invitées du Forum aient coûté bien plus cher que les quelques dégâts dans les rues de Bilbao ; pas question de considérer comme une provocation insultante la venue de ces décideurs dont les mesures ont détruit 6 millions d'emplois en 5 ans, contribué à sauver des banques coupables d'une partie de la crise, et à plonger de plus en plus de gens dans la précarité et la pauvreté.

De son côté, le secrétaire des relations institutionnelles du PNB, Koldo Mediavilla, a fait fort en attribuant le «vandalisme» à des groupes «d'inadaptés sociaux», qui existent partout, dit-il, mais qui en Euskadi ont baigné dans «un bouillon de culture supérieur» avec la violence de ETA. Il n'est pas le seul à établir une filiation historique entre les incidents de rue actuels et les actions passées de la lutte armée ou de la kale borroka («lutte de rue»). Mais il est utile pour le PNB de brandir le spectre du retour des «actions violentes dans les rues, alors qu'elles avaient pratiquement disparu, dit-il depuis la fin de l' activité armée de ETA», afin de ternir une gauche indépendantiste qui lui fait concurrence. D'ailleurs celle-ci, dans un contexte où elle cherche à offrir une image de plus grande acceptabilité et de reconnaissance politico-institutionnelle, est amenée à se démarquer des actions de rue et plus généralement des actions illégales, faisant de plus en plus rimer «voie démocratique et pacifique» avec respect du légalisme. Sans compter que le projet de loi de « Sécurité citoyenne », adopté en novembre 2013 par le gouvernement espagnol à un moment d'extrêmes faiblesse et discrédit du régime au pouvoir, crée tout un panel de délits et de sanctions (lourdes amendes, peines de prison) visant à limiter les libertés d'expression, de réunion et de manifestation et à criminaliser les mouvements de contestation sociale (3). Ce qui incite à adopter des attitudes et à tenir publiquement des discours, disons, prudents.

Les abertzale de gauche se démarquent des incidents de rue

On le voit bien avec la coalition EH Bildu. Evidemment, cette formation politique n'a pas signé la déclaration citée précédemment, refusant de décontextualiser aussi grossièrement les événements. «Ce qui est à souligner et qui est fondamental, c'est ce qui s'est passé à Guggenheim, où la troïka - cette «élite» financière et économique responsable de la violation actuelle des droits sociaux et du travail- est venue nous dire ce que nous avions à faire ; et que ce que nous avions à faire c'était de continuer à mener plus avant ces politiques qui génèrent la misère.» Toutefois, si Bildu n'a pas voulu condamner directement les actions commises en marge de la manifestation, il a tenu des propos fort timorés, déclarant «ne pas se considérer responsable de ce qui s'était passé», rappelant qu'il avait fait «le choix d'agir selon des voies pacifiques et démocratiques et que c'était ces voies qui avaient été empruntées fondamentalement au cours de la manifestation», les incidents ne s'étant produits qu'en marge du cortège.

C'est avec des accents semblables que, de leur côté, les syndicats ELA et LAB, au nom de la plateforme Gune, ont communiqué l'après-midi, dans l'amphithéâtre où se tenaient des conférences-débats, qu'ils se «démarquaient clairement des incidents» : « La manifestation légale à laquelle nous avions appelé a été utilisée par des personnes étrangères à des fins distinctes de celles que nous défendions ». C'est là également qu'ils ont annoncé l'annulation de la manifestation prévue le soir. Sur les 400 personnes présentes, une cinquantaine a quitté la salle en manifestant leur désaccord avec les positions prises par les organisateurs.

Un forum vitrine pour le gouvernement espagnol

Pendant ce temps, le Forum se déroulait, à l'abri des manifestant-es.

C'est le Parti Populaire qui a insisté pour que ce Forum «Espagne» se tienne à Bilbao, avec l'appui du PNB. Une manière pour le parti au pouvoir à Madrid de provoquer la fibre indépendantiste en Euskadi ; mais surtout, à quelques mois des élections européennes, de se dédouaner de sa responsabilité en matière de mesures d'austérité en s'abritant derrière les exhortations des grands décideurs internationaux .

Ce Forum servait à cela : mettre en scène le soutien des institutions et de quelques multinationales aux politiques d'austérité imposées par la Troika, distribuer des bons points aux gouvernements espagnol et basque, louer leurs efforts et leur «vaillance» pour avoir mené des politiques d'austérité présentées comme indispensables, et imposer de nouvelles «recommandations» pour que se poursuive et se renforce la même politique profitable aux intérêts capitalistes.

Ainsi Rajoy peut faire croire que la thèse de son gouvernement est accréditée : à savoir que l'économie espagnole a passé le pire, qu'elle est sur la bonne voie, que des signes positifs déjà s'annoncent grâce aux mesures prises, - alors qu'elles produisent des effets toujours plus négatifs sur l'emploi (le taux de chômage est de plus de 25%, plus de 50% chez les jeunes) et sur les conditions de travail et de vie -, et qu'il faut continuer ainsi, comme le recommandent les institutions politico-financières européennes et internationales.

L'Espagne fait preuve de bonne volonté mais peut mieux faire…

C'est un langage unique qui s'est tenu au sein du Forum : l'économie espagnole croît, certes, mais il reste beaucoup à faire pour arriver au plein redressement et pour lutter contre le chômage. "La croissance continue à être trop faible et le chômage trop élevé pour déclarer que la crise est vaincue» a déclaré Lagarde.

La directrice du FMI, en particulier, a joué son rôle de donneuse de leçons en distribuant de bonnes et de mauvaises notes : « Il y a de bonnes nouvelles et d'autres qui pourraient être meilleures », « il y a de la marge pour faire mieux »… Elle a fait l'éloge des « vaillantes réformes » déjà accomplies et entre autres du programme espagnol d'aide aux banques, qui à son avis a été «bien pensé et bien appliqué». Elle a défendu et tenu le discours orthodoxe des autorités internationales face à la crise, et avec un cynisme éhonté : « Les cicatrices de la crise en Espagne, et dans d'autres pays en Europe, mettront des années à guérir ; c'est pourquoi il faut poursuivre les réformes de l'économie pour maintenir le changement de tendance actuel », obtenu « grâce aux formidables actions des cinq dernières années ». Elle préconise une série de mesures : il faut continuer à réformer le marché du travail, approfondir la réforme «laborale» (qui se résume par plus de précarisation des conditions de travail et plus d'avantages pour le patronat) (4), réduire et restructurer les dettes des entreprises, diminuer les cotisations et les impôts patronaux, développer le tissu productif en aidant de nouvelles entreprises à s'implanter, poursuivre avec rigueur l'assainissement des banques, développer le « libre commerce » dans les différentes régions d'Espagne, diminuer les dépenses sociales, ajuster les salaires, libéraliser les services…

En résumé, le FMI et l'OCDE sont venus à Bilbao imposer toujours plus de 'devoirs' et de réformes anti-sociales au gouvernement espagnol. Pour s'y opposer, les résistances populaires seront-elles plus unies et plus solidaires que lors du 3 mars à Bilbao ?

Pays Basque, 11 mars 2014

3- Du feu de poubelle au laser dirigé sur un conducteur de train ou de métro, ou un pilote d'avion, en passant par le port d'une capuche ou d'un foulard masquant le visage en cas de violence, le refus de confier sa carte d'identité à un policier (ce qui l'empêcherait de vérifier qu'elle n'est pas contrefaite), la loi recense précisément plus d'une cinquantaine de cas assimilés à des délits.

4- Sur la réforme du travail : http://www.cnt-f.org/nouvelle-reforme-de-travail-en-espagne.html

A bas les «privilèges» des... cheminots !

La plupart des médias aux ordres stigmatisent les avantages des «fonctionnaires», les soit-disant privilèges des cheminots, afin de les culpabiliser et donc de les gagner à la résignation à l'approche d'un changement profond de la SNCF. Cette campagne a également l'objectif d'opposer les salariés du public et du privé, par le matraquage de l'opinion publique.



Facilités de circulation : ils remettent ça !

Dans son bilan annuel, la Cour des comptes reprend le 11 février, les conclusions dun rapport publié il y a quelques mois à propos des «facilités de circulation» des cheminots etcheminotes.

Selon la Cour des comptes, ce coût va «d'une cinquantaine de millions d'euros à des sommes dépassant significativement 100 millions», lorsque l'on intègre le manque à gagner commercial, et non le seul «coût marginal» calculé par la SNCF.

Dans son rapport, elle recommande une «remise à plat» du dispositif en supprimant notamment les facilités de circulation pour les ascendants et en les fiscalisant comme tout autre avantage en nature ou encore délargir les interdictions dutilisation (lignes et horaires) des facilités de circulation. La perspective de l'ouverture totale du transport ferroviaire à la concurrence rend «nécessaire d'ouvrir le dossier», estime-t-elle. La Cour des comptes «oublie» que ces facilités de circulation sont, depuis la création de la SNCF en 1938, partie intégrante du contrat de travail. Elle «oublie» de dire que les patrons de la SNCF justifient les bas salaires et faibles pensions de nombreux cheminot-es par l existence de ces facilités de circulation.

Mais qui sont ceux qui ont un avis sur les «privilèges» des cheminots et cheminotes ?

Le Président de la Cour des comptes a été député durant 12 ans, questeur de lAssemblée nationale durant 5 ans : il n a jamais protesté contre les Facilités de Circulation des parlementaires, bien plus importantes que celles de la majorité des cheminot-es !

Quant au « conseiller maître » auteur du rapport, il se nomme André Le Mer, ex-numéro 2 de la DGSE et directeur du Renseignement venu finir sa carrière à la Cour des comptes, un spécialiste des postes sans facilités particulières en quelque sorte

Les facilités de circulation, c'est quoi, d'où ça vient, ça concerne qui ?

Les facilités de circulation, ce sont des tarifs préférentiels accordés aux cheminots et à certains membres de leur famille. Leur mise en place date des anciennes compagnies de chemin de fer qui existaient avant la création de la SNCF. Elles vont doucement sur leur centaine dannées. Comme le statut et la caisse de retraite des cheminots, ce n est pas un truc inventé par un organisme public, mais par des entreprises privées, qui y trouvaient donc forcément leur compte. Elles ont été créées pour compenser et faciliter la mobilité géographique des cheminots.

Sont donc concernés, le cheminot, actif ou retraité, son conjoint (marié, pacsé ou en concubinage déclaré depuis plus dun an), ses enfants (jusquà 21 ans) ou encore à charge, ses parents et grand-parents ainsi que ceux de son conjoint. Cest tout !

Les cousins, oncles, frères, copains ne sont pas concernés contrairement à ce que l on entend ici ou là.

Pour le détail des chiffres c'est 163.005 actifs, 184.564 retraités, 409.000 ayants droits (mariage, PACS, enfants de plus de 12 ans), 284.000 ascendants (parents, beaux parents, arrières grand parents), 120.028 enfants de plus de 21 ans à charge, 78.504 enfants de 4 à 12 ans qui bénéficient d'une réduction 100% et 8.818 médecins et leurs ayant droits : soit 1.100.000 personnes au total.

Techniquement, ces facilités de circulation se présentent sous la forme d une carte pour le cheminot et de coupons nominatifs pour les ayants droit. La carte et les coupons doivent être accompagnés dune pièce didentité et de billets au bon tarif pour permettre l accès au train. Il est donc impossible de les céder à nimporte qui. Seul layant droit ou le cheminot peuvent utiliser les facilités qui leur sont accordées.

Pour le cheminot, les facilités de circulation accordent la gratuité totale sur les trains sans réservation obligatoire (TER, partie SNCF du RER, certains Intercités). Pour les trains à réservation obligatoire (TGV et certains Intercités), il y a le paiement de la réservation soit 1,50€ en période normale ou 8,90€ en période de pointe. Par an, un odieux privilégié dispose de 8 dispenses du paiement de la réservation.

Du côté des ayants droits, le conjoint et les enfants disposent dune réduction de 90% sur tous les trains, ainsi que de 16 trajets gratuits dans l année. Ils doivent par contre toujours payer la réservation sur les trains où elle est obligatoire.

Les ascendants et de ceux du conjoint, disposent de 4 dispenses de paiement, valables du premier train emprunté jusquau surlendemain à midi. Ils payent systématiquement la réservation pour les trains où elle est obligatoire.

Dit comme cela, ça fait beaucoup et on simagine que ça doit coûter une fortune à la SNCF ; et cest ce que laisse entendre la cour des comptes.

Combien ça coûte ?

Il est d'abord mensonger, comme on vient de le voir, de dire que 1,1 millions de personnes ne payent pas le trains SNCF .

Les ascendants soit presque le 1/4 ont seulement 4 voyages à tarif réduit. Mais combien de ces ascendants utilisent réellement leurs facilités de circulation ? Combien de retraités ou ayant droits ne prennent jamais le train, tout simplement parce qu'ils ont atteint un âge qui ne leur permet plus?

Avoir un droit et utiliser ce droit ne vont pas toujours de paire, la seule affirmation qui est donnée et reprise en boucle, c'est que 1.1 millions de personnes bénéficient de facilité de circulation, sous-entendu ne paye jamais le train.

Mais au fait, quel est t-il ce coût ? C est bien là le problème, ils sont bien infoutus de le dire et pour cause cest impossible à calculer. Effectivement, comment savoir sil y a un manque à gagner ? Quand un cheminot ou un ayant droit réserve une place, quest ce qui prouve quelle aurait été réservée par un usager -client pour les patrons de la SNCF- ? La question mérite dêtre posée.

Quand un cheminot est dans une voiture TGV remplie à 50%, en quoi le fait de ne payer que la réservation constitue-t-il un manque à gagner pour la SNCF ? Au contraire, les 1,50€ déboursés, même tout petits, constituent une recette supplémentaire.

En heure de pointe, là effectivement, la réservation à 8,90€ génère une perte pour la SNCF. Problème, comment calculer cette perte ? Avec le « yield management », système de réservation inspiré de l'aviation, il est impossible de savoir combien le siège se serait vendu. Aurait-il été acheté au tarif prem s à 20€ ou en dernière minute à 81€ ? Bien malin qui pourra le dire !

Voila donc le rapport de la Cour des comptes qui avance une fourchette allant de 50 à plus de 100 millions deuros. Comme dirait lautre : «Ça, cest pas une fourchette. Cest un râteau !»

D'après les propres comptes de la SNCF, les facilités de circulation représentent un manque à gagner de 31 millions d'euros. Mais la contribution aux frais de réservation et les 10% du prix du billet pour les ayants droits rapportent… 20 millions d'euros par an à la SNCF. Donc entre les coûts d'un côté et la contribution de l'autre, la facture pour la SNCF ne serait plus que de 11 millions d'euros par an, ce qui est très loin des 100 millions d'euros annoncés certainement pour faciliter la compréhension… du populo.

Avec un chiffre d'affaire de plus de 33 milliards d'euros annuels la SNCF a largement de quoi absorber ces 11 millions d'euros.

Qui paye ?

Évidemment, comme à chaque fois que le cas des cheminots est évoqué, certains hurlent à la dépense inconsidérée de leurs impôts. LEPIC SNCF, sil est propriété de létat, tire ses revenus de ses contrats commerciaux : que ce soit le billet du particulier qui prend le TGV, le contrat du chargeur qui fait transporter sa marchandise en train ou celui du conseil régional qui délègue le TER à la SNCF.

Les seuls chèques que l'état fait à la SNCF ne sont que des compensations pour les tarifs réduits, quil oblige la SNCF à accorder à certaines populations. On parle ici des tarifs réduits des militaires, des parlementaires, des accompagnateurs de personnes handicapées, des familles nombreuses, des abonnements de travail…

Ce sont donc les clients de la SNCF qui payent, comme les clients des constructeurs automobile payent les réductions des salariés sur lachat de leurs véhicules personnels. Comme les clients payent les tarifs préférentiels et/ou la gratuité des employés de la grande distribution, des banques, des opérateurs de téléphonie, bref de toutes les entreprises qui accordent des facilités à leurs salariés et elles le font presque toutes.

Pour le dire autrement c'est la SNCF qui finance les facilités de circulation à 100 % et non la collectivité et les impôts comme certains médias l'on répété en boucle.

Élevé ou pas, ça a tout de même un coût !

Les cheminots sont souvent embauchés sur des postes loin de chez eux. S'ils acceptent cest aussi parce qu'ils savent qu'ils pourront facilement voir leur famille grâce aux facilités de circulation. Qui acceptera encore cela si elles disparaissent ?

Dune manière générale, l'agent qui signe à la SNCF, sait quil va subir des contraintes et quen contrepartie, il aura des avantages. Les facilités de circulation, en plus de permettre de maintenir un lien familial correct, sont une compensation au mode de calcul des salaires. En effet, il est moins favorable que celui appliqué dans le régime général. Entre les Dimanches/Fériés et les heures de nuit moins majorés qu ailleurs, un cheminot perd de largent tous les mois. Les facilités de circulation sont des compensations. Bref, le régime social des cheminots, ce sont certes des avantages mais ils sont à mettre en face dinconvénients.

Lair de rien, lâcher des voyages à tarifs très réduits, coûtent certainement moins à lentreprise, que de devoir payer les cheminots sur les mêmes bases que tout le monde.

Dans ce cas, peut-on vraiment affirmer que les facilités de circulations représentent un coût ? Il y a plutôt de grosses chances pour que ce coût cache, en fait, de belles économies sur la masse salariale des cheminots. La SNCF y trouve également son compte en se facilitant le recrutement et la mobilité (nationale, rappelons le) des cheminots.

Dans ce contexte, la Cour des comptes devrait revoir sa copie car la remise en cause des facilités de circulation pourrait bien être une fausse économie. Souvenons-nous que les concessions effectuées par le gouvernement, lors de la dernière réforme de notre système de retraite ont mené à une hausse de la masse salariale de lentreprise, car les cheminots nétaient plus mis à la retraite doffice (et ils sont maintenant nombreux à faire des années supplémentaires) et bénéficiaient dun échelon supérieur dans la grille des salaires.

Après avoir rallongé de un an et demi les retraites en 2013, toucher aujourd'hui aux facilités de circulation, vécues par les cheminots comme un acquis social, au moment ou gouvernement et SNCF veulent casser en 2015, la réglementation qui encadre les conditions de travail et faire exploser la SNCF en trois sociétés, pourrait être le détonateur d'un mouvement d'ampleur à la SNCF .

La seule chose favorable à ce rapport de la Cour des comptes serait de nous faire réfléchir, non pas à enlever des avantages à certains, -à relativiser comme on vient de le voir- , mais plutôt d'étendre ces facilités de circulation et soyons fous, permettre à tous et toutes l'accès libre aux transports. C'est un autre débat qui vaudrait le coup d être posé, dans toutes ses dimensions, sociales, écologiques, développement des transports en commun et/ou habitat et lieux de travail, développement des relations humaines au travers de voyages plus faciles et moins coûteux etc..

Christian, un privilégié.

Santé
On lutte encore !

A l'hôpital psychiatrique de Caen, le plan de redressement voulu par la direction, pour sortir du déficit financier ne passe toujours pas. C'est parce que cette lutte est devenue emblématique et sert de repère à beaucoup d'hospitaliers, que le personnel et l'intersyndicale ont décidé d'appeler les hopitaux en lutte ou pas, à se rencontrer. Pour refuser efficacement et collectivement les mesures d'austérité imposées par le gouvernement, coordonnons nos luttes, regroupons-nous et prenons le temps de réfléchir. Quelle santé pour quelle société ?

APPEL A UNE ASSEMBLEE GENERALE NATIONALE LE 4 AVRIL 2014 à l'EPSM de CAEN

Partout en France, les hôpitaux souffrent des mêmes maux : difficultés financières, et les directions imposent les mêmes remèdes : suppression de RTT, suppression d'emplois, fermeture de lits, de services…

Le ras le bol des personnels hospitaliers, considérés comme simple variable d'ajustement, est palpable à en juger par la multiplication des hôpitaux en lutte.

Aujourd'hui, l'heure n'est plus seulement à la contestation hôpital par hôpital, ni au repli dans sa boite, mais bien de donner une réponse nationale à un problème national.

C'est pourquoi l'intersyndicale CGT – SUD, avec les personnels mobilisés de l'**E**tablissement **P**ublic de **S**anté **M**entale de Caen se proposent de réunir en Assemblée Générale tous les représentants des hôpitaux qu'ils soient ou non en lutte, syndiqués ou non, ou de toutes appartenances syndicales,

le vendredi 4 avril 2014 à l'EPSM de Caen.

CRISE DES SUBPRIME, CERTAINS SONT REMBOURSÉS...

Voilà une nouvelle qui doit laisser rêveurs les millions d'américains à la rue suite à cette crise. Rappel: les «subprime», c'était des crédits à des taux particulièrement élevés pour des américains souhaitant devenir propriétaires et dont les crédits avaient été refusés ailleurs. C'est leur difficulté à rembourser qui a été le déclencheur en 2007 de la crise actuelle. Ils sont des millions à avoir été expulsés (sans que ça n'interrompe le remboursement du crédit, bien sûr). Ces crédits «subprime» avaient été revendus à des investisseurs (ils étaient particulièrement rentables) qui les avaient eux-mêmes revendus en les intégrant dans des porte-feuille financiers, porte-feuilles rentables et bien vendus, d'où la crise financière immédiatement mondiale quand les débiteurs n'ont plus pu payer.
Il n'a jamais été question de rembourser, reloger ou au moins faire un moratoire sur leurs crédits pour les millions d'américains jetés à la rue. Par contre, la Bank of America, qui avait déjà dû verser auparavant 11,6 milliards de dollars à Fannie Mae (organisme de refinancement immobilier), va verser 8,5 milliards de dollars à des investisseurs qui avaient acheté des subprime qui se plaignaient d'avoir été lésés... Cet accord vient d'être validé par la justice américaine le 31 janvier.

LE MAL LOGEMENT

Tous les ans, la fondation Abbé Pierre publie un rapport sur l'état du mal logement en France. 3,5 millions de personnes sont concernées en France.
Parmi elles, 694000 personnes n'ont pas de domicile personnel: 411000 sont logées par des tiers, 85000 vivent dans une habitation de fortune, cabane, camping ou mobil home toute l'année, 38000 sont à l'hôtel, et 141000 sont sans domicile. On notera que la solidarité informelle «résoud» à elle toute seule les 2/3 du problème.
2.800.000 personnes vivent dans des conditions très difficiles , 2 millions environ dans des logements sans confort et 800000 dans des logements surpeuplés. Il semblerait si j'ai bien compris le rapport qu'on n'a pas compté dans ces 800000 les 411000 personnes hébergées par des tiers, par contre, leurs «logeurs» seraient comptés dedans. Il y aurait encore en 2006 350000 logements (donc beaucoup plus de gens) sans eau courante, ou installations sanitaires à l'intérieur. Selon des estimations citées dans le rapport de la Fondation, les risques sanitaires liés à l'habitat indigne concernent environ 600 000 logements dans lesquels vivent un peu plus d'un million de personnes.
D'après une estimation réalisée par l'Insee dans le cadre de la mise en œuvre du Droit au logement opposable (Dalo), 520 000 à 530 000 ménages seraient éligibles aux critères de la loi Dalo, soit parce qu'ils habitent un logement insalubre, soit parce qu'ils n'ont pas le confort de base, ou encore qu'ils se retrouvent dans un logement surpeuplé, tout en abritant un enfant mineur ou une personne handicapée. Selon la Fondation Abbé Pierre, entre 2008 (la loi est entrée en vigueur le 1er janvier 2008) et 2011, sur 282 239 recours déposés, 37 686 personnes ont pu être relogées.
Note: J'ai sauvagement arrondi l'essentiel des chiffres. En effet, pour faire son rapport, la fondation s'appuie sur les différentes statistiques officielles disponibles, qui ne sont pas toutes à la même date, pas toutes sur les mêmes critères (par exemple, la définition d'un logement surpeuplé n'est pas la même pour l'INSEE et pour la CAF), et on sait que certaines situations, notamment les plus précaires, sont toujours plus difficiles à estimer. Or là, ces difficultés ont des impacts importants sur les chiffres. Il faut donc tous les prendre avec des pincettes, et on ne peut même pas savoir comment rectifier simplement, certains chiffres sont probablement sous-estimés, mais d'autres sont probablement surestimés. Mais ce rapport annuel a le mérite de donner un ordre de grandeur.
Source: Le mal logement en 2014, observatoire des inégalités, janvier 2014

LES SALAIRES DES FONCTIONNAIRES

Le pouvoir d'achat du salaire net moyen de la fonction publique territoriale a baissé de 0,8% en 2011 (c'est-à-dire qu'il a moins augmenté que l'inflation). Il s'agit des fonctionnaires des collectivités locales, la majorité d'entre eux (56%) étant employés par les communes Le salaire médian était cette année là de 1635€, autrement dit, la moitié des fonctionnaires des collectivités locales gagnent moins de 1635€ (les non titulaires ne sont pas pris en compte). La fonction publique semble légèrement plus égalitaire que la moyenne: le pouvoir d'achat des catégories C (l'échelon du bas) a baissé de 1,1% tandis que celui des catégories A (les cadres) a baissé de 1,4%. Ceci dit, ces diminutions sont surtout liées aux flux. Le pouvoir d'achat de ceux qui étaient déjà embauchés en 2010 a augmenté de 0,2%.
Source: INSEE première n°1486, janvier 2014

UN TIERS DES SALARIÉS SE DISENT VICTIMES DE DISCRIMINATIONS

Ce chiffre vaut ce que valent les sondages, en l'occurrence un sondage de l'IFOP pour le compte de l'OIT et du défenseur des droits auprès de 1000 salariés environ (moitié du public, moitié du privé) par téléphone. C'est un sondage annuel, ce qui permet de suivre les évolutions, mais en l'occurrence l'institut de sondage chargé de cette opération a changé en 2012, et donc les méthodes avec, ce qui rend les comparaisons sur le long terme impossibles. L'analyse des résultats est disponible mais pas les questions avec les réponses brutes en elles-mêmes.
31% des agents de la fonction publique et 29% des salarié(e)s du privé affirment avoir été victimes d'une discrimination dans le cadre de leur travail.Et seul(e) un actif(ve) sur deux n'a jamais été témoin de discrimination au travail (51% dans le public, 56% dans le privé). Les salarié(e)s du privé s'imaginent néanmoins que ceux/celles du public sont moins touché(e)s. Plus du tiers des salarié(e)s du privé qui n'ont jamais été concerné(e)s par cette situation pensent qu'ils/elles pourraient l'être un jour.
Les principaux critères de discriminations cités par les victimes renvoient avant tout au genre (29% dans le public, 31% dans le privé) et à la grossesse ou la maternité (19% et 20%). Les victimes salariées du privé citent ensuite leur origine ethnique (27%) ou leur nationalité (19%) comme source de leur discrimination, quand les victimes travaillant dans le public identifient plutôt leur apparence physique (22%). Dans un cas sur 5, les discriminations concernent les relations quotidiennes au travail, mais dans plus de 4 cas sur 5, elles concernent les relations avec la hiérarchie directe ou celles avec la direction.
Près de quatre victimes de discriminations sur dix n'ont rien fait (37% dans le public, 40% dans le privé), dans la très grande majorité des cas par résignation, même si près d'un tiers des salarié(e)s du privé invoquent également la peur de représailles (29%). Ce sont les plus jeunes qui apparaissent comme les plus démuni(e)s (54% des agents de moins de 35 ans n'ont rien fait, 50% des salarié(e)s du privé de moins de 35 ans). Les victimes ayant agi ont préféré en parler avec leur supérieur hiérarchique direct (26% dans le public, 23% dans le privé) ou à leur direction/au service des ressources humaines (20% et 18%). Ensuite, les réactions divergent entre les victimes travaillant dans le secteur privé qui ont eu recours, pour 17% d'entre elles, à l'inspection du travail, et les
victimes travaillant dans le secteur public qui ont alerté, pour 21% d'entre elles, les représentants du personnel ou un syndicat (contre 14% des salarié(e)s du privé). Seules 3% des victimes agents ont contacté le Défenseur des droits, et 1% des victimes salariées du secteur privé.
Source: IFOP, Baromètre sur la perception des discriminations au travail-Vague 7 -Note de synthèse, Janvier 2014

LES FILIALES DES ENTREPRISES DU CAC40 DANS LES PARADIS FISCAUX

C'est une liste difficile à établir, même pour le seul CAC40, c'est-à-dire les 40 entreprises dont les valeurs sont les plus échangées en bourse, donc celles qui devraient être le mieux connues (ou qui ont le plus d'obligations de transparence). La seule certitude, c'est que cette réalité est très importante. D'après les statistiques mondiales, Jersey devient le premier exportateur de bananes vers l'Union européenne!
Tout d'abord, il faut s'entendre sur quels pays sont des paradis fiscaux. Il existe plusieurs listes officielles. Par exemple, en janvier de l'année dernière, le ministère des finances a retiré l'ile de Jersey et les Bermudes de la liste française officielle des paradis fiscaux, proba-

blement pour éviter des sanctions à EADS, à Paribas, à la Société Générale et au Crédit Agricole. La liste retenue dans cette brève comporte une soixantaine de territoires, retenus par les ONG spécialisées dans la question.
Ensuite, jusqu'à quel degré de propriété est-on une filiale? Quand on est possédé à 90%, à 55%, à 30%? L'étude a retenu les filiales qui sont intégrées par les entreprises elles-mêmes dans leurs comptes publics. Le nombre et l'importance des filiales dans des paradis fiscaux sont donc forcément sous-estimés.
Enfin, la seule référence possible est les filiales déclarées par les entreprises elles-mêmes. Les sociétés cotées à la bourse de Paris ont l'obligation de fournir quelques informations à leurs actionnaires, dont la liste précise de leurs filiales et de leurs participations à travers le monde. Cette obligation, peu respectée, est insuffisante : il faudrait connaître, pour chaque pays ou chaque filiale, le chiffre d'affaires, le nombre de salariés, le bénéfice dégagé et les impôts payés. 23 des sociétés du CAC40 ne dressent, dans leur rapport annuel, qu'une liste des « filiales principales ». Où sont celles jugées mineures ? France Télécom annonce 400 entités, mais n'en liste que 32. Danone publie les noms de 99 filiales sur 252 annoncées, Capgemini : 124 sur 136, Legrand : 34 sur 157, Veolia Environnement : 106 sur 2728 et Vivendi : 57 sur 690. Quant à Total, la société annonce 883 entités mais ne donne les noms que de 179 d'entre elles (sans préciser, à l'instar des groupes Vinci et L'Oréal, les pays d'implantation).
Avec toutes ces réserves, le CAC40 publie les noms de 1548 filiales présentes dans les paradis fiscaux, soit 23 % de l'ensemble de ses filiales étrangères. Le total serait probablement bien supérieur si l'on disposait d'une information exhaustive.
Les grandes entreprises ont toutes deux faces. Leur visage le plus visible est celui que présente une approche pragmatique : les usines, l'implantation de la main-d'œuvre, les marchés de distribution des biens et services… L'autre visage est celui que les firmes internationales présentent dans leurs comptes, à l'attention du fisc et des syndicats. Ce sont les deux revers d'une même réalité, mais les différences sont notables. Des filiales aux Îles Caïmans, au Luxembourg ou en Irlande présenteront des résultats fortement excédentaires, alors que les bureaux y seront peu peuplés, voire inexistants. L'on s'arrangera en revanche pour que la filiale française ou indienne, plus fortement imposée, évite d'afficher des bénéfices trop élevés. L'objectif ? Payer le moins d'impôts possible, bien sûr, mais aussi faire baisser l'intéressement des salariés aux bénéfices, et rendre les informations financières le plus opaque possibles.

Source : revue *Projet* (revue jésuite), qu'emporte le CAC40 au paradis ?

question sociale

Pacte de responsabilité : PACS entre bourgeois

Le Pacte de responsabilité n'est rien d'autre que la mise en œuvre du rapport Gallois : mettre fin au modèle social issu du Conseil National de la Résistance par les réformes du droit du travail (ANI), de la Sécurité Sociale, des services publics. François hollande poursuit la politique initiée par Nicolas Sarkozy. Là où la droite hésitait, les réformistes politiques l'imposent et, les syndicats l'accompagnent. La dot rapportera 35 milliards au patronat en contre partie, 50 milliards d'austérité, de précarité …

Une bourgeoisie responsable

«Il faut marquer les esprits, que ce soit très significatif dès 2015. Le calendrier tiendra compte des rendez-vous de suivi avec les partenaires sociaux et des économies dans les dépenses publiques qui financerait le pacte» dit M. Sapin –ministre du travail. Pacte de responsabilité ou PACS entre la gauche sociale-écolo-démocrate et le patronat français. Au nom du grand patronat et des actionnaires, P. Gattaz prend la rythmique. «Il faut arrêter de gérer par la contrainte. Les entreprises ne pourront jamais prendre un engagement juridique de résultat dans un environnement instable et mondialisé très concurrentiel. Nos engagements seront donc des engagements de mobilisation d'objectif, de moyens. Il faut arrêter ce discours insupportable. Il n'y a pas de contrepartie ». En responsable du patronat français, il sait prendre l'argent donné par le président Hollande, depuis peu social démocrate, et qui, en responsable politique représentant la bourgeoisie, saura les prendre dans les poches des salariés et autres précaires. Cela fait des années que le patronat responsable bénéficie de baisses de charges, d'exonérations en tout genre contre des promesses d'embauche, pour aboutir à l'augmentation constante de salariés licenciés et de sans emplois. Par contre, les profits patronaux et dividendes aux actionnaires s'accroissent comme jamais. Comment le patronat ne saluerait-il pas, ne féliciterait-il pas F. Hollande du cadeau offert ! Cadeau qu'il nous reviendra de payer. Car à ce jour nul ne sait réellement quelle en est la contre partie. 30 milliards offerts avec la fin des charges des cotisations familiales. Au-delà des courbettes aux MEDEF, le président invite les investisseurs étrangers à mieux et plus facilement faire des profits en France. Ainsi, lors du conseil stratégique sur l'attractivité, il déclarait aux patrons et investisseurs présents : « La question des contre parties aux baisses de charges accordées aux entreprises et un faux sujet. Les entreprises, pour qu'elles investissent… il faut respecter le secret fiscal. »

Un patronat responsable

Comme le souhaitait F. Hollande, le dialogue s'est engagé entre partenaires sociaux le 5 mars. Patrons et syndicats ont confronté leurs antagonismes, leurs divergences sur l'application et le contenu du Pacte. Chacun tenait son rôle. L'acceptation faite au sortir de la concertation du 6 mars, par les signataires syndicaux, n'implique en aucune manière les patrons par des devoirs ou des obligations. Mieux, P. Gattaz a renvoyé ces organisations vers d'autres concertations par branches professionnelles qui seront sans doute renvoyées vers les entreprises. Bref, là où les rapports de force sont le moins favorables aux travailleurs.

Un cadeau de 30 milliards dans ses poches, sans engagement aucun sur les éventuels emplois à créer. Oublié « le million » énoncé sur le pin's porté par P. Gattaz en allant chez F. Hollande. Pire, le patron du MEDEF affiche son cynisme et le mépris envers salariés. Au premier ministre J-M Ayrault, qui pour rassurer son monde affirmait que l'argent octroyé n'irait pas aux actionnaires, mais bien aux créations d'emplois, P.

Gattaz rétorque : « qu'ils verseront si bon leur semble des dividendes à leurs actionnaires avec cet argent. Ce serait le prix à payer à ceux qui prennent le risque d'investir ». Notons qu'en 2013, cette distribution était de 42,6 milliards d'euro, soit trois fois l'argent investi dans l'industrie en France. Un cadeau de 20 milliards avait été octroyé en 2012 pour le crédit impôt compétitivité emploi (CICE). Cette fois, ce sera la branche «famille» de la sécurité sociale qui sera amputée de cette rentrée financière. Comme le préconise la commission européenne, cela se traduira sans nul doute par plus de réductions dans les dépenses publiques. 50, 70 milliards ? sur les dépenses sociales et salariales. Bref une accélération de ce que nous subissons déjà : une précarité accrue, une dégradation des prestations sociales et une relégation plus grande des populations dans l'accès aux soins, à l'éducation etc.

Des syndicats responsables

Dans ce jeu de rôle de la concertation, « après une approche et des discussions sous tensions », les syndicats ont été irréprochables et responsables eux aussi. Pour la CGT, «le pacte n'engage que le patron du MEDEF et le président de la république ». FO prévenait d'emblée : «pas question de signer». Alors que la CFDT, moins engagée que la CFTC et la CGC/CFE, était prête à dialoguer sans donner de chèque en blanc au patronat : « Pour nous la priorité c'est l'emploi. Pour signer un contrat il faut des partenaires, des engagements réciproques et de la confiance ». Après un aller retour vertueux de démocratie dans la confédération, la CFDT signera l'accord. Et inutile d'y chercher une énième trahison, ces syndicats remplissent le rôle que le capital leur a assigné. Des contreparties autres ont-elles été offertes à ces organisation syndicales par le gouvernement ou le MEDF ? Celles-ci se justifieront en déclarant que «le pacte signé est un blanc-seing pour le gouvernement mais pas au patronat». Ph. Louis, président de la CFTC : « Nous aurions préféré que le Medef s'engage pour un million d'emplois. Mais un million d'emplois, cela ne se décrète pas. Nous allons donc laisser aux branches le soin de quantifier les efforts qu'elles peuvent faire. 30 milliards injectés aux entreprises, c'est l'équivalent du salaire d'un million de personnes. Cela ne donne pas un million d'emplois, mais devrait en générer. L'accord est novateur : les entreprises admettent qu'elles doivent utiliser la création de richesses pour l'emploi et non les dividendes. De notre côté, on admet le fait qu'il faille aider les entreprises à reconstituer leurs marges. Si chacun joue le jeu, cela peut marcher». Et, jouer le jeu la CFTC s'y connaît. Notons que l'UNSA n'ayant pas participé à la concertation, se joindra aux signataires tandis que Solidaires s'engagera dans la dénonciation du pacte et s'associera à la mobilisation du18 mars. Ce 18 mars aurait dû être une journée de mobilisation initialement prévue par la fédération CGT du social associée à d'autres organisations syndicales contre les directives européennes relayées par le gouvernement. FO la récupérera à son profit, affirmant ainsi son opposition réactive au pacte. Th. Le paon, secrétaire général de la CGT reprendra l'initiative en précisant : « Ce ne sera pas une journée contre le pacte de responsabilité, mais sur les salaires, l'emploi et le financement de la protection sociale ». Cette journée sera -telle prometteuse par le nombre de salarié(e)s mobilisé(e)s, trop tôt pour le dire ? Par contre on peut penser que les confédérations ne mobiliseront qu'à minima pour ne pas gêner leurs amis politiques en campagne électorale, que cette journée et la colère médiatique passée, elles reconduiront pour une journée de protestation en avril (journée d'action syndicale européenne) pour finir vers l'immuable procession du 1ier Mai dans une communion du tous ensemble.

Soyons aussi responsables

Doit-on, cette fois encore, être en colère contre ce coup porté aux travailleurs ? Contre cette gauche et ses syndicats collaborateurs zélés qui accompagnent les intérêts de la bourgeoisie et du capital. Ceux-ci n'allaient-ils pas chercher leurs soldes sous les bureaux de l'IUMN au CNPF puis MEDEF ? Après tout nous devrions être blasé ! La vie syndicale n'est-elle pas faite que de compromis, que nous avons maintes fois dénoncés ? Certains veulent y voir encore une trahison contre le monde du travail, alors que les bureaucraties remplissent leur fonction de chien de garde du capital. Que d'accords les plus pourris les bureaucrates n'ont-ils accepté et signé en connivence avec les patrons ? D'autres dénoncent les signataires et le pacte car sans contre partie pour le patronat. Combien d'accords ont-ils été signé de la sorte ? Quand aux accords avec des contre parties, que de fois celles-ci ont été inappliquées, bafouées par les patrons ou l'état lui-même employeur. Parfois, les contre parties n'étaient qu'avantages pour les boutiquiers syndicaux. Et, même quand nous arrachons des contre-parties et grignotons des acquis, nous savons que le patron tentera de les reprendre d'une autre façon. Mais, il y a de la fierté de les avoir conquis collectivement par la lutte et la solidarité.

Nous devons à notre tour être responsables. Mais notre responsabilité n'est pas la leur. La responsabilité des travailleurs, des exclus n'est pas celle des exploiteurs et de leurs larbins. Notre devoir en ce domaine est grand. Être ou ne pas être à la manif du 18 ? Peu importe, il y a longtemps que les bureaucraties syndicales ne représentent plus qu'elles-mêmes. Par contre on peut profiter de ces moments pour se retrouver de nouveau, échanger, comploter, les subvertir et pourquoi pas par le nombre et nos colères imposer une autre échéance de lutte. Le rôle des lobbies syndicaux, est de distiller par leur structures et, dans la docilité, l'acceptation de l'univers capitaliste, comme une réalité inéluctable, indépassable. Il en va ainsi de tous ces partenaires sociaux. Pourtant nous ne pouvons nous contenter d'un désabusement, et de désenchantement. Car après le 18 mars, suivra avril avec la journée syndicale européenne puis le traditionnel 1ier Mai. Voilà leur échéancier de riposte et après bonne vacances... Notre responsabilité s'inscrit dans les luttes en cours : La Redoute, Notre Dame des Landes, celle de Bilbao, de Maidan ou d'ailleurs. C'est celle que doit assumer la classe ouvrière. Il est responsable de dénoncer et de se révolter contre l'exploitation capitaliste qui sème la barbarie. Il est responsable de virer la bourgeoisie, les patrons, les bureaucrates, bref tous ceux/celles qui se goinfrent sur notre dos. Il est responsable d'exiger le droit à l'emploi, au salaire, au logement, à la santé et à l'éducation et de le prendre par nos luttes. Comme est aussi un devoir de classe d'exproprier socialement ceux qui exploitent, affament, décident, dirigent nos vies. Quand la bourgeoisie sème la colère, il est responsable d'être la tempête et espérer ensuite des jours de fête. Oui, il est responsable de penser la révolution pour changer ce monde capitaliste mortifère et de se débarrasser de tous ceux qui entravent cette émancipation.

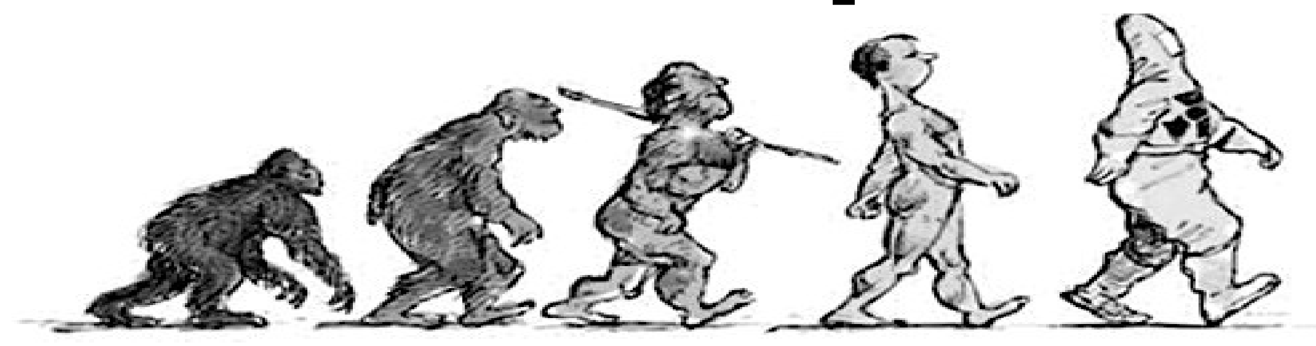
MZ Caen 10 03 2004.

SAMEDI 15 MARS UN MILLIER DE PERSONNES ÉTAIENT DANS LA RUE POUR DÉFENDRE LE "33 RUE DES VIGNOLES"

C'est un long feuilleton. La mairie de Parie veut expulser un local historique du mouvement libertaire pour faire place à un projet plus rentable, conforme aux rénovations voulant balayer de la ville tout ce qui reste de populaire. Jadis local de la CNT espagnol, puis de l'OCL, le 33 abrite actuellement la CNT-F, Flamenco en France et d'autres activités de création et de solidarité.

Solidarité avec la lutte pour le maintient du 33 rue des Vignoles

Fukushima, on n'oublie pas !



La catastrophe nucléaire de Fukushima survenue il y a trois ans reste très présente dans nos mémoires, et il nous a semblé important de faire le point sur la situation vécue aujourd'hui par les populations touchées par le sinistre. Nous n'avons évidemment pas la prétention de faire un bilan exhaustif de cette situation (et n'en serions pas vraiment capables), mais pensons que dans une perspective de lutte il est nécessaire de se tenir au courant et de faire le lien avec ce qui se passe, ou pourrait passer, dans nos contrées (1).

Le 11 mars 2011, avait lieu à Fukushima, au Japon, l'une des plus graves catastrophes nucléaires de l'Histoire (l'autre étant la catastrophe de Tchernobyl, survenue le 26 avril 1986). Trois réacteurs de la centrale, dont au moins un rempli de combustible MOX (2), ont fondu en partie et ont subi des explosions qui les ont fortement détériorés. Si aujourd'hui l'Etat et l'industrie nucléaire veulent nous faire croire que tout est plus ou moins «terminé» -ou en tout cas sous contrôle-, aidés en cela par un silence complaisant des média, il est clair que l'ampleur de la catastrophe n'a pas fini de se dévoiler. Et, au Japon comme ailleurs, les dégâts continuent...

Une décontamination illusoire

Les populations locales, parfois laissées sur place dans des conditions très précaires, et d'autres fois évacuées pour être relogées aux alentours dans de simples baraquements, continuent de vivre au contact d'une forte radioactivité ambiante. Aux actions de décontamination dérisoires s'ajoutent des mesures plutôt illusoires de radioprotection. Et de toute façon, que pourrait signifier le fait de «décontaminer» quand tout est imprégné de radioactivité ? L'abondance et la dispersion des radioéléments sont telles que les radiations ne peuvent pas être «enlevées» comme on essuierait une tache sur un vêtement. On peut bien sûr «gratter» une partie des zones les plus contaminées (comme par exemple la surface des trottoirs), et mettre les déchets dans un sac ou une boîte, mais il restera toujours des radioéléments un peu partout. Et la radioactivité que l'on aura enlevée sera juste mise ailleurs... Comme le disait justement un expert européen du nucléaire : «à une telle échelle, on ne décontamine pas, on déplace juste la radioactivité». On ne saurait être plus clair !

Il est important de comprendre qu'en fait c'est toujours le cas : on déplace la radioactivité sans l'éliminer. Contrairement à une tâche de café qui est nettoyée par la lessive, la radioactivité n'est jamais détruite. Certes le café continue à exister, mais dilué dans l'eau de rinçage il n'est (normalement) plus un problème. En revanche, lorsqu'on décontamine un objet ou un endroit sali par des radioéléments, il y a deux possibilités. On essaie en général de collecter les éléments radioactifs que l'on met dans une poubelle spéciale. La quantité de déchets radioactifs générés au final sera supérieure à celle du départ, mais au moins on a empêché une dissémination sur le moment et évité une contamination Le conteneur est ensuite envoyé à un centre de déchets radioactifs, qui, à terme, contaminera progressivement toute une région (c'est pourquoi on a raison de lutter contre l'installation des poubelles nucléaires qui ne sont aucunement une solution). On peut également dans certains cas diluer la radioactivité, schématiquement comme dans un nettoyage à grandes eaux : on nettoie, on rince et on jette. De cette façon, tout sera dilué puis dispersé dans la nature (c'est ce qui se passe parfois quand il y a des fuites dans les centrales). Dans les deux cas évidement, cela finit par revenir au même puisqu'on aura rejeté des radioéléments dans l'environnement, mais on aura évité que des gens se trouvent en contact direct avec le poison radioactif à la concentration ou il était initialement. Certes les faibles doses ne sont pas sans danger, mais cela permet aux responsables de gagner du temps et de masquer la corrélation avec l'accident.

Contrôler la radioactivité, ou contrôler les individus ?

Les mesures de radioprotection mises en place semblent relever bien plus d'une volonté de contrôle social que d'une hypothétique préservation de la santé humaine. Un grand nombre d'interdits et de restrictions visent à empêcher les gens, et surtout les enfants, d'aller dans les endroits considérés comme les plus radioactifs. Par exemple, il faut : marcher sur le sentier en béton et non pas dans l'herbe qui est à côté ; ne pas sortir dehors ; aller jouer dans telle cours de récréation «décontaminée» ; mettre des bouteilles d'eau aux bords des fenêtres (visiblement pour stopper des rayonnements) (3). Semblant parfois relever du bon sens, ces mesures servent surtout à donner l'illusion qu'en respectant certaines règles on vivra en bonne santé. Or, même s'il vaut mieux s'exposer quotidiennement à une dose de radiations la plus faible possible, on se demande bien au vu de la situation actuelle quelle différence cela fera au final. Ainsi, dans la mesure où la contamination ambiante est forte, respirer l'air du dedans ou celui du dehors ne changera sans doute plus grand chose. De la même façon, si on ne fait pas de sport, on évite de respirer la radioactivité à plein poumons, mais dans le fond on en respire quand même un air contaminé.

Et que dire des bouteilles d'eau mises aux fenêtres, ou entourant des aires de jeux ? Certes l'eau stoppe efficacement les rayons gamma, et c'est pour cela qu'un réacteur à l'arrêt est «noyé» sous dix mètres d'eau pour la maintenance, mais quelle peut être l'utilité réelle d'une bouteille pleine

(1) Une version abrégée a paru sous forme de tract dans la région lyonnaise et peut être consultée sur le site de Rébellyon (https://rebellyon.info/? Fukushima-on-oublie-pas) comme sur celui de l'OCL: (http://oclibertaire.free.fr/spip.php?article149)

(2)Mélange d'OXydes, c'est à dire d'uranium et de plutonium, qui sont sous formes d'oxydes dans le réacteur (le combustible nucléaire classique ne con- tient que de l'oxyde d'uranium). Il y a toujours du plutonium qui se crée dans un réacteur en marche, car c'est un des déchets produit dans le réacteur. Mais quand on en rajoute au début, il y en a une plus grande quantité, et si le réacteur explose la contamination radioactive de l'environnement est bien pire.

(3) En tout cas dans les documentaires qui ont été montrés il n'y a aucune explication donnée pour ce «phénomène», donc nous présentons la seule explication qui nous paraît plausible, même si elle est évidement contestable sur son bien-fondé.

Les normes de pollution radioactive

La pollution générée par les activités productrices humaines existe depuis longtemps. Les tanneurs et les teinturiers, par exemple, on souvent été considérés comme cause de nuisances. Mais avec le développement du capitalisme, la pollution se fait à l'échelle industrielle. Pour limiter les nuisances engendrées, et notamment les problèmes sanitaires, il devient nécessaire d'encadrer et de limiter la pollution des usines. Bien sûr il n'est que rarement envisagé de supprimer la pollution en arrêtant l'activité nuisible qui l'engendre ! Ces limitations viennent aussi en réponse aux mobilisations qui se font jour suite aux divers accidents industriels. Il en est de même avec l'industrie nucléaire : bien que les dangers de la radioactivité soient connus depuis longtemps, la restriction des pollutions radioactives ne s'est pas faite tout de suite. Pour faire simple, on peut même dire que les normes sont apparues suite aux mouvements de contestation des années 60-70, ou quand elles existaient déjà, elles se sont parfois durcies pour être un peu plus «réalistes». Leur but réel étant de rassurer les populations, ou en tout cas ceux et celles qui sont assez naïfs ou naïves pour y croire.

Les autorisations de pollution des centrales nucléaires en France sont suffisamment larges pour ne pas gêner le fonctionnement «normal» des centrales, même en cas de petits pépins : concrètement les rejets actuels sont bien inférieurs aux seuils autorisés pour la majorité des centrales, sauf pour le tritium qui est un polluant très difficile à gérer. Ce qui signifie que les normes admissibles pourraient être diminuées (comme cela s'est fait ces dernières décennies pour les doses d'irradiation des travailleurs du nucléaire), et parfois d'un facteur 10 ! Mais on ne le fait pas, pour ne pas gêner les quelques centrales qui polluent plus que les autres, et qui en général sont les plus anciennes. On notera que ces autorisations de pollution sont encore bien inférieures à celles des usines nucléaires construites dans les années 50-60 à une époque où l'opposition au nucléaire était très marginale. Ce qui signifie bien que c'est généralement les luttes qui permettent de mettre en place des normes, des contrôles, afin d'encadrer les nuisances à défaut de les avoir éliminées.

Dans le même ordre d'idée, les centrales actuellement en fonctionnement n'ont pas le droit de rejeter des émetteurs alpha (qui sont en quelque sorte les plus gênants en ce qui concerne la pollution des eaux et des sols, car ils sont très dangereux une fois ingérés). Ce qui signifie concrètement qu'ils peuvent en rejeter, mais très peu, c'est à dire tant que le seuil de détection n'est pas atteint. On voit là, à défaut d'un réel souci de santé publique, la nécessité de répondre à une critique sérieuse faite à l'industrie nucléaire lors de la construction des centrales au cours des années 1970. Et aussi de montrer que les institutions font leur travail et se préoccupent malgré tout de leurs administrés. Mais dans le même temps, l'usine de fabrication de combustible nucléaire à Romans-sur-Isère est autorisée à rejeter dans l'eau plus de 10 GigaBecquerels d'émetteurs alpha. Cette valeur est assez difficile à expliciter, disons que cela correspondrait par exemple à 400 kg d'uranium pur, ce qui n'est pas rien : ça fait plus d'un kilo par jour dans le fleuve. Mais qu'on se rassure, ces quantités ne sont pas atteintes, en tout cas d'après les mesures qui sont effectuées par l'usine elle-même... et tant qu'il n'y a pas de fuite ou d'accident ! En résumé, les normes «admissibles» doivent être prises au pied de la lettre : elles donnent le niveau d'empoisonnement que peuvent se permettre les pollueurs en tout genre sans s'attirer les foudres des populations qui les admettent plus ou moins consciemment

d'eau d'à peine dix centimètres de diamètre ? Surtout si elle est positionnée sur le rebord d'une fenêtre du premier étage, loin des radioéléments posés au sol !

Une nourriture hors normes pour les habitants ?

Il en est de même des mesures de radioactivité effectuées sur les aliments par diverses associations. Vouloir manger sans s'empoisonner est bien naturel, mais dans le cas présent il ne s'agit pas vraiment de cela. Comme la nourriture de la région est toute plus ou moins contaminée, les gens finiront toujours par s'empoisonner en mangeant «local». De fait, les mesures n'ont pour objectif final que de déterminer si les doses de radioactivité sont ou ne sont pas dans les normes officielles, ce qui est très différent. Or ces normes, mises en place par les Etats ou les associations mondiales du nucléaire, n'ont jamais été faites pour garantir l'absence d'effets néfastes sur les êtres vivants : cancers, malformations, etc. On se rappellera au passage que les normes de radioactivité admissible pour les habitants de la province de Fukushima ont été fortement augmentées depuis la catastrophe (multipliées par vingt !), afin notamment que la majorité des populations puisse rester sur place. Cela montre bien que ces normes ont pour but réel l'acceptabilité sociale du nucléaire. En situation «normale» (c'est à dire quand il n'y a pas d'accident), les normes sont une réponse aux inquiétudes et aux refus auxquels fait face l'industrie nucléaire en délimitant ce qui est «dangereux» de ce qui est «sans danger». En limitant plus ou moins les pollutions radioactives, les pouvoirs publics veulent montrer qu'ils se préoccupent de la santé des populations, tout en garantissant évidemment la bonne marche des installations nucléaires *(voir encadré)*.

Mais à Fukushima le masque est tombé, et il est devenu clair que la norme autorise, en la légalisant, ce qui est déjà existant plutôt que de chercher à préserver la santé des humains. En conséquence, les habitants de la province de Fukushima, et les japonais en général, vont pouvoir s'empoisonner abondamment en mangeant une nourriture jugée «normale» (dans le sens de : respectueuse des normes légales en vigueur), mais néanmoins très radioactive. Bien sûr, il y aura des conséquences graves sur la santé des populations, mais on pourra toujours en rejeter la responsabilité sur des individus : des gens auront mangé de la nourriture trop contaminée, ou bien un marchand aura vendu des produit légèrement au-dessus des normes (alors qu'il est évident qu'un aliment situé juste en dessous est tout aussi nocif !). Cela permet de noyer le poisson et de se détourner du problème originel : l'industrie nucléaire elle-même.

Des limites de la contestation mesurée...

On perçoit bien également les limites que porte une opposition au nucléaire qui se cantonne à des mesures de radioactivité : on peut savoir si on va être irradié, et à quel point (et souvent l'Etat le cache ou le minimise), mais cela ne nous donne qu'une information, et pas de moyen d'action effectif. De toute façon, le caractère «admissible» ou non des doses est fixé par les institutions, et vouloir débattre sur ce point demande une expertise poussée qui exclut de fait une grande partie des populations (4). On notera d'ailleurs, avec une certaine ironie, que l'aide apportée par la CRIIRAD aux associations japonaises de mesure de contamination a été en grande partie subventionnée par la région Rhône-Alpes, région la plus nucléarisée d'Europe ! La largesse des subventions de cette région est donc en lien direct avec l'industrie nucléaire qui contribue fortement à sa richesse économique... Enfin, le caractère cynique de la gestion de cette catastrophe est bien illustré par tout ces enfants que l'on fait vivre avec un dosimètre accroché au cou en permanence, sauf pour dormir. Ce dosimètre n'apporte évidement aucune protection (il en serait bien incapable !), mais offre la fausse garantie, par la connaissance théorique de l'irradiation globale reçue par son porteur (5), de préserver sa santé.

...à la gestion étatique des catastrophes

Tout ceci nous remet en mémoire une autre ignominie : les programmes mis en place en Ukraine et Biélorussie par les nucléocrates du monde entier, et le CEA en tête, dans le but «d'aider»

(4) C'est le cas par exemple du faux débat sur les faibles doses qui reste une affaire de «spécialistes» et permet d'évacuer une opposition réelle en la transformant en une question de gestion sociale : «quelle est la dose admissible ?». Question qui n'a sans doute pas de réponse puisque toute dose est susceptible de perturber un organisme vivant...

(5) Ce qui est faux en réalité : le dosimètre mesure grossièrement les rayonnements reçus, mais ne donne aucune information sur l'ingestion d'émetteurs de particules alpha qui feront de gros dégâts dans l'organisme sans forcément émettre des rayonnements facilement détectables par ailleurs (c'est le cas de l'uranium par exemple).

la survie des populations vivant en territoire contaminés suite à la catastrophe de Tchernobyl. En fait d'aide, il s'agissait surtout de faire des études sur la vie dans ces territoires et d'expérimenter des méthodes de gestion sociale pour faire «accepter» aux populations une situation accidentelle. Et ceci, à la fois dans le cadre de la gestion de la catastrophe de Tchernobyl, mais aussi dans le cas où une autre centrale exploserait quelque part dans le monde. En montrant que l'on peut «vivre» en territoire contaminé, les experts du nucléaire relativisent (ou nient carrément) l'horreur de la pollution radioactive. Cela permet d'une part de tranquilliser les gens vivant autour des installations nucléaires et d'autre part de préparer les populations exposées dans le futur à un accident nucléaire, à croire que celui-ci est surmontable si on veut bien s'en remettre aux spécialistes qui connaissent les solutions à adopter.

Mais la radioactivité se joue de ces mesurettes dérisoires, et déjà les effets de la catastrophe se font sentir. Depuis quelques années, certaines maladies de la thyroïde ne sont plus répertoriées dans la région de Fukushima (il semblerait que les enfants qui veulent se faire soigner doivent aller dans d'autres régions). Les statistiques sur les naissances au Japon ignorent aussi la province de Fukushima, et pour cause : le nombre d'enfants déclarés «mort-né» est en forte augmentation, et, phénomène curieux, on ne permet pas aux mères de voir leur enfant décédé en le soustrayant à leur regard dès la fin de l'accouchement. Pour le dire clairement, elles ne peuvent donc pas voir leur bébé, pas même pour en faire le deuil. Contrairement à l'intense battage médiatique qui a suivi l'accident, il semble qu'il n'y aura pas ou peu d'images des horreurs générées par la catastrophe nucléaire. En tout cas, on a l'impression que tout sera fait pour qu'il n'y en ait pas, contrairement à ce qui avait pu se passer quelques années après la catastrophe de Tchernobyl. Mais la réalité n'en est pas moins dramatique...

Nous ne pensons pas que le lobbying auprès des institutions où l'activisme médiatico-citoyen auront une influence décisive sur la question nucléaire. En France, c'est l'Etat qui est nucléaire. Il en tire sa puissance politique, militaire (la bombe atomique) et économique : l'industrie nucléaire et l'abondance électrique qu'elle permet sont indispensables au capitalisme français d'aujourd'hui. Et cette industrie est par ailleurs un fleuron du capitalisme français, qui a certes du mal à exporter des EPR mais vend néanmoins du combustible, du retraitement à la Hague, etc. Seule une remise en cause radicale des bases de la société capitaliste permettra d'en finir avec le nucléaire, civil ou militaire !

Piotr

Gaz de couche, Gaz de schiste.
Tous et toutes dans la rue.
Contre l'exploitation des gaz de couche et de schiste.

Dans le **Nord/Pas-de-Calais, Gazonor** exploite le gaz de mine depuis 30 ans. C'est le gaz qui sort des puits des anciennes mines, exploité sans forage et bien sur, il faut continuer à l'exploiter pour que le grisou ne s'échappe pas dans l'atmosphère.
Mais depuis 2009, Gazonor a obtenu dans cette région deux permis de recherche pour des gaz de couche, sur une surface équivalente à 1200 km², en plus de la concession qu'elle possède déjà sur 150 communes. Il s'agit d'aller chercher des gaz beaucoup plus profond, dans des zones qui n'avaient pas été exploitées pour le charbon. Pour récupérer ces gaz de couche, il faut faire des forages verticaux, avec des branches horizontales (plusieurs centaines de mètres) dans les couches de charbon, à 1600 m de profondeur.
Le gaz ne remontera pas forcément par le forage mais aussi par toutes les failles et fissures naturelles des roches avec un risque de pollution des nappes phréatiques. On voit dans les pays qui exploitent déjà les gaz de couche que les forages induisent des séismes et dans une région dont le sous- sol a été transformé en gruyère par l'exploitation du charbon, les dégâts pourraient être considérables. Notons que le recours à la fracturation hydraulique est la règle pour exploiter ces gaz avec une rentabilité maximale dans les autres pays.
De plus, l'objectif affiché de Gazonor est d'exploiter ce gaz sur tout le territoire du Nord/Pas-de-Calais, pour créer de petites unités de production d'électricité. Pour l'instant les autorisations de travaux ont été accordées pour deux puits à Avion et Divion.
La société EGL qui fera ces expérimentations a déjà foré quatre puits en Lorraine : quatre échecs ! Aucun résultat probant pour le moment ; à Tritteling, la tête de forage a été perdue dans le puits, ce qui a obligé EGL à forer beaucoup plus large et plus profond.
Un nouveau permis vient d'être accordé à une autre société depuis Cambrai jusqu'à la frontière belge, comprenant une partie du parc régional.
En Lorraine, EGL veut aussi lancer des forages d'exploration dans le but d'exploiter le gaz de couche ; d'autres permis sont en cours dans le Jura et dans le sud de la France.
Mobilisons-nous pour empêcher ce qui pourrait bien devenir une nouvelle catastrophe environnementale pour les régions concernées et aller dans le sens de l'augmentation des gaz à effet de serre.
Venez nombreux pour affirmer votre opposition à l'exploitation des gaz de couche et de schiste.

Ni ici ni ailleurs, ni aujourd'hui ni demain.
Dimanche 13 avril, 14 heures
à la croix de grès à Divion (62)

Déchets radioactifs

Débat public ? Débat bidon !

Du 15 mai 2013 au 15 février 2014 s'est tenu un «débat public» sur l'enfouissement des déchets radioactifs. Le programme prévoyait de discuter du projet Cigéo prévu par l'Andra (Agence Nationale pour la gestion des Déchets Radioactifs) à Bure, aux confins de la Meuse et de la Haute-Marne. Retour sur une leçon de «démocratie participative».

Débattre du nucléaire ?

L'Andra s'implante à Bure au milieu des années 1990. Elle y construit un laboratoire pour étudier en profondeur l'argile du sous-sol. En 2006, une loi sur la gestion des déchets radioactifs acte l'enfouissement de ces derniers. Ce sera à Bure. La loi fixe également que toute demande de construction d'un dépotoir doit être précédée par un débat public. C'est donc à un exercice imposé que se livre l'Andra – dont elle se serait sans doute bien passée.

Le dossier de saisine par l'Andra de la Commission Nationale du Débat Public (CNDP), organisatrice du débat, est on ne peut plus clair sur ses objectifs : «Avec ce débat public, l'Andra souhaite en particulier faire comprendre le choix du stockage profond pour la gestion à long terme des déchets les plus radioactifs, échanger sur l'insertion locale de Cigéo en Meuse/Haute-Marne (implantation, développement économique...) et préparer la future loi qui fixera les conditions de réversibilité du stockage. Plus globalement, le débat public permettra à l'État d'identifier les conditions nécessaires à l'acceptation du projet Cigéo.» L'objectif de ce «débat» n'est donc aucunement de discuter de l'opportunité de ce projet ou de son bien fondé : il est arrêté depuis longtemps. Ce «débat» est avant tout une manœuvre de communication pour l'acceptation sociale de ce projet pharaonique et mortifère. Seuls quelques détails du projet et son implantation dans le territoire sont l'objet de discussions.

Le «débat» prévoit initialement 14 réunions publiques. La première est programmée à Bure le 23 mai. De nombreux collectifs opposés au projet ont appelé au boycott du «débat» : celle-ci tourne court rapidement. Face aux slogans, aux applaudissements et aux huées des manifestant.e.s présent.e.s, le président de séance ne réussit pas à ouvrir les échanges. Notons que le PCF local participe au sabotage, pourtant fidèle à son histoire progressiste et nucléariste, il n'est pas a priori opposé au projet : il demande qu'un référendum local soit organisé pour que la population se prononce sur la construction d'une poubelle nucléaire à coté de chez elle. Du nucléaire oui ! Mais démocratique et populaire !

Suite à l'annulation de la première réunion publique, la Commission Particulière du Débat Public (CPDP) suspend les réunions suivantes. Elle en profite pour commanditer un sondage à TNS Sofres. À la question «Selon-vous, quelle attitude devraient adopter les opposants à ce projet de centre industriel de stockage pro-

fond de déchets radioactifs ?», Sofres nous apprend que 83% des sondé.e.s ont répondu qu'«ils devraient participer activement au débat pour y exprimer leur point de vue». On remercie Sofres et la CPDP pour leur conseil stratégique pour la lutte contre l'enfouissement des déchets radioactifs. Par ailleurs, ce sondage indique également que 68% des sondé.e.s sont d'accord avec l'affirmation suivante : «l'organisation d'un tel débat ne sert à rien, les conclusions sont connues d'avance.» Participer à un débat qui ne sert à rien, voilà bien ce à quoi la CPDP voudrait que nous jouions avec elle...

Bar-le Duc, 17 juin 2013, seconde réunion publique. La CPDP prend soin de prévoir une place d'honneur à l'opposition institutionnelle au projet Cigéo. Toutefois, la conseillère générale Verte qui doit introduire la réunion ne peut jamais terminer son intervention tant les applaudissements et le brouhaha de la salle couvrent la sono. 2-0, fin des réunions publiques.

Le sabotage des réunions publiques du «débat» sur le projet Cigéo est un coup dur pour les promoteurs de la «démocratie participative» et de l'implication citoyenne dans les choix techno-scientifiques. Bien sûr, ces chimères n'ont jamais été autre chose que des dispositifs d'acceptation sociale de choix entérinés en hauts lieux. Mais elles s'avèrent particulièrement efficaces pour domestiquer une partie du mouvement écologiste, notamment dans la gestion des déchets radioactifs(1). Dans les années 1990, la «réversibilité» du stockage est l'une des arnaques promues par les sociologues de l'innovation, qui permet à l'Andra d'attendrir une partie de ses critiques. La réversibilité du stockage laisse entendre que les déchets enfouis pourraient être éventuellement, pendant un certains temps, remontés à la surface. Qui prendrait une telle décision ? Avec quel argent pourrait-on remonter les déchets ? Autant de questions sans réponses. Peu importe les menus aménagements que l'Andra est prête à concéder, il faut que son projet avance et que les pelleteuses arrivent.

Démocratie 2.0

Face au sabotage des réunions publiques, la CPDP entreprend de nouvelles modalités de débat : des tables rondes sur internet, des micro-réunions dans les villages proches de Bure et une «conférence de citoyens». De plus, la CPDP ne cesse de promouvoir la participation au «débat» sur internet, à travers des cahiers d'acteurs ou des questions sur un forum. Le débat est inscrit dans la loi : pour l'Andra, il est nécessaire qu'il puisse légalement être reconnu comme tel. Et pas la peine pour ça que des réunions publiques aient lieu.

Les tables rondes où officient experts et contre-experts, filmées et retransmises sur internet, n'ont pas passionné grand monde.



Les micro-réunions locales n'ont jamais eu lieu. Voulant garder les dates et les lieux secrets pour éviter la présence d'opposant.e.s, la CPDP n'a trouvé personne avec qui discuter. Mais le dispositif le plus merveilleux mis en place est sans aucun doute la «conférence de citoyens».

Pour commencer, il s'agit de sélectionner un panel de personnes considéré comme représentatif de l'ensemble de la population française. Une attention particulière est accordée à ce que ces personnes n'aient au préalable aucun avis sur la question en débat. Durant deux week-ends en décembre et janvier, le panel reçoit une formation accélérée sur l'évacuation géologique des déchets radioactifs. Après quoi, ses membres proposent des thèmes sur lesquels ils auditionnent des experts le samedi 1er février 2014. Le dimanche 2, le groupe écrit son rapport qui est rendu public le lundi 3. 17 gugusses, 3 week-ends et un rapport : voilà le nouvel avatar de la «démocratie technique». L'appel à la «sagesse populaire» d'une poignée d'individus doit faire taire les voix qui vont à l'encontre d'un projet qui engage l'avenir d'une région du globe pour l'éternité. Il y a toutefois un peu d'ironie quand la conclusion des interventions de la «conférence de citoyens» sur un projet dont les promoteurs ont martelé qu'il est uniquement technique et non politique est laissée à deux curés, membres du Groupe d'Éthique de Bure...

Le 15 février dernier, la CPDP a rendu son rapport. Et l'État et l'Andra vont sans doute annoncer prochainement de menus aménagements dans le projet Cigéo. Ils porteront sans doute sur le calendrier du projet qui devrait être un peu distendu. Voulue tant par les contre-experts officiels que par l'IRSN et reprise dans les conclusions de la «conférence de citoyens», une «phase pilote» devrait précéder l'enfouissement de l'ensemble des déchets destinés à Cigéo. L'idée est d'expérimenter une première phase de stockage qui serait surveillée pendant un certain temps avant que l'ensemble des déchets radioactifs soient enfouis. Encore une fois, il s'agit bien d'engager un peu plus le projet en prétendant toujours poursuivre les recherches. Déjà au moment de la construction du laboratoire souterrain, l'Andra s'installe à Bure pour mener des expérimentations. Rapidement, le laboratoire se transforme en projet de stockage. Aujourd'hui, entreprendre la construction d'une «phase pilote» de stockage c'est avant tout engager les travaux avec la bénédiction verdâtre d'une partie des voix de l'écologie réformiste.

All Nucleocrats Are Bastards

(1) Voir notamment Topçu Sezin, La France nucléaire, Seuil, 2013.



Nantes, 22 février, la manif régénère

Nous reproduisons ci dessous un texte parmi tant d'autres, parce qu'il a su nous régénérer aussi.

Les services de nettoyage de la ville de Nantes ne parviendront pas, cette fois ci, à effacer tous les stigmates de la manifestation sous la normalité jaunâtre de leur peinture anti-tag. Car les traces les plus tenaces ne sont pas à chercher sur les murs du centre ou sous les pavés du tram, mais bien dans les esprits. Ce sont les chaires de la métropole qui ont été touchées à vif par les dizaines de milliers de manifestants présents ce jour-là. Non pas par le soi-disant «saccage» du centre-ville (rien de comparable par exemple avec la mise à sac des cabanes et maisons régulièrement rasées sur la ZAD), mais par la détermination à venir porter au cœur même de la métropole une opposition, y compris physique, à ses logiques d'expansion.

C'est que la manif de samedi était peut-être moins une manif contre l'aéroport de Notre Dame des Landes qu'une manif pour la ZAD. La ZAD particulière du bocage nantais, son «grand projet inutile et nuisible», ses agriculteurs-squatteurs et ses squatteurs-agriculteurs, mais aussi la ZAD comme cri de ralliement, celle de «ZAD partout», celle qui clame «on ne se laissera pas aménager ! on ne se laissera pas gouverner» *et qui prend au mot cette proclamation.*

Comment expliquer autrement que 50 000 personnes convergent de toute la France (et de l'étranger aussi si l'on en croit les communiqués du ministère de l'Intérieur) pour s'opposer à un projet qui, dans l'ordre de grandeur de l'inutilité et de la nuisance, n'est somme toute qu'un minable petit caprice de roitelets provinciaux ? Qu'on compare, par exemple, avec le projet de centre d'enfouissement de Bure. L'État français projette en effet d'y engloutir, sous des dizaines de milliards d'euros, non pas ses déchets nucléaires – dont on ne se débarrassera vraiment que dans quelques millions d'années, si on arrête maintenant –, mais le problème politique des déchets nucléaires… L'on comprendra alors que le record de participation historique de cette journée ne tient pas au seul déploiement d'un argumentaire implacable sur le plan économique comme sur le plan écologique contre le déplacement de Nantes Atlantique. Si autant de manifestants sont venus ce 22 février c'est pour bien plus que la simple défense des grands Capricornes ou l'optimisation de l'aéroport existant.

D'ailleurs nous n'étions pas ce samedi, comme le relaient les journalistes qui croient que *compter* est une affaire de ratio par mètre carré, «de 20 000 à 50 000 personnes» ; nous n'étions pas non plus, comme le relaient les journalistes qui savent pertinemment que ce qui compte est politique, «2 manifestations», une pacifiste et une émeutière. Nous étions un seul et même triton géant qui a pour un instant étreint la ville, nous étions des centaines de petits groupes venus ensemble et qui bougeaient ensemble, nous étions une armada de tracteurs, nous étions tous ceux qui étaient de cœur avec nous, nous étions la vallée de Suse et la place Taksim ! Et encore, c'est sans compter les manifestants qui défilaient sur les trottoirs…

Le jour même où une insurrection renverse à nouveau un gouvernement, à nouveau en disputant une place et les rues alentours à la police, à nouveau aux portes de l'Europe, la manifestation a pris des airs d'occupation, avec son départ qui se confondait avec son arrivée, son campement roulant, et ses barricades. Comme si cette fois il s'agissait moins de se montrer, de démontrer, que de prendre la ville. Car le préfet avait annoncé qu'il mettrait Nantes en état de siège et, oui, nous avons assumé collectivement notre rôle d'assiégeant. Nous l'avons assumé comme nous assumerons demain la résistance face aux machines. Ce n'est pas le black bloc européen qui est venu à Nantes ce samedi 22 février, c'est simplement l'expression d'un conflit ouvert avec le monde de la métropole. Si nous gagnons nos batailles depuis deux ans, sur la ZAD comme à Nantes c'est parce que les autorités croient avoir face à eux une armée, et qu'elles se trompent.

Elles ont opté pour une tactique de contention, un peu déboussolée manifestement par le fait que les organisateurs ne jouent pas le jeu «républicain» de la négociation du parcours. Il faut croire que pour la préfecture, il existe bien un lien entre le refus d'un projet d'aéroport et la fragilité des vitrines de luxe du centre-ville : par tous les moyens, les artères commerçantes devaient rester inaccessibles aux manifestants, quitte à leur interdire pour la première fois de l'histoire nantaise le passage sur le cours des 50 otages, quitte à exhiber l'attirail que la France est si fière de partager (parfois de fournir) avec les forces d'occupations du monde entier, colons israéliens en tête. Canons à eau, grilles, armures, LBD40, grenades lacrymogènes, assourdissantes, de désencerclement : un déploiement aussi explicite de ce en quoi consiste en dernier ressort la gestion des populations ne peut que provoquer et attiser une haine et un mépris qui n'ont pas manqué de se répandre dans tout le cortège, jusqu'au plus fervent pacifiste. Il faut dire aussi que les images de la répression – par les mêmes armes, les mêmes figurines articulées, les mêmes techniques de maintien de l'ordre – des soulèvements mondiaux depuis 2011 sont dans tous les esprits, et que bon nombre de manifestants avaient déjà tenu tête victorieusement à la version rurale du même dispositif durant les mois d'octobre et novembre 2012 sur la ZAD. Tout le monde a pu constater, alors comme samedi, que la police n'hésite pas à mutiler pour faire respecter l'ordre – les tribunaux se chargeant ensuite de confirmer que, oui, *ça fait partie de son travail.*

Qui a attaqué le premier ? Les flics en balançant, façon provocation, leurs gaz dans la foule ? Des manifestants qui voulaient au moins tenter de tenir le parcours interdit par la préfecture ? Les flics, par leur simple présence résolument hostile ? Les manifestants, en s'en prenant à des locaux de police ou de Vinci ? Les flics, depuis ce 16 octobre 2012 où ils sont venus raser les habitations des occupants de la ZAD ?

La question n'a pas tellement de sens. L'existence même d'un corps armé présuppose et implique un affrontement : l'exercice de la force est la raison d'être de la police et qu'on lui réponde ou pas sur ce terrain-là, l'affrontement est toujours latent. La manifestation aurait bien pu être la plus pacifique possible, s'arrêter au feu rouge pour ne pas gêner les voitures et éviter de faire trop de bruit pour ne pas déranger les riverains, il y aurait tout de même eu affrontement ; simplement, il eût été plus facile de l'ignorer.

La question qui se pose alors est stratégique : faut-il répondre sur le terrain de la force, et jusqu'à quel point ? Question qui ne trouve jamais de réponse définitive, toujours renouvelée : s'il n'y eut personne pour trouver à redire à l'opposition physique aux expulsions de l'automne 2012 (et ce d'après des considérations qui dépassent de loin le cadre juridique de la notion de «légitime défense»), des voix issues du mouvement déplorent aujourd'hui que la manifestation ait pris cette tournure offensive.

Le débat, qui se place d'emblée sur un plan pratique, peut se faire rugueux, quand les mêmes qui une poignée de minutes avant repoussaient les flics à mains nues s'agrippent maintenant avec des cagoulés qui s'en prennent à la vitrine d'une agence de voyage. Ou quand il aborde la pertinence de faire tomber les vitres d'un supermarché de la culture, ou celle d'avoir doublé les grilles anti-émeute d'une rangée de tracteurs formant ainsi un étrange service d'ordre mécanique et passif.



Le débat traverse ainsi le mouvement, l'agite, le fait vivre, à l'image de l'étonnante continuité entre les différentes ambiances de la manifestation/occupation : sur quelques dizaines de mètres, sans jamais quitter l'espace tenu par les manifestants, on pouvait passer de la tribune officielle à la barricade, en passant par la cantine mobile, la chorale révolutionnaire, les spectateurs amusés (parfois dépités, il est vrai) de la ligne de front, les petites mains qui livraient les projectiles, les lacrymogénés en pleurs mais qui ne quittaient pas le terrain, etc. Cette continuité était aussi notable en matière d'équipement contre les gaz : la plupart des manifestants étaient certes démunis, mais trouvaient toujours quelqu'un pour soulager leurs yeux brûlants avec du sérum physiologique, d'autres étaient équipés de bouteilles de malox – médicament pour l'estomac efficace pour protéger la peau des effets irritants –, de lunettes de plongée ou, pour quelques-uns, de masques à gaz. La présence de ces derniers ustensiles a alimenté la thèse journalistico-policières du black bloc, mais s'ils donnent effectivement un petit air inquiétant, à mi-chemin entre l'alien et le militaire, leur usage était devenu assez courant lors des heurts de l'automne 2012 : on crache ses poumons une fois, deux fois, et la fois suivante on revient équipé.

Tout cela formait une foule mobile qui suivait le flux et le reflux des gaz et du champ d'action des canons à eau, le tout dans une ambiance particulièrement décontractée alors qu'explosaient à quelques mètres grenades assourdissantes et mortier d'artifice. Si toutes ces formes ont pu cohabiter pendant plusieurs heures dans le centre de Nantes comme un an et demi avant dans la forêt de Rohane, c'est parce que le conflit s'est étendu. Ce qui fragilisait le dispositif à cet instant ce n'était pas tant les 1000 black blocs imaginaires de Valls s'acharnant sur les grilles mais bien les milliers de manifestants qui par leur simple présence empêchaient toute manœuvre conséquente des forces de l'ordre, et les milliers d'autres qui attiraient l'attention du préfet sur l'île de Nantes, forçant eux-même au passage un barrage policier, tracteurs en tête. Les atermoiements de l'hélicoptère pendant ce temps suspendu en sont la preuve. **Tous ceux qui sont restés massés par centaines devant l'affrontement ont participé à égale mesure avec les lanceurs de pavé à ce que certain tentent d'appeler le saccage du centre-ville.**

L'accord tacite trouvé au sein de la manif semblait tenir en ces termes, si l'on s'en tient à une première observation empirique : va pour laisser cours à une certaine rage et une certaine détermination, pourvu que ça reste ciblé contre les porteurs du projet d'aéroport, et que ça ne mette pas trop le cortège en danger. Ainsi, les grappins qui arrachèrent une partie de la grille qui bloquait l'accès au cours des 50 otages ont été acclamés, tandis qu'il paraissait plus compliqué de faire accepter le mobilier urbain de Nantes Métropole et les agences de promotion du tourisme dans la catégorie des complices d'AGO (et pourtant...).

Reste que journalistes et autorités locales sont bien en peine d'exhiber d'innocentes victimes des hordes sauvages censées avoir saccagé la ville. On a même pu lire dans la presse locale le témoignage d'un commerçant traumatisé... par les gaz lacrymogènes et les canons à eau qui ont inondé sa boutique, mais tourné de telle façon qu'il semblait remercier les CRS d'être venu le secourir ! Et ne parlons pas des crapuleuses tentatives de faire passer le manifestant qui a perdu un œil pour une victime de la casse, alors qu'il ne fait aucun doute que le policier qui a tiré l'a délibérément visé à la tête. Force est de constater que les «vandales» en avaient principalement après les flics, Vinci, et Nantes Métropole.

Il y a certes bien quelque chose qui a débordé dans cette manif, quelque chose qui déborde en permanence dans ce mouvement. Ça déborde, d'abord, de la stricte défense de quelques parcelles de bocage pour s'attaquer, au moins, aux logiques d'aménagement du territoire. Ça déborde, aussi, du strict cadre du recours légal pour s'opposer physiquement sur le terrain à l'exécution des décisions de justice. Ça déborde, surtout, quand les différentes composantes de la lutte ne restent pas cantonnée dans leur précarré : les radicaux, les citoyens, les paysans, les écolos, etc. Et ça a débordé, samedi, du parcours imposé par la préfecture, de la bienséance exigée de la part des manifestants, de la mise en scène symbolique.

C'est parce que ça déborde que cette lutte est forte, et les politiciens du mouvement prompts à regretter que la police n'ait pas fait son travail et à stigmatiser les «casseurs-qui-décrédibilisent-le-mouvement» dévoilent clairement leur jeu : s'il y a quelque chose que le débordement décrédibilise, c'est certainement leur petit calcul électoraliste – il faut toujours caresser l'électeur dans le sens sécuritaire du poil. Combien leur faut-il de blessés, combien leur faut-il de mois de prison ferme pour estimer que la police a fait son travail ? À ce petit jeu, ils finiront vite par tout perdre, hébétés comme ils sont par tant de mépris contre ceux qu'ils prétendent pourtant défendre et par tant de suffisance face à ceux qu'ils croient représenter.

Les amateurs de théories conspirationnistes, qui aiment tellement justifier leur impuissance en se racontant que quoi qu'il se passe, c'est toujours l'Etat omnipotent (ou les illuminati) qui tire les ficelles, devraient méditer sur cette proposition : et si les forces de police avaient délibérément choisi de ne pas faire d'arrestation pour ne pas qu'on se rende compte que les soi-disant «black blocs» ne sont pas ces «professionnels de l'émeute» parachutés sur Nantes par on ne sait quelle organisation secrète, mais des opposants comme les autres, ceux qu'on croise dans les réunions de comité locaux, ceux qui ont affrétés des bus, ceux qui habitent, cultivent et défendent la ZAD ?

Les médias, jamais à court de formule creuse, postillonne partout que la manifestation contre l'aéroport a dégénéré. C'est bien pourtant l'esprit même des premières manifestations du XIXe et du début du XXe siècle – avant que le gouvernement ne se décide à réglementer ce qui jusqu'alors s'appelait indistinctement «manifestation» ou «émeute» – qui a animé celle de ce samedi, et pas seulement pour les images de barricade de pavés. **Le peuple prend la rue, y déverse sa colère, la défend face aux flics : voilà ce qu'est une manifestation non-dégénérée par plus d'un siècle d'encadrement réglementaire et de négociation de parcours en préfecture.**

Et voilà bien la meilleure, si ce n'est la seule, façon de faire vaciller le gouvernement ; à Kiev comme à Nantes.

Des opposants au projet d'aéroport
et partisans de la ZAD.
Appel à diffuser, discuter
et cosigner ce texte.

Féminisme
Un 8 mars parisien bien dissonant !

Le 8 mars 2014, la Journée internationale des droits des femmes – cette célébration mondiale à l'origine « consacrée » à La Femme, et devenue une véritable institution – a fait l'objet à Paris d'un traitement particulier, puisque pour la première fois deux manifestations y ont été organisées séparément, les diverses composantes féministes n'étant pas parvenues à s'entendre sur un cortège unitaire.



On aurait tort de voir dans les dissensions autour du 8 mars de simples querelles de personnes ou de groupes : le clivage qu'ont traduit la manif « classique », à l'initiative du Collectif national pour les droits des femmes (CNDF), et celle du collectif baptisé « 8 mars pour touTEs » est profond et révélateur de conceptions du monde différentes, même si chacun de ces cortèges était bien sûr très loin d'être homogène.

Bien sûr aussi, certains axes de lutte figuraient dans pas mal de tracts d'appel à la mobilisation de part et d'autre (défense de l'IVG, dénonciation des violences faites aux femmes, régularisation des sans-papier/ère/s...), mais le premier cortège mettait l'accent sur l'égalité hommes-femmes concernant leurs droits ; le second, sur la conviction qu'« il n'y a pas un mais DES féminismes, et qu'aucune vision du féminisme ne peut s'ériger en modèle universel ». Le collectif 8 mars pour touTEs, apparu à l'occasion du 8 mars 2012, vise en effet à « faire entendre un féminisme non excluant qui donne la parole à toutes les femmes dans toute leur diversité : trans, putes, femmes voilées, gouines, sans-papières... ». Une différence d'optique qui a entraîné ces dernières années des crispations entre les deux tendances féministes, jusqu'au point de rupture, sur les questions du voile et de la prostitution *(voir l'encadré)* – des féministes comme celles du CNDF ayant appuyé la loi sur la pénalisation du client qui a été adoptée en décembre dernier (1) et répugnant à défiler aux côtés de femmes voilées. Le collectif Femmes en luttes 93 (né en 2011) rejette ainsi la responsabilité de la rupture sur « certaines féministes institutionnelles qui développent des pratiques excluantes violentes envers certaines femmes : voilées, pauvres, prostituées ».

Voile et prostitution, les mots qui fâchent

Le premier cortège (quelques milliers de personnes) a marché de Bastille à Richelieu-Drouot avec en tête la banderole « Halte aux violences faites aux femmes », et il a rassemblé des associations féministes telles que la confédération du Planning familial, Osez le féminisme ou les Chiennes de garde, des syndicats (CGT, Solidaires, FSU...), des partis (PCF, Front de gauche, Lutte ouvrière...), AC !, ATTAC ou encore la Ligue des droits de l'homme et des associations kurdes, africaines... – ainsi que des sages-femmes en lutte pour la reconnaissance d'un statut de praticien hospitalier. « Ce que nous voulons, c'est l'égalité », titrait le tract, qui appelait sans surprise à « la mobilisation et la résistance contre l'extrême droite », en critiquant un peu la gauche au pouvoir pour sa politique économique et sociale mais surtout en pointant le recul des droits recherché par les « forces réactionnaires » (notamment à travers les attaques contre le projet scolaire « ABCD de l'égalité »), et en réclamant entre autres le droit de vote pour les étranger-ère-s.

Depuis des années, les personnalités et groupes féministes sont en France avant tout préoccupés de faire avancer l'égalité sur le terrain professionnel (en particulier dans les carrières politiques et journalistiques), en matière de salaires ou de retraites (voir les collectifs La Barbe, Osez le féminisme... ou tout récemment Prenons la une), dans un souci d'intégration par le biais des institutions. Les « valeurs françaises » de laïcité et de citoyenneté ont longtemps servi de pont entre ces réformistes, qui appartiennent souvent aux classes moyennes, et certains courants d'extrême gauche ou libertaires se définissant comme internationalistes et révolutionnaires mais acceptant l'« héritage » de la République française. Mais, au regard de l'histoire coloniale française, ces courants ont bien du mal à s'en tenir à la laïcité « émancipatrice » quand elle débouche par exemple sur la stigmatisation de femmes immigrées. Et de même peinent-ils à rester arrimés à des positions de principe fondées sur la morale et l'idéologie quand, sous prétexte de vouloir « abolir » la prostitution, celles-ci ont pour conséquence une fragilisation accrue des prostitué-e-s et donc une détérioration de leur sort. Ainsi le NPA est-il partagé sur l'attitude à adopter par rapport à la loi sur la pénalisation des clients, ou encore sur le foulard islamique ; mais, le 8 mars, il a manifesté dans le cortège du collectif 8 mars pour touTEs aux côtés de prostitué-e-s déclarant défendre leur métier ou de femmes voilées.

Ce cortège était composé d'un millier de personnes (sans doute plus jeunes en moyenne que dans le premier) qui ont battu le pavé de quartiers plus populaires (de Belleville à Pigalle) avec comme banderole de tête « Mon corps, mes choix, mes luttes ». Il a rassemblé des collectifs tels que Femmes en luttes du 93, des associations de santé communautaire et de soutien aux prostitué-e-s, Act-Up, Inter-LGBT, des organisations d'extrême gauche comme Voie prolétarienne, des militant-e-s libertaires (Fédération anarchiste, CNT...), des comités propalestiniens et autres, la « liste des sans-voix du 18e arrondissement » (2), etc., avec des slogans pointant les « prostituées en danger » ou les « musulmanes stigmatisées ».

Pour finir de brosser le tableau des divisions dans les milieux féministes, on mentionnera les sept femmes (membres des Femen [3] ou proches) qui se sont dénudées devant la pyramide du Louvre ce même jour, munies de drapeaux, pour dénoncer l'« oppression »... dans le monde arabe et musulman ! et revendiquer « liberté, laïcité, égalité ». Les Femen, qui sont – comme nombre de féministes institutionnelles, mais se distinguant d'elles par leur choix d'actions spectaculaires – pour l'interdiction à la fois de la prostitution et du voile, alimentent par de telles actions la vague du racisme.

A la vérité, le mouvement féministe a connu au cours des décennies précédentes bien d'autres déchirements, ici comme ailleurs, liés souvent à des regards moraux ou des principes idéologiques. Par exemple sur la pornographie *(voir l'entretien d'Angela Davis à la suite de cet article)* : aujourd'hui encore, même quand existe chez elles le souci de ne pas se montrer pudibondes, peu de féministes se

(1) Voir le dossier « Prostitution » dans CA de l'été 2013 ou sur le site oclibertaire, ainsi que l'article paru dans CA de mars 2014 sur le même sujet.

(2) Cette liste proposée pour les municipales parisiennes a été invalidée parce que certaines personnes se présentant ne possèdent pas la nationalité française.

(3) Voir « Quoi de neuf avec le "nouveau féminisme" ? » dans CA d'avril 2013 ou sur oclibertaire.

(4) Dix hommes ont été acquittés, et quatre condamnés à des peines allant de trois ans avec sursis à un an ferme.

rangent ouvertement, en France, à l'avis d'Ovidie, pour qui le porno est ce que l'on en fait (il peut être libérateur quand il s'agit de sortir de l'hétérosexualité normative en inventant d'autres représentations de l'acte sexuel à partir d'une transgression des codes machistes).

Toutefois, les questions du voile et de la prostitution ont semé ici bien davantage la discorde que le débat « érotisme ou pornographie ? » de naguère, parce qu'elles mêlent de multiples cartes – non seulement d'ordre moral et idéologique, mais aussi personnelles (origine et appartenance sociale, aspirations ou ambitions, couleur de la peau…), en relation avec l'histoire coloniale française et les rapports Nord-Sud, etc. C'est pourquoi ces questions ont entraîné l'apparition de multiples positionnements, et non de deux seuls camps opposés.

Côté personnalités, par exemple, Elisabeth Badinter refuse au nom des « valeurs féministes » de soutenir, dans l'affaire Baby-Loup (qui a commencé en 2008), une salariée accrochée à son voile ; mais c'est au nom des mêmes valeurs qu'elle défend le droit de chaque femme de disposer librement de son corps, et donc de décider de se prostituer ou pas si elle n'y est pas contrainte par un tiers (dans cette logique, E. Badinter rejette vigoureusement la loi sur la pénalisation des clients, qu'elle tient pour une pure « loi d'affichage idéologique »).

Virginie Despentes, elle, s'insurge à juste titre à la fois contre la loi interdisant le voile et contre celle qui pénalise les clients de prostitué-e-s. Elle estime que, dans les deux cas, le féminisme a été instrumentalisé par le pouvoir : la loi sur la prostitution l'aide en réalité à durcir sa politique d'immigration pour contrôler les sans-papiers, de même que la loi interdisant le voile lui a permis de mener une politique excluant certaines Françaises de l'école – et, dans le même temps, les femmes voilées désireuses de participer à la manifestation du 8 mars en ont été refoulées depuis une dizaine d'années.

Des violences faites aux femmes pas toutes jugées pareil

Cette analyse trouve évidemment un écho auprès des manifestant-e-s du 8 mars pour touTEs, qui refusent de se laisser piéger par le PS en focalisant sur la montée de l'extrême droite – et c'est heureux car, comme d'habitude, le pouvoir « socialo » agite son bouc émissaire pour dévier mécontentements et indignation face à sa politique « antisociale » sinon réac. De ce fait, certains liens se tissent entre militant-e-s anticapitalistes, féministes et issu-e-s de l'immigration à travers des pratiques communes.

Ainsi, une semaine après la manif du 8 mars s'est tenu un rassemblement à la fontaine des Innocents, appelé par le Collectif féministes pour l'égalité (CFPE), qui rassemble depuis la loi sur le voile de 2004 des athées et des croyantes, voilées ou non. Il visait à dénoncer l'« islamophobie d'Etat » que traduit cette loi, « déclencheur de comportements discriminatoires et haineux, qui y trouvent légitimation et déculpabilisation », et la multiplication des agressions et violences contre les femmes portant un foulard. Le CFPE (né en 2003 à partir de la pétition « Un voile sur les discriminations », et dont Christine Delphy a été la première présidente) a reçu pour l'occasion le soutien entre autres du collectif 8 mars pour touTEs, du STRASS, des TumulTueuses, des Indigènes de la République et de l'Union juive française pour la paix.

On le voit, se positionner et se mobiliser sur de telles questions implique de croiser diverses analyses, afin de ne pas se tromper d'ennemi-e en s'arrêtant au seul critère de classe, de sexe ou de race *(voir là encore le texte suivant)*.

Les affaires comme celles concernant depuis 2011 Dominique Strauss-Kahn ont, par exemple, fait ressortir jusqu'à la caricature l'impunité dont jouit un homme blanc appartenant aux hautes sphères, de par ses fonctions et sa richesse, face à une femme de ménage de couleur ou à des prostituées. Cette réalité, confrontée à l'affaire des viols collectifs jugée à Créteil en 2012 (4), avait alors provoqué suffisamment de colère face à la suspicion systématique qui entoure à l'inverse les hommes de couleur pour que le collectif 8 mars pour touTEs organise une manif « contre le racisme et l'indignation sélective » afin de souligner la « récupération raciste » de ce procès. Rappelant que le viol n'est pas « une exclusivité des hommes résidant de l'autre côté de la Méditerranée » ni « l'apanage exclusif des jeunes des quartiers populaires », ce collectif affirmait déjà : « Nous refusons qu'un consensus féministe se construise sur cette base stigmatisante

Féministes, donc contre la pénalisation des clients

A l'heure où le gouvernement socialiste veut faire voter une loi de pénalisation des clients des prostituéEs, nous affirmons que la question n'est pas de prendre parti contre ou en faveur de l'abolition de la prostitution mais qu'il est nécessaire de prendre parti en tant que féministes. Parce que vouloir « abolir » la prostitution sans exiger, au préalable et avec le même aplomb, l'abolition de la pauvreté, de l'exploitation et du pillage du Sud par le Nord est au mieux une naïveté, au pire, une imposture. Or, ce gouvernement n'est pas naïf. En moins de deux ans, nous avons même pu constater sa détermination à renforcer l'exploitation de touTEs et des dominations du Nord sur le Sud.

Parce que nous sommes féministes, nous refusons que des femmes soient stigmatisées, discriminées, poussées à l'isolement et à l'invisibilité parce qu'elles se prostituent. Parce que nous sommes féministes, nous refusons que les femmes se prostituant soient mises en danger parce que contraintes d'exercer dans la clandestinité. Parce que nous sommes féministes, nous nous opposons à une loi spécifiquement violente à l'égard des femmes prostituéEs étrangères, et des femmes sans-papiers en particulier. Parce que nous sommes féministes, nous refusons que les prostituéEs soient mises en difficulté pour imposer leurs conditions, notamment le port du préservatif. Parce que nous sommes féministes, nous refusons que les prostituéEs soient exposées à la contamination au VIH et autres IST (infections sexuellement transmissibles) parce que éloignées des associations communautaires de santé, de lutte contre le sida et d'accès aux droits. Parce que nous sommes féministes, nous refusons un projet de loi qui fait primer la répression sur de véritables mesures politiques, économiques et sociales pour lutter contre la domination masculine, la pauvreté, le chômage et la précarité des femmes.

Parce que nous sommes féministes, nous refusons de parler à la place des premières concernées.

Collectif 8 mars pour touTEs

(tribune parue dans* Libération *le 21 novembre 2013)



et raciste laissant au FN la possibilité de s'indigner, de concert avec des féministes, face au verdict de Créteil (…) et une logique nationaliste et coloniale qui érige la société française en exemple universel de libération des femmes. (…) La gravité du viol ne dépend ni de l'activité ou du comportement de la victime ni de l'origine nationale, sociale ou raciale de l'agresseur ! Nos mobilisations ne doivent pas en dépendre non plus. Cette indignation politique et médiatique à plusieurs vitesses et les mobilisations partielles ne servent pas les femmes, au contraire. Au final, elle ne mène qu'à relativiser la violence des hommes blancs hétérosexuels, ces hommes en position de pouvoir (moral, politique, médiatique, policier, judiciaire) qui nous violent, mais bénéficient de tribunes et de points d'appui dans les médias, surfent sur l'ensemble des logiques sexistes et racistes discriminantes afin de discréditer notre parole, nous diviser et nous décourager de nous défendre. »

Depuis, le torchon n'ayant cessé de brûler entre féministes, la belle unité de façade des 8 mars parisiens s'est délitée, mais des clarifications s'imposaient – et (pour finir sur une note volontairement optimiste) peut-être porteront-elles leurs fruits, en incitant davantage de femmes à abandonner leur recherche d'une intégration bien illusoire au profit d'une nécessaire rupture avec l'ordre établi ?

Vanina

Criminalisation du travail du sexe, les femmes noires et la prison

Le texte qui suit est un résumé partiel de l'entretien réalisé par la sociologue afro-américaine Siobhan Brooks, investie aux Etats-Unis dans le mouvement des travailleurs du sexe, avec Angela Davis – qui vient de publier là-bas *Blues Legacies and Black Feminism* (« L'héritage du blues et le féminisme noir »). On peut trouver cette interview dans son intégralité sur le site du collectif 8 mars pour touTEs.

Angela Davis raconte que, lors de son incarcération à New York il y a vingt-sept ans, elle a été frappée par le très grand nombre de travailleuses du sexe continuellement arrêtées, et par le fait que les prostituées blanches (10 %) étaient très vite relâchées, à l'inverse des Noires et des Portoricaines. Ces femmes parlaient beaucoup de la façon dont le racisme se manifestait dans le système pénal – la façon dont la race détermine qui va ou reste en **prison** et qui n'y va pas.

Parce que la criminalisation continue de l'industrie du sexe est en grande partie responsable du nombre croissant de femmes emprisonnées, A. Davis estime que l'industrie du sexe devrait être dépénalisée. Dans des pays comme les Pays-Bas où cela a été fait, la conséquence directe a été une pression moindre sur le système pénal en ce qui concerne les femmes. Aux Etats-Unis, notamment, ce phénomène d'expansion exponentielle de la population carcérale fait partie du complexe industriel carcéral émergent : les entreprises capitalistes ont désormais la part belle dans l'industrie punitive. On construit de plus en plus de prisons, de plus en plus d'entreprises utilisent le travail pénitentiaire, de plus en plus de prisons sont privatisées. Et le démantèlement du système de protection sociale, dans le cadre de la prétendue réforme de l'aide sociale américaine, va probablement conduire à une nouvelle expansion de l'économie souterraine de l'industrie du sexe et de la drogue. La criminalisation de l'industrie du sexe contribuera donc à attirer de plus en plus de femmes dans le complexe industriel carcéral. De plus, il y a une dimension raciste dans ce processus puisqu'un nombre disproportionné de ces femmes ne sont pas blanches.

Au cours de la première période du mouvement de libération des femmes, les questions les plus urgentes étaient les violences sexuelles et le droit à l'avortement. Celles relatives à l'industrie du sexe ont ainsi été soulevées dans le cadre de discussions autour des violences sexuelles – et le débat sur la **pornographie**, qui s'est malheureusement inscrit dans ce cadre, a beaucoup divisé les féministes. Mais, dans le même temps, ce genre de débats a abouti à poser des questions très intéressantes sur ce qu'on considère comme pornographique ou pas, et celui a conduit à de nouvelles façons de penser et de parler du sexe et des pratiques érotiques. La définition de la pornographie comme agressive, objectivante et violant l'autonomie et l'autodétermination des femmes était importante sur le plan stratégique, car elle a permis de faire une distinction entre ce qui relève de l'exploitation et de la violation, d'une part, et ce qui est une expression du libre arbitre, de l'autre. Ces discussions ont posé les bases d'un travail de fond visant à sortir le discours féministe sur l'industrie du sexe du cadre controversé de la moralité.

A. Davis considère que son propre point de vue a évolué au cours des décennies : elle ne s'est jamais réellement considérée comme « féministe » pendant les années 60 et 70, même si elle était très impliquée dans les travaux autour de la question des femmes. Avec l'émergence du mouvement de libération des femmes à la fin des années 60, de nombreuses non-Blanches, elle y compris, ont eu tendance à se distancier des féministes blanches qui appartenaient à la classe moyenne. Beaucoup avaient le sentiment qu'on leur demandait de choisir entre la race et le genre, et elles voulaient aborder les deux conjointement. Elles se sentaient marginalisées au sein de leurs mouvements pour l'égalité raciale, et tout aussi marginalisées au sein des mouvements pour l'égalité des sexes. De la même façon que les mouvements féministes blancs de la classe moyenne avaient tendance à être racistes, de nombreux mouvements antiracistes étaient masculinistes.

Elle en est arrivée à la conclusion que le féminisme n'est pas un mouvement ou une manière de penser monolithique. Il existe différents féminismes, et il incombe aux femmes et aux hommes qui se disent féministes de clarifier les prises de position de leurs différents féminismes. Elle a quant à elle choisi de définir le féminisme dans le cadre de positions politiques socialistes et radicales qui sont en lien avec les luttes contre la domination masculine par le biais de pratiques antiracistes et anti-homophobes. Cela signifie qu'il est aussi possible de considérer son propre passé de différentes façons.

Quand A. Davis a écrit *Femmes, race et classe* (en 1981), elle a tenté d'explorer les traditions historiques du féminisme noir, qui n'étaient guère prises en compte. Son nouvel essai, *Blues Legacies*, poursuit cette recherche des traditions féministes de la classe ouvrière chez les chanteuses de blues noires. Elle a ainsi découvert, chez Gertrude « Ma » Rainey, Bessie Smith ou Billie Holiday, que l'un des thèmes féministes les plus importants dans leur travail était la **sexualité**. Ces chansons évoquent le

sexe de manière très intéressante et utilisent souvent des métaphores sexuelles graphiques ; les Noirs de la classe moyenne, historiquement, se sont souvent dissociés du blues précisément à cause de leur façon de voir le sexe.

La lecture des chansons blues féminines qu'a faite A. Davis lui a permis de lier sexualité et libération. Elle pense que la sexualité a été particulièrement importante pour les Noirs, qui sortaient tout juste de l'esclavage et n'étaient pas réellement libres. Même si l'esclavage avait été aboli, il n'existait pas pour eux de liberté politique ou économique ; en revanche, dans le domaine de la sexualité, ils pouvaient exercer leur libre arbitre et leur autonomie. Ils pouvaient décider avec qui avoir des rapports sexuels sur la base de leurs propres désirs – et non pas en fonction des besoins des maîtres de faire se reproduire la population esclave. Ç'a été l'une des expressions les plus tangibles de la liberté pour un peuple qui n'était toujours pas libre.

En ce qui concerne le militantisme actuel aux Etats-Unis, contrairement à beaucoup de gens de sa génération, A. Davis trouve que la **jeunesse** est loin d'être apathique. Les jeunes sont très impliqués sur le terrain (dans les luttes contre le complexe industriel carcéral, contre le sida ou autres), mais leur travail manque de visibilité et souffre de l'absence de réseaux nationaux.

A. Davis essaie de mettre en garde contre les comparaisons entre les jeunes engagés aujourd'hui et ceux qui les ont précédés ; et, de même, contre la nostalgie qui tend à définir les années 60 comme une ère révolutionnaire et les années 90 comme celle de la passivité politique. Les circonstances actuelles sont beaucoup plus complexes qu'elles ne l'étaient il y a trente ans : alors que l'activisme des années 60 se concentrait sur la race, ou le genre, ou la classe, les jeunes doivent de nos jours apprendre à tenir toutes ces problématiques en tension et à reconnaître leurs appartenances multiples.

Dans les années 60, lorsqu'on devenait militant antiraciste, on savait qui était l'ennemi, et le seul challenge était de trouver comment combattre le racisme. Maintenant, l'ennemi n'est pas défini de façon aussi nette. Depuis que l'on a appris à avoir un regard politique sur les violences domestiques, on peut constater qu'un activiste masculin qui bat son ou sa partenaire se tient simultanément des deux côtés de la ligne de combat. Les jeunes doivent comprendre ce genre de relations compliquées, et chercher d'autres modèles que ce qui a existé : les nouvelles formes de lutte découlent pour partie de la contestation des formes de lutte antérieures. Les gens de la génération d'A. Davis s'en sont ainsi pris à leurs aînés – comme Martin Luther King – pour pouvoir se créer de nouvelles voies. C'est une démarche nécessaire.

Dans les années 70, lorsqu'A. Davis a été emprisonnée, et que les prisonniers politiques des Black Panthers ou d'autres organisations abondaient dans les prisons, la répression était très forte – contre ces mouvements, contre les étudiants… L'Etat était déterminé à anéantir la résistance radicale, et il y est parvenu, dans une certaine mesure. Mais des personnes ont continué la lutte – même pendant l'ère Reagan, il y a eu d'importantes démonstrations de résistance politique.

Peut-être que les temps présents sont toujours les plus difficiles à comprendre, mais la période actuelle paraît à A. Davis l'être particulièrement. Par exemple, maintenant qu'un nombre croissant de femmes blanches et de gens de couleur sont en position de pouvoir, on ne peut plus continuer à prétendre que les Noirs, les Latinos, ou les femmes de toutes origines raciales seront progressistes simplement du fait de leur race ou de leur sexe. En réalité, nombreux sont ceux et celles qui sont devenus les porte-parole des positions politiques les plus conservatrices et rétrogrades.

Cela signifie que l'on doit réfléchir nos **stratégies** politiques différemment, pense A. Davis. On ne peut plus lutter pour le type d'unité que les gens avaient tendance à privilégier par le passé. L'unité dont on a besoin est plutôt forgée autour de projets politiques, par opposition à une unité juste basée sur la race ou le genre. L'espoir d'A. Davis pour l'avenir n'est pas abstrait, mais repose sur l'idée que l'on doit affronter les tâches qui nous attendent, si l'on ne veut pas être confrontés à un avenir bien plus terrible et bien plus dangereux que notre présent.

Siobhan Brooks conclut l'entretien en estimant que le mouvement des travailleurs du sexe présente l'intérêt d'englober des groupes de personnes appartenant à toutes les races, classes et genres. Et que c'est un bon exemple de la façon dont il est possible de s'allier avec différents activistes de gauche et de créer un mouvement plus vaste.

résumé réalisé par Vanina

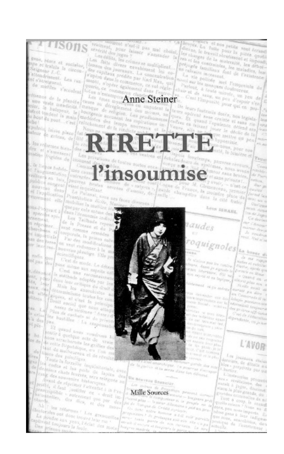
Anne Steiner

Rirette l'insoumise

Editions Mille Sources, 154 p., 13 euros

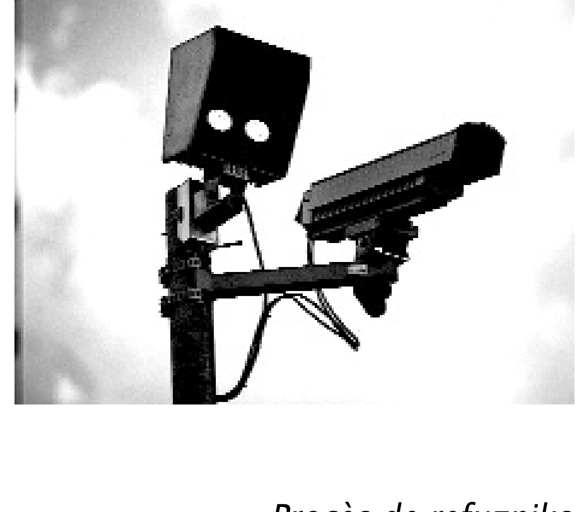
Après *Les En-dehors* (2008), Anne Steiner poursuit son travail sur les anarchistes individualistes et illégalistes de la Belle Epoque avec cette courte biographie d'Anna Estorges, connue sous le nom de Rirette Maîtrejean. Née en Corrèze en 1887, elle prend, très jeune, le chemin de Paris où elle fréquente les anarchistes individualistes groupés autour d'Albert Libertad et de son hebdomadaire, *l'anarchie* (sans majuscule) qui proclament : « Ce n'est pas dans cent ans qu'il faut vivre en anarchiste ! ». Compagne du jeune Victor Serge, qui signe alors Le Rétif, elle se trouve entraînée avec lui dans l'affaire de la bande à Bonnot. En désaccord avec ses membres, mais solidaire face à la répression, elle est inculpée de complicité et fera un an de prison préventive. Elle s'éloigne alors d'un milieu qui a fait naufrage, mais sans renoncer à ses convictions. Devenue correctrice de presse, elle fait découvrir le mouvement libertaire à Albert Camus en 1940. Elle s'éteint en juin 1968 alors que la jeunesse s'attaque à la morale bourgeoise et à la société de consommation dans un esprit qui rejoignait par bien des côtés les idées qu'elle avait défendues au début du XXe siècle.

PM



Courant Alternatif et les éditions Acratie seront présents au Salon du livre libertaire les 9-10 et 11 mai 2104 à l'espace des Blancs-Manteaux à Paris (M° St-Paul)







Big Brother

« Rien à déclarer »

C'est un manuel de débrouille face à la police et à la justice édité en janvier 2014.

« Face aux flics et à la répression, on se sent souvent seuls et démunis. C'est d'ailleurs un des objectifs de la répression : faire peur et isoler, pour mieux résigner et soumettre. Malgré les outils de contrôle et la répression policière, il est possible d'esquiver ou de limiter la casse, en se préparant en amont seul ou collectivement. Confronter diverses expériences face aux forces de l'ordre, pour cerner ensemble comment les flics agissent, comment s'opère la répression et comment réagir. Se doter d'outils qui peuvent aider face à la police et à la justice : ateliers d'autodéfense pratique et théorique, groupes de soutien juridique, caisses de solidarité, course à pied…

Cette brochure envisage quelques pistes de pratiques et de réflexions, à travers différentes situations, pour s'organiser face à la répression, du contrôle d'identité à la Garde à Vue

(GAV), jusqu'au passage devant le juge. La présente brochure n'est pas un guide juridique. Elle se limite à décrire des situations de confrontation à l'appareil policier, à tenter d'énumérer, à partir d'échanges d'expériences, des options de réactions possibles, à relever

des détails auxquels penser pour mettre le plus d'atouts de son côté. Reste à souligner qu'il n'existe pas de règle générale. Chaque réaction fait écho au contexte et au cadre dans lequel s'opère la répression. Ce cadre peut évoluer à tout moment en fonction du genre de flics à qui on a affaire et de la situation. Aucun conseil de cette brochure ne pourra donc faire force de loi ! Dans tous les cas, échanger des expériences sur des contrôles auxquels on a déjà assisté ou qu'on a déjà subi, envisager ces situations et ce qu'on peut faire lorsqu'on y est confronté, discuter ensemble en amont , c'est déjà se préparer à mieux réagir.

Au sommaire : Le contrôle d'identité ; alcool et GAV ; la vérification d'identité au poste ; les infractions relatives aux défauts d'identité ; la garde à vue ; les interrogatoires ; refuser photos, empreintes et ADN ; les suites et les poursuites ; les garanties de représentation ; les vices de procédure ; les peines ; les fichiers ;
Vous pouvez télécharger cette brochure : https://juralib.noblogs.org/files/2014/02/rienadeclarer-3.pdf

Procès de refuzniks du fichage

Les procès se multiplient contre des personnes qui refusent la prise par les autorités de l'ADN mais aussi les empreintes digitales. Les résultats dépendent d'une juridiction à une autre, avec le plus souvent de la prison avec sursis (sans compter l'amende et les frais de justice) et parfois la relaxe.

C'est ainsi que le 28 janvier, la cour d'appel de Rennes a condamné un militant contre le projet d'aéroport à Notre Dame des Landes à 1 mois et deux mois de prison avec sursis pour ses deux refus de don ADN confirmant ainsi les peines prononcées en première instance. Ce militant va se pourvoir en cassation. Le 5 février, le tribunal de Mont de Marsan a condamné Jean-Charles en récidive à 1 mois de prison avec sursis. Au cours de cette audience la procureure a rappelé le caractère du délit continu que constitue ce refus : « Puisque Monsieur … refuse et refusera toujours le prélèvement, au nom d'une certaine idéologie, le parquet poursuit et poursuivra toujours Monsieur … pour le respect de la loi ». Jean-Charles passera en appel à Pau.

Par contre le nombre de relaxes devient significatif. C'est ainsi que dans la lutte anti-THT, pour l'instant, tous les militants ayant refusé de donner leurs empreintes digitales ou leur ADN ont été relaxé devant la cour d'appel de Caen (3 fois) ou du TGI de Rennes ou, plus récemment devant le tribunal de Laval. Espérons que cette série de relaxe ne s'arrêtera pas le 14 avril au Mans et le 29 avril à Rennes, à l'occasion des deux prochains procès de la lutte pour refus de prélèvement d'ADN, avec pour l'une, le refus de la prise des empreintes digitales en sus (Contacts : http://antitht.noblogs.org et http://valognesstopcastor.noblogs.org).

Autre relaxe : Le 3 décembre, Romain comparaissait devant le tribunal de Foix pour avoir été arrêté, après une rave-party, en possession de 0,6 g d'herbe de cannabis (environ 1 joint) et pour avoir refusé le prélèvement ADN. Il a été déclaré coupable pour la détention de stupéfiant et écopé d'une amende avec sursis de 150 euros et relaxé pour le refus ADN car la détention d'un joint n'est pas du trafic.

Tous ces procès sont souvent l'occasion d'organiser des conférences-débats avec des chercheurs en génétique qui, dans certains cas, viennent témoigner sur les dangers du fichage ADN.

La vidéosurveillance a encore un bel avenir

Les marchands de vidéosurveillance se sont frottés les mains dans cette période d'élections municipales. En effet, elles ont été centrées sur la sécurité. Qui dit sécurité, dit encore et toujours vidéosurveillance… Ce délire sécuritaire a touché énormément de communes de quelques milliers d'habitants qui n'avaient pas encore installé de caméras. Dans ces bourgs, qu'elle que soit la liste de gauche ou de droite qui va l'emporter, on va assister à un déploiement massif de nouvelles caméras alors que ce système est remis en cause par des analystes (voir cette rubrique dans les derniers C.A.).

« Urgence la police assassine »

Le 31 décembre 2011, Wissam El-Yamni, 30 ans, est interpellé par la police de Clermont Ferrand. Il tombe dans le coma et décède 9 jours plus tard. Cette affaire avait provoqué plusieurs nuits de tensions dans les rues de Clermont Ferrand. Son corps n'avait été restitué à la famille que 6 mois après son décès ! De fil en aiguille, la famille apprenait que Wissam avait été victime de la pratique appelée « pliage » qui consiste à maintenir la tête appuyée sur les genoux lors de son transport en voiture… Pendant 2 ans, silence des autorités judiciaires alors que l'équipe des policiers ayant pratiqué l'interpellation était identifiée ! Plus de 2 ans après, le policier soupçonné de s'être assis sur Wissam plié en deux est mis en examen ! Ce policier avait reconnu les faits qui se sont déroulés à l'arrière de la voiture de police. Ce fait traduit à lui seul l'impunité dont jouissent les flics responsables de violences dans l'exercice de leur fonction. Car si ce flic vient d'être mis en examen c'est grâce à la mobilisation de la famille, des amis de la victime et de la persévérance de leur avocat. Nous sommes encore très loin d'un éventuel procès et rappelons qu'en 2013, 3 non-lieux ont été prononcés dans des affaires d'homicides mettant en cause des policiers. Rappelons que dans ce type d'affaire où la France est régulièrement condamnée par la Cour européenne des Droits de l'homme, le ministère de l'Intérieur a porté plainte contre Amal Bentounsi, la sœur d'Amine Bentounsi tué par la police d'une balle dans le dos le 21 avril 2012 à Noisy le Sec. Amal est attaquée parce qu'elle a le courage de dénoncer sans relâche les pratiques violentes de la police à travers son site Internet et le projet d'un clip dénonçant l'impunité policière. Amal a invité toutes les familles des victimes de violences et de crimes policiers à prendre la parole lors de son procès qui s'est tenu le lundi 7 avril. Nous y reviendrons !

Brother

« Le profilage des populations »

C'est le titre d'un livre d'Armand Mattelart et André Vitalis qui vient de sortir aux éditions La découverte (224 pages pour 18 euros).
Ces 2 auteurs partent du livret ouvrier au cyber-contrôle d'aujourd'hui. Pour eux, l'hyper surveillance actuelle n'est pas comparable à celle du Big Brother de 1984 du roman de Georges Orwell. Aujourd'hui, elle est invisible, basée sur le prélèvement automatique et inopiné des données personnelles voire avec l'acquiescement des « contrôlés ». Par exemple, malgré la faible confiance que les utilisateurs portent aux réseaux sociaux, leur usage jusqu'à ce jour n'a pas été affecté. En fait, des centaines de millions d'utilisateurs de ces réseaux sociaux trouvent un intérêt plus grand à être mis en relation que s'ils n'étaient qu'une poignée sur un réseau plus petit, même si ce réseau offrait plus de garanties concernant le respect de la vie privée. Ce livre revient à la source du contrôle moderne avec la genèse de la mise en place des techniques d'identification, d'anthropométrie… pour en arriver aux réponses des Etats-Unis aux attentats du 11 septembre 2001 qui ont fait sauter les barrières entre sécurité intérieure et extérieure, univers policier et univers militaire, territoire national et espace global…
Ce livre donne aussi des éléments sur les actions de résistance contre ce profilage des populations et leur évolution.

La loi de géolocalisation policière est adoptée

Le 24 février, le Parlement a adopté la loi de géolocalisation , texte qui sera promulgué prochainement.

A l'origine, le projet de loi avait été présenté par la Garde des Sceaux, C. Taubira, afin de combler un vide juridique dénoncé par la cour de cassation qui avait abouti à l'annulation de procédures basées sur le suivi en temps réel de la localisation géographique de suspects.

Cette loi autorise la police judiciaire à utiliser « tout moyen technique destiné à la localisation en temps réel » afin de surveiller les déplacements d'un suspect. Il peut s'agir aussi bien de la mise en place d'un mouchard sur un véhicule ou sur une paire de chaussures que de l'obtention en temps réel des informations de géolocalisation reçues par les opérateurs téléphoniques et autres prestataires de services, pour les smartphones et autres objets connectés qui nécessitent de signaler leur présence à des antennes relais. Cette géolocalisation pourra être mise en place pour toutes les enquêtes concernant des délits sur les personnes punis d'au moins 3 ans d'emprisonnement, ou pour tous les crimes et délits punis d'au moins 5 ans. Il existe aussi certains cas spécifiques, comme les recherches de personnes disparues, ou les évasions. Une fois l'autorisation préalable donnée par le procureur de la République, il faudra attendre jusqu'à 15 jours avant qu'un juge confirme ou infirme l'autorisation de géolocaliser le suspect dans le cadre d'une enquête de flagrance. Si ce juge infirme cette autorisation, les flics auront 24 h pour supprimer ce moyen de géolocalisation. D'autre part, la loi prévoit que les informations sur la mise en place de la géolocalisation pourront être cachées dans le dossier de procédure fourni aux mises en cause, si elles risquent de trahir un informateur qui a aidé la police à installer le système de localisation en temps réel.

Sources : numerama.com

La plate-forme nationale des interceptions judiciaires (pnij) se met en place

En 2010, le ministère de la Justice avait lancé un énorme marché public afin de centraliser toutes les interceptions (écoutes téléphoniques, SMS, fax, mails, factures détaillées, …) et toutes les géolocalisations menées par les forces de police et de gendarmerie. Cette centralisation dans une seule plate-forme – le nouveau Big Brother à la française – s'expliquait, parait-il, comme étant un moyen de limiter la dérive des dépenses (en 2013 cela a coûté 45 millions d'euros contre 30,6 en 2012 dans le budget du ministère de la Justice). Avec cette plate-forme, le gouvernement pensait limiter les frais annuels à 12 millions d'euros, ce qui, avec entre autres la nouvelle loi sur la géolocalisation, s'avèrera complètement dépassé. Ce marché public avait été remporté voici 4 ans par la multinationale Thalès. Cette entreprise est un groupe d'électronique spécialisé dans l'aérospatial, la défense et les technologies de l'information. Il est présent dans 50 pays et emploie environ 68 000 personnes. Rappelons que les origines de ce groupe remontent à 1893, il s'appelait jusqu'en 2000, « Thomson-CSF ».

Cette plate-forme qui a bien évidemment reçu la bénédiction de la Cnil, aura son fonctionnement protégé par la classification « confidentiel-défense » même si elle n'est pas installée dans une quelconque enceinte judiciaire mais dans des locaux privés de la société Thalès ! En effet, Thalès a construit à Elancourt dans les Yvelines (78), un bunker à 130 mètres au-dessus du niveau de la Seine … pour éviter tout risque d'inondation !? Ce bunker a déjà coûté 47 millions d'euros et devrait atteindre les 100 millions d'euros ! Tous ces péta octets (10^{15} octets) de données sur nos vies privées (actuellement nous en sommes à une masse annuelle de centaines de milliers de réquisitions judiciaires et de dizaines de milliers d'écoutes autorisées par les juges !) seront accumulés dans les serveurs de la société Thalès pour être analysés par les magistrats et des services de police et de gendarmerie… dans un univers, bien évidemment, ultra sécurisé…

Cette plate-forme n'attend plus que le feu vert du Conseil d'Etat. Elle devrait ouvrir ce mois-ci et couvrir d'ici un an tout le territoire de l'hexagone.Sources : ldh-toulon.net



Un syndicat CGT dénonce une campagne de lutte contre la fraude au RSA

Le Conseil général du Bas Rhin (CG67) a mis en application une intense campagne de lutte contre la fraude au Revenu de Solidarité Active. Il a sommé les personnels de ses services sociaux à communiquer à des tiers non habilités, dans les mairies du département, le nom de tous les allocataires du RSA de leur commune, afin de détecter de « supposés fraudeurs ». Evidemment, aucune information n'avertit les allocataires du RSA de la divulgation systématique de leurs identités aux maires. Les agents des services sociaux du CG67 sont désormais sommés de « choisir » entre désobéir à leur employeur ou commettre un délit pénal (violation du secret professionnel). L'un d'entre eux, qui a choisi le côté du respect de la déontologie s'est vu menacé de sanction disciplinaire. Le syndicat CGT des personnels du CG67 a déposé une plainte et mène une campagne de dénonciations de ce Conseil général, à savoir :
- « Une opération démagogique culpabilisant les allocataires et stigmatisant la pauvreté au détriment des valeurs de solidarité.
- Une opération hors la loi, des pratiques proches de la délation et un comportement irresponsable au plan administratif et social
- Le détournement de missions sociales au profit de missions de police
- La mise en difficulté des agents des services sociaux au regard du respect de la déontologie, des règles professionnelles et de la loi
- Des échanges d'informations nominatives à l'insu des allocataires concernés, sans garantie sur l'usage ultérieur de ces données ».

Nous rappelons que des services de la CAF sont habilités à mener ce travail de flic !



Françafric en Centrafrique

«Si nous sommes présents, ce n'est pas pour protéger un régime, c'est pour protéger nos ressortissants et nos intérêts et en aucune façon pour intervenir dans les affaires intérieures d'un pays en l'occurrence la Centrafrique (1). Ce temps là est révolu». F. Hollande.

Hollande l'Africain

Comme souvent, au début il ne saurait être question d'intervention militaire. L'Afrique aux africains. Le temps de la Françafrique est révolu. Puis réalité et nécessité obligeant, le discours change accompagnant ou précédant des résolutions de L'ONU. Ce qui conduisit le gouvernement non interventionniste à dépêcher en urgence 1200, puis 1600, soldats français à Bangui, la capitale. Bien sûr la France ne faisait que répondre à un appel à l'aide. Tandis que J.M Ayrault précisait , la France n'agit pas «en gendarme de l'Afrique», un ministre centrafricain saluait lui : «l'importante contribution de la France et le rôle de ses conseillers militaires auprès des forces armées centrafricaines». Paris ne faisait donc une fois encore que répondre à l'aide d'un de ses partenaires menacés. Hier au Mali, avec l'opération Cerval, pour mettre fin à la menace terroriste des islamistes et des touaregs du MNLA qui menaçaient Bamako, aujourd'hui en RCA où les rebelles de la Séléka s'apprêtaient à prendre le pouvoir. Toujours est-il que la situation sur place s'est complexifiée et dégradée pour les populations qui fuient pour échapper aux exactions multiples. Cette intervention qui ne devait être que de courte durée, est revue à la hausse. Les forces françaises resteront autant que nécessaire. Il ne s'agit plus seulement de ramener la paix, mais vu la gravité de la situation (nous disent-ils) d'éviter les massacres, les carnages perpétrés par les miliciens rebelles (musulmans) qui terrorisent la population (80% chrétienne) dans ce pays en complète désorganisation étatique et décomposition politique.

1 République Centrafricaine (RCA). Avant l'indépendance, avec le Tchad, formait l'Oubangui-Chari.

2 *MISCA. Mission internationale de soutien à la Centrafrique. Force inter africaine «ONUsienne» dans laquelle les tchadiens sont très actifs.*

Le pays utile.

La France a-t-elle l'intention et la capacité de rétablir la paix pour les populations ou de continuer à ne sauvegarder que ses intérêts économiques et stratégiques ? A ce jour on note que sont sécurisés les lieux vitaux :'aéroport et ses abords avec les grands axes de circulation économique ; le Port, les axes ou lieux de passages et de transit des marchandises. Bref, ce que les commentateurs ont appelé «le pays utile». Peut-on penser que les 2000 hommes de la force Sangaris peuvent sécuriser un pays grand comme la France et la Belgique réunies, même avec les 6000 soldats de la MISCA (2) et les 800 de la force européenne .

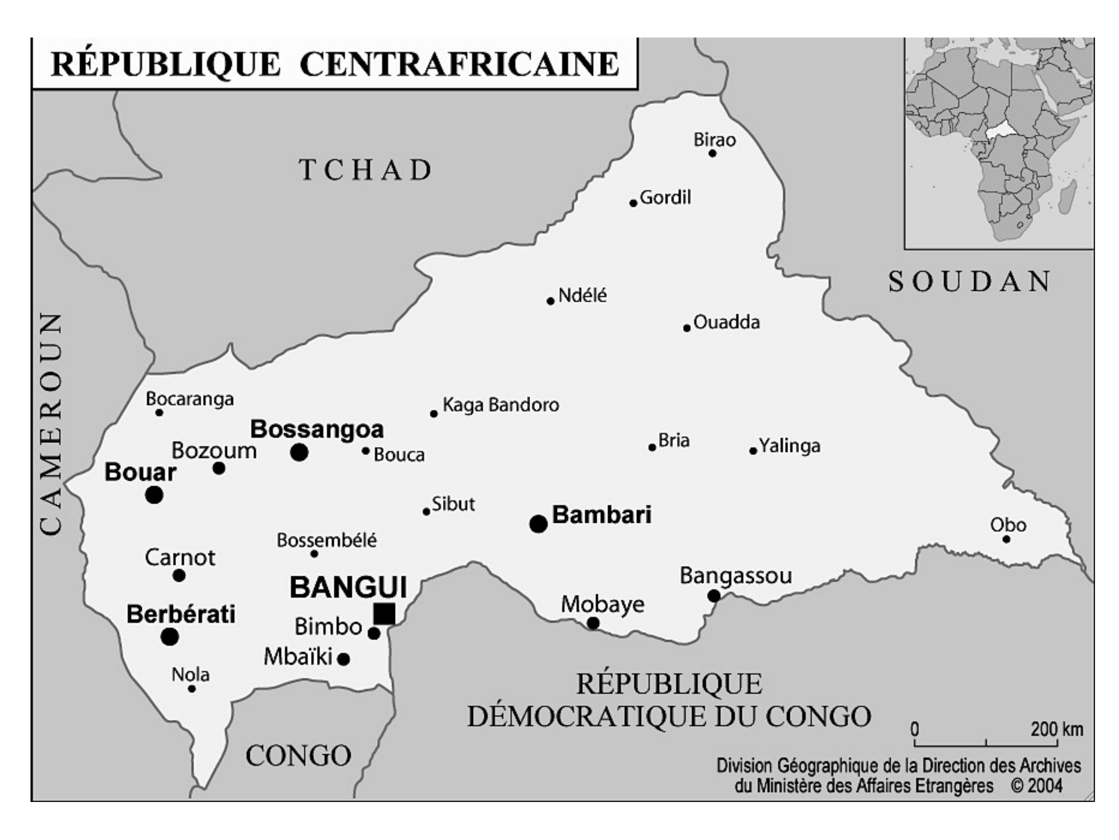
La RCA possède des richesses, déjà aux mains d'intérêts privés français entreautres, mais rien d'indispensable en terme de sécurité nationale comparé aux mines d'uranium du Niger ou des pétroles du Gabon. Son sous-sol est prometteur, mais l'intérêt réel pour la France est sa position géographique qui en fait un lieu stratégique pour ses interventions et celles des occidentaux à l'occasion. La Centrafrique a toujours été le porte avion terrestre français facilitant les opérations militaires. Economiquement affaiblit face à l'arrivée de nouveaux pays concurrents et impérialistes, la France, tutrice de toujours, se devait de démontrer sa capacité à défendre et sauvegarder ses intérêts stratégiques et économiques. Or sous la gouvernance du président dictateur F. Bozizé, installé en 2003 avec l'aval de Paris, la RCA s'est tournée vers la chine pour des accords bilatéraux et vers l'Afrique du sud. C'est pour cela que Paris à lâché ce dernier. Face aux pénétrations économiques de la chine la France ne tient pas la concurrence. Par son intervention, elle lance une alerte, celle d'un «pouvoir faire militaire», en direction des investisseurs qui ignoreraient son tutorat. Notons que cette pénétration chinoise ne menace aucunement les intérêts de la France, voire sa présence. Mais l'avertissement tient aussi pour les dirigeants en place dans les autres colonies et qui comme la RCA auraient trop de velléités émancipatrices. Depuis quelques temps, la rébellion Séléka «l'alliance» (voir encart) installée dans le Nord du pays à prit forme. Ce sont des forces disparates et rivales, mais coalisées. En décembre 2012, elles décident d'une offensive vers le sud et la prise de la capitale Bangui. Il n'y aura que peu de résistance de la part des forces gouvernementales pour la freiner. Le gouvernement français sous couvert de non ingérence laisse faire. Les forces de la Séléka, s'arrêteront aux portes de Bangui dans un premier temps. Nos bonnes âmes politiciennes et militaires ne s'émeuvent pas lors des premières exactions et tueries perpétrées sur le parcourt qui mène à la capitale. Plus d'ingérence dans les affaires intérieures de la RCA ? En faite, la montée en puissance, la prise de la capitale et la destitution du président dictateur en présence de soldats français à Bangui, sert les intérêts des groupes privés et Paris. Le moment est arrivé d'éjecter F. Bozizé. En effet, ingrat envers son tuteur parisien, il paye là ses accords passés avec la chine et l'Afrique du sud.

Depuis peu, celui-ci avait privilégié ses relations avec la Chine qui s'était vue accorder le droit de prospecter et d'exploiter le pétrole au grand dam de l'américain de RSM Pétroléum. Celle-ci avait financé la campagne électorale de Bozizé et équipé le régime en arme en échange de diamants. Un genre de transaction fréquent entre seigneurs de guerre : potentats locaux et multiples mafieux capitalistes intéressés. Notons que les chinois exploitent déjà le pétrole au Soudan et au Tchad pays frontaliers. Rien de dramatique, mais l'ex- dictateur contrariait de plus en plus son Parrain de Paris. Autre contrariété lorsque le président dictateur, en 2008, noua une alliance stratégique avec l'Afrique du sud. Pretoria et l'ANC se voyaient bien détrôner la France de ce bastion centrafricain. Bozizé n'avait-il pas remplacé les tchadiens de sa garde présidentielle par des sud africains ! L'ingrat pensait-il à ce point mordre le sein qui l'avait nourri ! Comment pouvait-il oublier que depuis toujours et 1960, date de l'indépendance de la RCA, c'était Paris qui avait placé ou démis les présidents dictateurs qui se s'étaient succédés à Bangui. La rébellion de la Séléka fut l'occasion de s'en débarrasser. C'est une fois encore par un putsch que M. Djotodia leader de la coalition Séléka prend le pouvoir. Les intérêts de la France sont sauvegardés. France télécom, Bolloré (port container de Bangui), Castel (boisson et sucre), Total, CFAO (automobile) et autres respirent. Les affaires peuvent reprendre. Areva retrouve le contrat signé en 2008 (mais gelé depuis) et exploiter l'uranium dans l'Est du pays. La France (les patrons privés) reste le premier investisseur en RCA. Notons

LA SÉLÉKA : L'ALLIANCE.

L'Union des Forces Démocratiques pour le Rassemblement (UDFR) de Michel Djotodia est très largement majoritaire dans cette coalition. S'y trouvent aussi d'autres formations politiques rivales et anti Bozizé. L'ont rejoint des mercenaires : soudanais, tchadiens et des djihadistes ? chassés de Libye ou du Mali. Ils sont essentiellement musulmans dans un pays de 5 millions d'habitants à 80% chrétiens.

encore une fois que les avancées et accords d'investissements chinois ne remettaient nullement en cause la suprématie française bien installée. L'Afrique continent riche en ressources de toutes sortes, mais objet de toutes les convoitises et l'éternel dépouillé par les impérialismes venus d'ailleurs. Certes la Chine est montrée du doigt, mais d'autres ne sont pas loin.



Un énième coup d'État

En 2013, à Libreville, des accords de paix sont signées pour un gouvernement d'union nationale entre Bozizé, l'opposition légale et la Séléka. En mars 2013, sur des désaccords ou prétextes, la Séléka prend le palais présidentiel, F. Bozizé absent de la capitale et destitué. Michel Djotodia le remplace. Nouveaux pillages, massacres et exécutions sommaires accompagnent l'événement. Paris n'intervient pas pour sauver son ex-protégé.

Aujourd'hui, Hollande se drape d'humanitaire pour faire oublier que l'origine de la misère et des massacres qui se suivent en Centrafrique ne sont que les conséquences de la permanente ingérence dans les affaires de ce pays, et des soutiens apportés aux différents dictateurs au pouvoir à Bangui. Les troupes Françaises ne viennent pas de débarquer en Centrafrique pour y ramener la paix, éviter les massacres inter ethniques ou religieux. Elles y stationnent en permanence depuis toujours et leur nombre ne varient qu'en fonction de l'ampleur des perturbations occasionnées contre les intérêts privés français. A aucun moment nos bonnes âmes gouvernementales ne se sont préoccupées de la misère et du sort des populations du pays.

L'aigle américain et le coq gaulois

«l'Afrique demeure le dernier endroit de la planète où Paris peut encore jouer les premiers rôles et maintenir son rang sur la scène internationale» (Libération). Ce retour en force d'une présence militaire française renforcée suffira-t-elle pour que la France soit encore reconnue comme puissance entière dans la guerre que se livrent les nouveaux blocs capitalistes issus de la mondialisation économique ?

Derrière le masque humanitaire et le rameau d'olivier de la paix se dissimule une nouvelle intervention coloniale.On peut s'interroger sur les agissements du seul impérialisme français. Le coq gaulois défend certes ses propres intérêts menacés mais avec l'aval de l'aigle américain qui plane et picore tout proche dans la même basse-cour. J Y Ledrian (ministre français de la guerre) s'est félicité en janvier de la coopération avec le patron du Pentagone. «Coopération de haut niveau sur la sécurité en Afrique» dira-t-il. Ainsi, La présence française s'est renforcée de la Mauritanie à Djibouti et du Gabon à l'Océan Indien sous couvert de traque antiterroriste. Dans le remodelage du monde qui se dessine, la guerre économique que se livrent les différents blocs, l'Afrique continent prometteur, riche de toutes sortes de matières premières, minerais rares, terre agricoles..., devient le lieu d'affrontement politico-économique, donc aussi militaire, entre ces impérialismes qui ne cessent d'envisager la croissance de leurs besoins pour les décennies qui viennent. Le coq gaulois peut se dresser sur ses petits ergots, il est condamné à des gesticulations sans l'accord tacite ou l'appui directe de l'aigle US. «Les enjeux sont considérables au vu de la situation géographique, précisément centrale, de la Centrafrique et de la richesse de ses ressources encore sous exploitées» (Le Nouvel Observateur).

L'intervention française s'inscrit dans le nouveau verrouillage des pays africains et de leurs ressources en faveur du bloc européo-américain qui s'oppose aux autres. Elle se veut un avertissement aux dirigeants africains sommés de choisir leur camps, pour leur bien être et leur longévité politique au pouvoir, sous peine de voir comme en RCA une rébellion éclater.

Pompier pyromane, Paris a laissé faire et pourrir la situation sans regard pour les populations, leur misère et leur souffrance. La Séléka a chassé le dictateur Bozizé. M. Djotodia par un énième coup d'état a pris le pouvoir. Le nouveau Président de transition décidé la dissolution de la Séléka. Mais n'ayant pu asseoir son autorité, il n'a pas eu les moyens de désarmer les cliques et les bandes armées qui la composaient. Cette situation a conduit ces milices à se payer directement sur les populations proches, souvent chrétiennes d'où les pires exactions et massacres. S'ensuivirent alors les contre représailles des anti-balaka, chrétiens, contre la population musulmane. Devant une telle situation de misère et de vide politique, il n'est donc pas étonnant que les conflits communautaires religieux ou autres rejaillissent avec force parmi une population qui dénonce autant les français que les tchadiens parties prenantes dans l'ingérence du pays. Durant ces quelques mois Djotodia a assuré l'intérim de ce chaos ambiant. Cette déliquescence politique et sociale, légitimera l'intervention coloniale sous couvert onusien (donc US). «La France n'a pas vocation à...». Pourtant en décembre c'est bien F. Hollande qui disait en parlant de M. Djotodia : «On ne peut pas laisser en place un président qui n'a rien pu faire, voire même qui a laissé faire...». En janvier 2014, débarqué par Paris avec l'aval des présidents du Tchad, Gabon..., ce dernier «démissionnait» au profit de la maire de Bangui Catherine Sambo Panza installée au pouvoir en attendant bien sûr les prochaines élections démocratiques.

MZ Caen le 5-03-2014

Un hiver plutôt chaud

Indépendante depuis 1991, à la suite de la chute de l'Union Soviétique, l'Ukraine se voit aujourd'hui au centre d'un conflit géopolitique impliquant d'un côté l'Union européenne et les États-Unis (alliés à travers l'OTAN) et de l'autre la Russie.

Pour l'Union européenne c'est un défi, va-t-elle pouvoir protéger et remettre sur pied ce pays au bord de la crise économique ? L'OTAN, menée par les États-Unis, s'agrandissant de plus en plus depuis la fin de la guerre froide, a une réelle opportunité à la suite de la chute du gouvernement ukrainien pro-russe de Ianoukovytch de grignoter un peu plus un ancien pays du bloc de l'Est.

Pour la Russie, c'est un retour en arrière. La révolution orange de 2004 avait mis les pro-européens au pouvoir, mais la situation a été rétablie en 2010 à la suite de la victoire du «Parti des Régions» (le parti de Ianoukovytch). Un retour de l'Ukraine dans le camp russe n'est plus possible à présent. La Russie doit à présent mener une bataille afin de conserver ce qui peut l'être et peut-être même accroître dans une certaine mesure son influence régionale et mondiale.

Ces derniers temps la Russie a su jouer de sa carte politique avec brio, avec comme plus grande victoire la proposition du démantèlement de l'arsenal chimique syrien, contrecarrant toute intervention potentielle de la part de l'OTAN. La Russie avait, pour la première fois depuis la fin de la guerre froide, entravé les actions des États-Unis, ce qu'elle n'avait pas réussi à faire lors du démantèlement de la Yougoslavie par exemple.

Elle a également démontré une intransigeance lors du conflit en 2008 avec la Géorgie. Petit rappel des faits : Saakachvili, le président Géorgien, avec la bénédiction de son allié américain, lance une offensive pour reprendre le contrôle de l'Ossétie du Sud. De nombreux soldats russes en garnison dans la région sous mandat onusien et des citoyens russes habitant dans la région sont tués lors de l'offensive initiale. La Russie décide donc d'intervenir militairement. Résultat, dix jours plus tard l'Ossétie du Sud, mais également l'Abkhazie, une autre région échappant à l'autorité géorgienne, sont devenues de véritables états fantoches dirigés par Moscou.

Mais ce conflit ne repose pas uniquement sur des luttes d'influence entre superpuissances. Il prend ses sources dans un nationalisme exacerbé couplé à la mémoire d'un passé trop souvent douloureux. Pour bien comprendre la source du problème il faut revenir un peu en arrière.

Un peu d'histoire sur l'Ukraine…

Le chemin de l'indépendance ukrainienne est long. Ce territoire a longtemps été convoité par les grandes puissances alentour. Entre le IXè et le XIIIè siècle, la principauté de Kiev (également appelée Rus' de Kiev) y est maîtresse. Les Mongols prennent alors contrôle de la région, mais au XIVè siècle la Pologne les supplante. En 1649, l'Ukraine devient brièvement indépendante après la révolution cosaque, mais en 1764, cherchant un débouché sur les mers du sud, la Russie prend définitivement l'emprise sur la région.

La révolution russe de 1917 met le pays à feu et à sang. Les armées blanches contrôlent la majorité du pays au début du conflit. Au sud-ouest, la Roumanie occupe la Bessarabie et la Bukovina. On voit la création de la République populaire à l'ouest du pays, et au sud-est ce sont les anarchistes de la Makhnovtchina qui gèrent la région. Pour les bolcheviques, la conquête de l'Ukraine, véritable grenier à blé pour la Russie, est primordiale et la majorité du pays passe sous leur contrôle en 1919. A la fin de la même année, la guerre soviéto-polonaise éclate. Après trois ans de conflit, une paix est signée et l'ouest de l'Ukraine passe alors sous contrôle polonais.

De 1931 à 1933, l'Union Soviétique, à la suite du premier plan quinquennal et en raison de la collectivisation des terres qui se déroule mal, connaît de grandes famines. Le nombre particulièrement élevé de victimes en Ukraine (certaines estimations donnent jusqu'à 5 millions de victimes), ainsi que la gestion de cette crise par le gouvernement soviétique, lui ont donné un nom : Holdomor, signifiant littéralement «extermination par la faim» en ukrainien. Cette famine est vue par certains comme un génocide soviétique programmé, visant spécifiquement le peuple et les aspirations nationalistes ukrainiennes. Alors que d'autres soutiennent que la famine a touché avec une gravité toute aussi sévère certaines régions russes ou kazakhs. Mais nous n'allons pas nous attarder sur ce débat. L'important est de comprendre que pour le peuple ukrainien, Holdomor est bel et bien un génocide orchestré par les russes. Aujourd'hui ce souvenir est encore présent dans les esprits de beaucoup d'ukrainiens.

La seconde guerre mondiale vient à nouveau modifier les frontières de l'Ukraine lors du partage de la Pologne en 1939. Le 22 juin 1941, l'armée allemande envahit l'Union Soviétique. La quasi-totalité de l'Ukraine est conquise dès la fin de l'année. Une partie de la population, et plus particulièrement les paysans ayant eu leur terre confisquée lors des collectivisations, accueille l'armée allemande comme des libérateurs. L'OUN (l'Organisation des Nationalistes Ukrainiens) collabore dans un premier temps pleinement avec l'armée allemande. Cette organisation prend ses sources dans des groupes existants déjà avant-guerre et créés par des ukrainiens réfugiés en Europe de l'ouest. Dès les années 1930, ils reçoivent un soutien notable du gouvernement du IIIème Reich. Mais leurs aspirations indépendantistes rentrent vite en conflit avec l'idéologie nazie, et dès 1942 les allemands répriment par la force l'OUN. Les nationalistes ukrainiens luttent dès lors aussi bien contre les allemands que contre les soviétiques qui reprennent peu à peu le territoire soviétique perdu en début de guerre. La victoire soviétique sur les allemands ne met pas fin à la guérilla ukrainienne. L'OUN continue le combat, mais le pouvoir soviétique est trop important. À la fin des années 1950 l'insurrection est vaincue.

En 1954, la Crimée, faisant alors partie de la République Soviétique Russe, est donnée comme cadeau à l'Ukraine pour célébrer le 300ème anniversaire de son rattachement à la Russie. Ce transfert, à l'époque bien insignifiant, prend aujourd'hui toute son importance.



Police «Berkut» en Crimée



…et sur la Crimée

La Crimée, cette péninsule de plus de 25'000 km2 (un peu moins grande que la Belgique) se jetant dans la mer Noire fait depuis peu les gros titres des médias. Elle abrite près de deux millions de personnes. Un recensement fait en 2001 découpe la population de la sorte : 58 % de russes, 24 % d'ukrainiens et 12 % de Tatars (les 6 % restant sont d'origines diverses).

Son histoire est également très mouvementée et cette région a déjà vu son lot de batailles. Durant l'Antiquité, de nombreux comptoirs grecs s'y installent. La région passe ensuite sous contrôle romain, et les invasions barbares ne l'épargnent pas. C'est pendant ces invasions que les Tatars, cherchant à fuir les Mongols, s'installent dans les montagnes de Crimée aux alentours du XIIIè siècle. Au XVe siècle, ils embrassent l'islam (sunnite) et forment le Khanat de Crimée qui va perdurer jusqu'en 1783. Leur protecteur et allié principal est l'Empire Ottoman, avec qui le commerce d'esclaves est florissant. Ces esclaves proviennent de raids comme lors du pillage de Moscou en 1571.

A la fin du XVIIIè siècle, la Russie, cherchant un débouché sur les mers du sud, prend définitivement contrôle de la Crimée et une russification du territoire est dès lors mise en place. C'est à partir de ce moment que Sébastopol devient également le port principal pour la marine russe en mer Noire. L'expansionnisme russe vers le sud prend fin après la défaite en 1856 lors de la guerre de Crimée. Lors de ce conflit, une coalition, principalement franco-anglaise, débarque sur la péninsule et capture Sébastopol après un siège de près d'un an.

Les combats durant la seconde guerre mondiale sont également très importants. Les allemands conquièrent en 1942 la péninsule. Durant l'occupation, un certain nombre de Tatars criméens sont incorporés dans la Légion Tatar, une unité auxiliaire de la Waffen SS. Cette collaboration va coûter aux Tatars une déportation quasi-totale de leur population en Asie centrale dès 1944. Ce n'est qu'en 1967 qu'un décret supprime les accusations de collaboration. Les Tatars peuvent alors retourner en Crimée, bien qu'ils ne reçoivent pour cela aucune aide du gouvernement soviétique.

A noter qu'il y avait également des Tatars engagés au sein de l'Armée Rouge et que des unités aussi bien géorgiennes que turkmènes, mais également ukrainiennes et même russes ont servi au sein de l'armée allemande.

La période de la guerre froide fait prendre à l'Ukraine une place importante sur l'échiquier stratégique et politique. De par sa position géographique, une forte présence militaire est maintenue par les soviétiques, si bien que ce n'est qu'en 1996 que l'Ukraine termine de transférer à la Russie, pour qu'elles soient détruites, les dernières armes atomiques de l'époque soviétique présentes dans son pays.

L'indépendance

L'Ukraine déclare son indépendance le 24 août 1991. Les régions à majorité russophone votent également pour l'indépendance. On constate tout de même un pourcentage de votants bien inférieur au reste du pays dans ces régions. Il faut noter que d'après le recensement de 2001, plus de 17 % de la population est officiellement russe. Elle est principalement groupée dans l'est du pays et en Crimée. N'ayant aucun autre port assez grand pour abriter sa marine, et avec l'accord de l'Ukraine, la Russie garde une base militaire à Sébastopol.

Leonid Kravchuk devient le premier président de l'Ukraine en 1991. Leonid Kuchma le remplace en 1994. Sa présidence sera marquée en novembre 2000 par le «scandale des cassettes». Oleksandr Moroz, un politicien de l'opposition, accuse le président d'avoir été impliqué dans l'assassinat du journaliste Georgiy Gongadze. Une campagne sous l'appellation «L'Ukraine sans Kuchma !» est alors lancée et la popularité de Kuchma chute drastiquement. Les États-Unis et l'Europe soutiennent l'opposition, la Russie elle continue de soutenir le pouvoir en place. On a là les premiers signes d'un affrontement «est-ouest» pour la domination de l'Ukraine.

Le 21 novembre 2004, Viktor Ianoukovytch (pro-russe), est élu. L'opposition pro-européenne crie scandale. C'est le début de la «révolution orange» (l'orange étant la couleur du parti d'opposition) qui durera près de 15 jours. Avec à sa tête Viktor Iouchtchenko et Ioulia Tymochenko, la protestation gagne en intensité. Sous la pression des manifestants, la Cour suprême annule le scrutin du 21 novembre et de nouvelles élections sont organisées. Le 26 décembre Viktor Iouchtchenko les emporte avec 52 % des voix.

Il est à noter une certaine ressemblance entre la révolution orange et les événements survenus en Serbie en 2000 ou encore en Géorgie en 2002, où les gouvernements pro-russes se font remplacer par des gouvernements pro-européens à la suite de grands mouvements sociaux (financés et soutenus à chaque fois par les Etats-Unis).

Iouchtchenko est donc au pouvoir, mais son gouvernement est très instable et des conflits entre Ioulia Tymochenko et lui entachent son régime. Plus grave encore est l'offensive économique et politique lancée par la Russie via la société Gazprom. Entre 2005 et 2009, la Russie, n'appréciant pas la politique pro-européenne de l'Ukraine, joue sur sa mainmise sur le gaz. C'est à coup de hausses de prix, d'accusations et de menaces (parfois concrétisées) sur l'approvisionnement qu'elle fait pression sur l'Ukraine. L'Europe, et tout particulièrement les pays de l'est, ne disposant que de quelques semaines de réserves, est indirectement, mais volontairement, touchée par cette crise également.

En 2010, profitant des conflits internes du parti au pouvoir, Ianoukovytch remporte les élections. Le nouveau pouvoir tente alors de serrer la vis afin d'éviter une deuxième révolution orange. Il centralise de plus en plus le pouvoir et en 2011, Ioulia Tymochenko est condamné à 7 ans de prison pour abus de pouvoir.

En novembre 2013, la signature de l'accord d'association entre l'Europe et l'Ukraine est repoussée par le gouvernement sous la pression de la Russie. Ceci est l'élément déclencheur des événements survenus en Ukraine ces derniers mois.

Ça commence !

Les manifestations prennent de l'ampleur, passant de quelques milliers de manifestants le 21 novembre 2013 à des centaines de milliers le 24. Les protestations son parfois très virulentes et l'on dénombre des dizaines de blessés aussi bien dans les rangs des protestataires que de la police.

Le 26 novembre, le gouvernement tente d'apaiser les tensions et déclare que les accords devant être signés avec l'Europe sont toujours sur la table des négociations. A l'Ouest, de nombreux messages de soutien envers les manifestants émergent de la part de différents gouvernements.

La contestation se propage au reste du pays. La place de l'indépendance à Kiev (Maidan) est investie par les pro-européens. On y voit flotter des drapeaux ukrainiens et européens. Dans la masse, on aperçoit également un certain nombre de drapeaux composés de deux bandes horizontales, une rouge et une noire. Ces couleurs sont celles de l'extrême droite, certains groupes se revendiquant même de l'OUN. La présence de cette extrême droite qui est également très bien organisée rend la situation encore plus confuse. Les différents courants et groupes de la gauche radicale, aussi bien en Ukraine qu'en Russie, sont divisés sur la question. Mais certains groupes, comme les syndicats libres d'Ukraine, ont participé activement aux événements et aux structures d'auto-organisation de la place Maidan.

Des camarades, impliqués dans ces événements nous ont rappelés que de tout temps les nationalistes ont été impliqués dans les révoltes se déroulant dans la sphère d'influence politique russe, que ce soit en Pologne en 1863 ou à Budapest en 1956. A leur avis, la participation active de la gauche dans ces mouvements qui sont réellement populaires est vitale.

La présence de l'extrême droite n'a été que très peu médiatisée en occident, alors que, du côté russe, par exemple sur Russia Today (RT), cette extrême droite fait les gros titres. Nous précisons que Russia Today est une chaîne de télévision russe internationale, proche du gouvernement, diffusée en anglais, en espagnol et en arabe. Elle est l'équivalente à France 24, Al Jazeera, CNN, la BBC ou encore dans une certaine mesure la CCTV chinoise. Les russes avaient besoin d'un média pouvant concurrencer ceux déjà en place et la création de RT (en 2005) n'est pas anodine. Au temps de la guerre froide, intervenir ou faire de l'ingérence dans un pays se justifiait simplement par opposition à l'autre bloc. Mais depuis la fin du XXe siècle il faut innover. La dissolution de la Yougoslavie est un parfait exemple. Là les médias occidentaux parviendront efficacement à faire passer la cause indépendantiste comme juste auprès de la population par exemple.

Mais revenons sur la place Maidan. Le soir du 30 novembre, la police spéciale ukrainienne Berkut, vide avec une extrême violence la place après avoir brouillé les ondes des téléphones cellulaires. La délégation européenne appelle le gouvernement ukrainien à ne pas utiliser la force et Jeffrey Payette, ambassadeur américain en place, menace et prévient qu'il y aurait de graves conséquences si la situation ne change pas.

Le début de décembre voit les premières occupations de bâtiments publics, la place Maidan est réoccupée. On y installe des tentes et des barricades. Des forces d'auto-défense sont créées, les opposants s'organisent. Le 8 décembre, la statue de Lénine du marché de Bessarabsky est renversée. On y plante à la place un drapeau ukrainien et un drapeau noir et rouge de l'extrême droite. Les bureaux de plusieurs journaux et partis d'opposition sont investis et saccagés par la police. Le 11, avant le lever du soleil, la place est encerclée. Les affrontements continueront jusqu'au petit matin, des appels à l'aide de la part des encerclés se font entendre, et en quelques heures des milliers de personnes arrivent en renfort. La police est finalement repoussée.

Le campement se fait plus important, les barricades sont réparées après les affrontements de la nuit, des hôpitaux de fortune sont installés pour soigner les coups et les gelures. Le reste du pays n'est pas épargné et des manifestations ont également lieu dans de nombreuses autres villes, comme à Kharkiv ou à Lviv. On rapporte des refus d'ordre de la police également. Des discussions impliquant l'opposition et le gouvernement se mettent en place. De petites concessions sont faites de la part du gouvernement, comme la libération de quelques manifestants emprisonnés, mais on note encore une censure importante lors des retransmissions de ces discussions dans les médias. L'opposition maintient que rien n'a été fait pour répondre à ses demandes.

Le gouvernement est en pleine crise, plusieurs figures de l'administration se voient retirer leur poste à la demande de Ianoukovytch, certaines sont même accusées d'abus de pouvoir pour la répression sur la place. Ceci ne suffit pas à calmer l'opposition. Le 15 décembre, c'est devant près de 200'000 manifestants que les sénateurs américains Christopher Murphy et John McCain s'adressent à la foule et renouvellent le message de soutien de la part de leur pays.

La Russie, sentant que son allié est en train de perdre la partie, tente de l'aider comme elle peut. Ianoukovytch se rend à Moscou et des accords sont signés. Il lui est promis que 15 milliards d'euro-obligations appartenant à l'Ukraine seront rachetées par la Russie et que le prix du gaz sera revu à la baisse. Mykola Azarov, alors premier ministre, rétorque que sans cette aide, le pays aurait très vite sombré et aurait dû déclarer banqueroute.

Le 29 décembre, on manifeste devant la résidence personnelle du président à plus de 10km de Kiev. Un convoi de voitures avait été organisé par AutoMaidan, une branche du mouvement contestataire qui utilise leurs véhicules, que ce soit pour barricader des rues, aider à convoyer des manifestants sur des points névralgiques lors des différentes attaques de la police ou encore pour ravitailler la place Maidan.



Le 1er janvier 2014, c'est une marche aux flambeaux de près de 15'000 personnes qui est organisée pour commémorer la naissance de Stephan Bandera, figure emblématique du nationalisme ukrainien mais très controversée pour sa collaboration avec le régime nazi.

Maidan est toujours occupée malgré la pression de la police. Quand le courant est coupé, des générateurs de secours sont installés. On organise le ramassage des déchets et on ravitaille les occupants en nourriture et en bois pour se chauffer.

Le 15 et 16 janvier le gouvernement fait passer de nouvelles lois. Une criminalisation des méthodes utilisées par l'opposition est mise en place. Interdiction de se masquer ou de se casquer, d'installer une tente en public ou encore de faire du «révisionnisme» sur les crimes fascistes de la seconde guerre mondiale. Lorsque plusieurs dignitaires européens s'indignent de ces nouvelles lois, le ministre des affaires étrangères ukrainiennes, Leonid Kozhara, répond que ces lois existent déjà dans de bon nombre de pays européens.

Le 17, les crises internes au pouvoir s'accentuent quand le chef de l'armée de terre ukrainienne, Hennadiy Vorobyov, est démis de ses fonctions après avoir perdu la confiance de Ianoukovytch.

La confrontation continue dans le froid glacial, le nombre de blessés et de morts augmente de chaque côté. Les groupes d'extrême droite appellent à prendre les armes tandis que le gouvernement refuse d'admettre l'usage d'armes à feux par la police, bien que des manifestants sont parfois trouvés criblés de balles. Il faut également noter qu'il existe au sein du camp gouvernemental des groupes, soutenus et financés par le pouvoir, qui agissent depuis le début de la crise contre les révolutionnaires, le sale boulot leur étant souvent confié.

Le 25 janvier, sentant la situation lui échapper complètement, Ianoukovytch propose plusieurs postes clefs à l'opposition, une amnistie aux occupants des différents bâtiments et un changement en profondeur de la constitution. Il serait même prêt à dissoudre le gouvernement d'Azarov si sa proposition est acceptée. L'opposition déclare qu'il laisse la proposition sur la table sans l'accepter pour le moment.

Le ministère de la justice est brièvement occupé le 27 et des manifestations deviennent violentes également à Dnipropetrovsk, Zaporizhya, Cherkasy et Sumy avec de nombreuses arrestations.

La situation dans le camp de Ianoukovytch se détériore encore et Azarov remet sa démission le 28 janvier. Le 30, on retrouve une figure éminente du mouvement AutoMaidan torturée mais vivante après avoir disparu depuis plus d'une semaine. Ce cas d'enlèvement n'est pas unique en Ukraine au point où certaines comparaisons ont été faites avec les escadrons de la mort en Amérique latine.

Le 18 février est marqué par de sérieux combats lorsque les manifestants tentent de marcher sur le parlement. Des coups de feux retentissent, les morts se comptent par dizaines, les blessés par centaines, et cela aussi

bien dans un camp que dans l'autre. Le lendemain un état d'urgence est de facto mise en place. Des postes de contrôle sont installés, les transports publics et les écoles fermés. Le ministre des affaires intérieures, Vitaly Zakharchenko, autorise l'utilisation d'armes létales contre les manifestants.

C'en est fini avec Ianoukovytch…

Mais à la surprise générale, Ianoukovytch (et une grande partie de son cabinet) prend la fuite pour la Russie dans la nuit du 21 février. L'opposition a remporté la bataille. Un nouveau gouvernement est formé avec les leaders des principaux groupes et une partie de l'opposition. L'ancien président, qui se trouve en sécurité en Russie, est accusé de meurtre de masse.

Ce nouveau gouvernement doit faire face à de nombreuses difficultés. Les nouveaux dirigeants de l'Ukraine voudraient un retour à la normale au plus vite. Mais les dizaines de milliers de personnes, qui ont lutté pendant des mois dans des conditions extrêmes, qui ont su créer des structures d'auto-organisation et d'auto-défense, ont prévenu qu'ils ne lèveront leur camp qu'après les élections prévues le 25 mai. Bien que la droite soit toujours bien présente (mais divisée), des camarades des syndicats libres ont formé des milices ouvrières dans plusieurs villes comme à Kiev ou à Kirovograd.

En Russie également tous ces événements font écho. Bien que la côte de popularité de Vladimir Putin n'ait jamais été aussi haute, de nombreuses manifestations ont été organisées à travers le pays contre son pouvoir quasi-monarchique. La répression est très lourde et des milliers de manifestants anti-Putin sont arrêtés.

En Ukraine, la réaction à la chute du gouvernement pro-russe ne s'est pas fait pas attendre. Rappelons que près de 17% de la population ukrainienne est russe, et que dans certaines régions cette proportion monte jusqu'à 70%.

Des manifestations pro-russes ont eu lieu dans plusieurs villes comme à Donetsk, à Odessa ou encore à Sébastopol. Des drapeaux russes sont hissés à la place des drapeaux ukrainiens. On peut lire sur les flyers et les banderoles que le nouveau gouvernement ukrainien est composé de fascistes, des allusions au collaborationnisme ukrainien de la seconde guerre mondiale se font entendre. Mais partout ou des pro-russes manifestent, des opposants défendant l'intégrité de l'Ukraine sont également présents.

A Donetsk et à Luhansk, les bâtiments de l'administration régionale sont investis début mars par les pro-russes et une nouvelle administration est mise en place. Mais dans les jours qui suivent, la police (à présent dans le camp du nouveau gouvernement pro-européen) lance l'assaut et reprend la situation en main.

Sergueï Lavrov, ministre des affaires étrangères russes, dénonce la situation chaotique qui existe dans l'est de l'Ukraine. Aux États-Unis on parle déjà d'un casus belli potentiel de la part de la Russie pour une intervention en Ukraine.

…mais pas avec le conflit

La situation dans l'est du pays semble à présent sous contrôle. C'est par contre une toute autre histoire en Crimée. Des manifestations pro-russes se déroulent à Kerch et à Sébastopol. Malgré les slogans antifascistes scandés lors de ces manifestations, un certain nombre de drapeaux jaune et noir (faisant référence au drapeau de la Russie tsariste) sont visibles. Ces couleurs sont utilisées par des mouvements d'extrême droite en Russie.

Le 26 février à Simferopol, capitale de la Crimée, on se bat entre pro-russes et anti-russes. Les Tatars, qui portent en eux le souvenir de leur déportation de 1944, sont également dans la rue. Le conflit monte en intensité quand des miliciens pro-russes armés et très bien organisés installent un point de contrôle sur la route reliant Sébastopol à la capitale régionale. Le lendemain, l'isthme de Perekop est sécurisé par des unités issues des forces de la police spéciale Berkut, dissoutes par le nouveau gouvernement mais travaillant à présent contre celui celui-ci. Des hommes appartenant au Night Wolves (l'équivalent en Russie des Hells Angels) gardent les bâtiments administratifs à Sébastopol pour le compte des Russes. Des miliciens équipés à la russe sécurisent également l'aéroport de Simferopol.

Washington met en garde la Russie contre toute tentative d'intervention en Crimée. Mais le 1er mars, le premier ministre de facto criméen, Sergueï Aksyonov, lance un appel à la Russie pour venir sécuriser et ramener la paix dans la région. La Russie répond à l'appel en autorisant formellement l'utilisation des forces armées sur le territoire ukrainien. Sortant de leur base à Sébastopol, des soldats Russes encerclent un bon nombre de casernes ukrainiennes. Des navires de la flotte russe font également le blocus de plusieurs ports abritant des bateaux de guerre ukrainiens.

Le 2 mars, l'amiral de la flotte ukrainienne, Denis Berezovsky, change de camp et prête allégeance aux nouvelles autorités criméennes. Un jour plus tard, c'est au tour de toute une base aérienne, la 240ème brigade d'aviation tactique, forte de 800 hommes, de changer de camp, mais des 45 chasseurs MiG-29 seuls quatre sont véritablement opérationnels. Le 4 mars, les médias russes sortent le chiffre de 5000 soldats ayant fait défection, emportant avec eux tout leur matériel. Les jours suivant on s'affronte, en général sans échange de coup de feu, pour faire tomber les casernes encore aux mains de l'armée ukrainienne.

A Kiev, on crée la Garde Nationale. Cette force, qui doit atteindre 60'000 hommes, doit officiellement «assurer la sécurité de l'état, défendre les frontières et éliminer les groupes terroristes». Mais quelles sont les réelles motivations derrière cette Garde Nationale ? On peut voir par cette action le besoin de créer une unité militaire politiquement et idéologiquement fiable, car il serait tout à fait possible que si la situation dans l'est du pays venait à mal tourner pour les ukrainiens, un certain nombre d'unités changeraient de camp également. La deuxième raison est de canaliser et de réintégrer ces milliers de personnes ayant pris les armes lors de événements sur la place Maidan. Le nouveau gouvernement a peur de leur potentiel, le peuple ayant prouvé ce qu'il peut accomplir et le nouveau pouvoir veut éviter à tout prix que cela se reproduise. L'aide promise par l'Union européenne n'arrivera également qu'au compte-goutte tant que la situation n'est pas normalisée. C'est donc une urgence pour le nouveau gouvernement de réintégrer ce potentiel révolutionnaire. Ceci n'est bien sûr pas un fait nouveau : le pouvoir a de tout temps tenté, avec plus ou moins de réussite, ce genre d'opération.

Le 16 mars, la Crimée vote favorablement avec plus de 90 % de oui pour se détacher de l'Ukraine et réintégrer la Russie. Les pays occidentaux, et même, dans une moindre mesure, la Chine, condamnent cette action. L'occident accuse la Russie d'annexion pure et simple, les médias comparent même cette action aux agissements de l'Allemagne nazie sur les Sudètes et lors de l'Anschluss sur l'Autriche. Côté russe, les médias utilisent les mêmes tactiques. On voit en Crimée de grandes affiches appelant à voter le 16 mars avec d'un côté, la Crimée remplie d'un énorme svastika (représentant le nouveau pouvoir en place à Kiev), et de l'autre côté, la Crimée arborant le drapeau russe.

La distribution de nouveaux passeports russes dans la péninsule a déjà commencé. Certaines bases ukrainiennes résistent encore. Plusieurs personnalités russes et ukrainiennes sont alors frappées de sanctions de la part des américains. Le lendemain la Russie rétorque et fait de même. En Europe, certain pays, se souvenant des coupures dans l'approvisionnement du gaz russe, sont tout de même réticents à aller trop loin et à fâcher l'ours russe.

En marge de ces échanges de coups politiques, une certaine montée en puissance militaire se fait dans les deux camps. Mais ceci reste très symbolique : une escadrille d'avions de chasses américains envoyés en Pologne, des missions de surveillance aérienne à la frontière de Kaliningrad ou encore l'envoi d'un destroyer en mer Noire. La Russie répond aussi et envoie quelques avions en Biélorussie. On assiste également à une médiatisation sans précédent des exercices menés par l'armée russe, et cela dans les deux camps. Pour les occidentaux, ces exercices sont montrés comme des préparations à une invasion globale de l'Ukraine et ce n'est peut-être pas tout à fait faux, ceux-ci étant bien une démonstration de force de la part de la Russie, d'où leur grande couverture dans la presse russe.

Mais l'issue d'un affrontement ne fait aucun doute et il est très peu probable que le nouveau pouvoir ukrainien veuille «mourir pour Sébastopol».

Y.D. Paris, le 25.03.2014

De l'interdiction du boycott des produits israéliens à celle des spectacles de Dieudonné…

L'Etat s'en mêle

C'est la circulaire du 12 février 2010 dite « Alliot-Marie » qui permet de poursuivre pénalement ces appels au motif que ces derniers sont une provocation « à la discrimination, à la haine ou à la violence à l'égard d'une personne ou d'un groupe de personnes en raison de leur origine ou de leur appartenance ou de leur non-appartenance à une ethnie, une nation, une race ou une religion déterminée ».

Comme le souligne une tribune libre parue dans Le Monde signée Ekeland, Brauman et Poissonnier, intitulée « Cessons de pénaliser le boycott d'Israël », certains magistrats refusent de requérir ou simplement prononcent des relaxes. Il n'empêche que cette loi est ouvertement liberticide, que de nombreuses personnes sont condamnées et que le gouvernement socialo-écologiste n'a nullement fait état de son intention de l'abroger. Et surtout qu'elle va dans le sens d'une nauséabonde offensive idéologique et pénale qui tente de faire croire que s'attaquer à l'Etat ou aux institutions racistes d'Israël relève du racisme et de l'antisémitisme.

Comme le rappelle la tribune libre évoquée, dans les années 1970 la campagne anti-apartheid dit « anti-outspan » était accusée de propagande (marxiste-léniniste, bien entendu !) anti-blanc !

Il ne s'agit pas de discuter ici des heures sur le fait de savoir si ces campagnes sont efficaces ou non. Elle ne le sont généralement pas sur le strict plan économique, elles le sont davantage sur le plan de la destruction de l'image que veut se donner un régime politique, comme ce fut le cas en Afrique du Sud. C'est plus une arme politique qu'économique. Mais ce qu'il faut affirmer c'est que, efficaces ou non, il faut clairement se prononcer contre leur interdiction.

Censeurs et scélérats

Dans un article du *Monde Diplomatique* de février 2014 intitulé « Censeurs et scélérats », Serge Halimi rappelait justement que la liberté d'expression n'existe que si on l'applique à des propos qu'on réprouve. Et cette évidence, théoriquement partagée par tout le monde est singulièrement oubliée et juridiquement écornée depuis pas mal de temps ! Halimi n'évoque pas là le boycott des produits israéliens mais la décision de Valls d'interdire à titre préventif plusieurs réunions et spectacles de Dieudonné jugés contraires au « respect dû à la dignité de la personne humaine ». Il envisageait même de modifier la loi à cet effet !

Une question se pose alors légitimement : qu'est ce qui est plus dangereux pour une société qui proclame combattre le totalitarisme et les discriminations ? Un pitre antisémite (dont la notoriété n'est pas dû qu'à son talent – il en a – mais aussi à la mis en scène médiatique que lui construisent certains de ses ennemis), ou la mise en place d'un système qui fait du ministre de la police le juge de ce qui est indécent ou non pour interdire ce qui, à ses yeux, l'est ! Il ne s'agit bien sûr ici seulement de Dieudonné, mais pas de l'expulsion des Roms et des sans-papiers !

Cette mise en place d'un système qui voit chaque jour l'emprise de l'Etat sur les actes et la pensée s'accroître en fait réagir quand même certains : « L'émotion et la colère contre l'infamie (les propos antisémites) ont fait vaciller les meilleurs esprits » écrivait Jack Lang à propos des mesures prises par Valls et de ses soutiens. Nous lui laissons la responsabilité de qualifier de « meilleurs » celles et ceux que nous appellerions plutôt « pitoyables », mais Jack met là le doigt sur une chose importante, à savoir que les moyens utilisés pour parvenir à un but, aussi honorable soit-il, ne sont pas sans incidence sur le résultat qui peut s'avérer contraire à celui recherché.

Quatre personnes ont été condamnées à Mulhouse à un mois de prison avec sursis et à 4500 euros d'amende pour « incitation à la haine raciale » parce qu'elles appelaient au boycott des produits israéliens dans un supermarché. Ce ne sont que les derniers en date d'une centaine de militants traduits devant les tribunaux pour les mêmes raisons, en participant à la campagne BDS (Boycott-désinvestissement-sanctions).



Ainsi, le racisme est une réaction contre la décomposition d'une société, mais une réaction contre-dépendante qui ne fait qu'élargir encore, si c'est possible, cette décomposition. Et face à cela une autre contre-dépendance se met en place, qui fait appel à la Loi, désarmant ainsi encore davantage un corps social émietté. Et ce sont alors les explications en forme de complots occultes qui s'imposent petit à petit pour expliquer « le monde comme il va pas ». Ce n'est plus un système qu'il faut accuser mais des bandes de salopards qui agissent dans l'ombre.

«Conspis» contre «conspis»

A ma droite les « conspis anti-impérialistes » (ou encore anti USA), souvent ex ou toujours staliniens. Le monde en est souvent pour eux resté à une bipolarisation du temps de la guerre froide. Derrière tout ce qui va mal, l'impérialisme américain, ses agents secrets, ses coups fourrés (comme le 11 septembre), souvent le sionisme, les lobbies, les agents doubles, les intérêts de la finance (plus que du capital !) l'OTAN. Il soutiennent tout ce qui se fait passer pour une politique anti-américaine (Bachar, Chavez, et maintenant Poutine !).

A ma gauche les « conspis antifascistes ». Le monde est aussi coupé en deux entre les bons et les méchants. A qui reconnait-on les méchants ? pas en lisant leurs texte mais en examinant les liens qu'ils entretiennent entre eux, qui fréquente qui ? une activité frénétique à dresser des listes de réseaux, réels ou supposés. Les noms défilent : Soral, Thierry Meyssan, Bricmont, Collon, Ramadan… Malheur a qui a pu les croiser lors d'un pince-fesse ! Prenez-garde, les mouvements sociaux sont infiltrés par l'extrême droite ! Ils sont partout, près de vous, chez de faux amis. Il faut toute la sagacité de quelques apprentis commissaires du peuple anti-fascistes au front bas, pour nous dévoiler la vérité : un blog anti-conspirationniste mène, « depuis plusieurs mois, un travail utile d'enquête et d'analyse pour dénoncer les théories du complot, l'antisémitisme de la nébuleuse conspirationniste et plus généralement, le confusionnisme rouge-brun de personnes issues gauche et de l'extrême-gauche ».

Avec, de part et d'autre, une même méfiance vis-à-vis des capacités d'autonomie de jugement des « masses » à qui il faut expliquer et expliquer encore d'où viennent leurs malheurs et surtout dévoiler ce qui se cache sous quoi et qu'on ne peut pas voir par soi-même : il faut enquêter, dénoncer, dévoiler à un peuple mineur.

jpd